BIBLIOTECA NAZ.
142
E
24
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
E
24
NAPOLI

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME XII.

Contenant le Tome VIe. des LETTRES.

LETTRES

DE MADAME

DE MAINTENON.

TOME SIXIEME,

CONTENANT

Les Lettres réciproques de Madame de Maintenon et de Mad. de Caylus sa niece.

NOUVELLE ÉDITION.

B. R. NEAPOLIS

A MAESTRICHT,

Chez J. E. DUFOUR et Ph. ROUX, associés.

M. DCC. LXXXIX.

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E. III

TABLE

DES LETTRES

Contenues dans ce Tome Sixieme.

LETTRE I. *De Mad. de Caylus à Mad. de Maintenon.* page 1
II-IX. *De Mad. de Maintenon à Mad. de Caylus.* 3
X-XXIX. *De Mad. de Caylus.* 11
XXX. *De Mad. de Maintenon.* 44
XXXI-XXXVI. *De Mad. de Caylus.* 47
XXXVII. *De Mesd. de Caylus, de Dangeau, et de Maintenon.* 57
XXXVIII. *De Mad. de Caylus.* 59
Réponse. 61
XXXIX-XLIII. *De Mad. de Caylus.* 62
Réponse. 71
XLIV-XLIX. *De Mad. de Caylus.* 72
L. *De Mad. de Maintenon.* 80
LI-LIII. *De Mad. de Caylus.* 81
Réponse. ibid.
LIV. *De Mad. de Maintenon.* 88
Réponse. 89

LETTRE LV. *De Mad. de Caylus.* page 90
LVI-LVIII. *De Mad. de Maintenon.* 91
LIX. *De Mad. de Caylus.* 94
LX. *De Mad. de Maintenon.* 96
LXI. *De Mad. de Caylus à Mlle. d'Aumale.* 97
LXII-LXV. *De Mad. de Caylus à Mad. de Maintenon.* 99
Réponse. 103
LXVI. *De Mad. de Maintenon.* 106
LXVII-LXVIII. *De Mad. de Caylus.* 108
LXIX. *De Mad. de Maintenon.* 112
Réponse. 113
LXX-LXXI. *De Mad. de Maintenon.* 115
LXXII. *De Mad. de Caylus.* 119
Réponse. 122
LXXIII—LXXIV. *De Mad. de Caylus.* 124
Réponse. 131
LXXV. *De Mad. de Caylus.* 132
LXXVI. *De Mad. de Caylus à Mad. de Glapion.* 134

LETTRE LXXVII. *De Mad. de Maintenon.* 135
LXXVIII-LXXIX. *de Mad. de Caylus.* 137
Réponse. 140
LXXX. *De Mad. de Caylus.* 142
LXXXI-LXXXV. *De Mad. de Maintenon.* 144
LXXXVI. *De Mad. de Caylus.* 150
LXXXVII. *de Mad. de Maintenon.* 152
LXXXVIII-CX. *De Mad. de Caylus.* ibid.
Réponse. 157
XCI. *De Mad. de Caylus.* 159
Réponse. 160
XCII. *De Mad. de Caylus.* 161
XCIII—C. *De Mad. de Maintenon.* 164
CI. *De Mad. de Caylus.* 186
CII-CIV. *De Mad. de Maintenon.* 187
CV. *De Mad. de Caylus.* 195
CVI-CVII. *De Mad. de Maintenon.* 197
Réponse. 203
CVIII.—CXVI. *De Mad. de Maintenon.* 204
CXVII. *De Mad. de Caylus.* 224
Réponse. 225

LETTRE CXVIII-CXX. *De Mad. de Maintenon.* page 227
CXXI. *De Mad. de Caylus.* 235
CXXII-CXXXV. *De Mad. de Maintenon.* 237
CXXXVI. *De Mad. de Caylus.* 263
CXXXVII-CLV. *De Mad. de Maintenon.* 266
CLVI. *De Mad. de Caylus.* 305

Fin de la Table.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
ET DE MADAME
DE CAYLUS.

LETTRE PREMIERE.

De Madame de Caylus à Madame de Maintenon.

D'Un simple œillet on estimoit l'hommage
Au bon vieux temps : or tel étoit l'usage :
Et pour certain en tous lieux on tenoit,
Si qu'un bouquet donne d'amour profonde,
C'étoit donner toute la terre ronde :
Car seulement au cœur on se prenoit.

Si vous vouliez, madame, faire revivre en ma faveur ce bon temps, j'aurois lieu d'être contente, et sûre que mon présent auroit tout le mérite qui vous le fait offrir : mais incertaine de mon sort, je n'ose me nommer :

Or, devinez qui je puis être :
Mon cœur étoit à vous dès sa tendre saison.
Par mes seuls sentiments vous devez me connoître.
Le goût qui les reçut devança la raison :
Elle s'en applaudit, et faisant disparoître
Les vains, les frivoles desirs,
A vous plaire, à vous voir je bornai mes plaisirs :
Or, devinez qui je puis être.

A ce présent, je voudrois bien
Joindre quelque chose du mien :
Mais je connois ce que vous êtes,
Et le peu de cas que vous faites
De l'encens le mieux apprêté,
De ces brillants honneurs qui tournent tant de têtes
Aliments de la vanité,
Dont le vrai caractere est la fragilité.

En ce jour, que puis-je mieux faire,
Pour vous prouver ma vive ardeur
A chercher ce qui peut vous plaire,
Que de vous présenter mon cœur ?

Un cœur, au moins, est chose plus solide
Au tribunal où la raison décide :
Vous connoissez le mien : vous savez ce qu'il vaut :
J'ose le dire, il est, tout comme il vous le faut,
Respectueux, tendre, et fidele,
Pour vous se sentant chaque jour
Une inclination nouvelle,
Pour vous quiétiste en amour,
Des plus constants, des plus sinceres,
Un vrai cœur, en un mot, du bon temps de nos peres.

LETTRE II.

De Mad. de Maintenon.

A Marly, ce 17 Juillet 1701.

JE ne suis pas fort portée, ma chere niece, à demander des graces : les emplois sont en petit nombre : cependant il y a encore plus d'emplois que d'hommes capables de les remplir. M. de Vendôme ira à l'armée de Lombardie : le mal est fait, et le remede n'est pas facile. Nous menons ici une vie singuliere : nous voudrions avoir de l'esprit, de la galanterie, de l'invention : et tout cela nous man-

que entiérement : il n'en est plus question. On joue, on bâille, on s'ennuie, on ramasse quelque misere les uns des autres, on se hait, on s'envie, on se caresse, et on se déchire.

LETTRE III.

1705.

DE quoi vous plaignez-vous, ma chere niece ? de ce que je ne vous ai pas écrit sur la mort de M. de Caylus ? Vous savez si je m'y suis intéressée : et nous ne devons pas en être aux compliments : je suis si malade et si vieille que je me réduis aux lettres nécessaires. Qu'est-ce que cette dépendance que vous voulez avoir de moi ? vous êtes en âge et en possession de vous bien conduire : que voulez-vous changer à la veille de ma mort ? Vous ne serez pas assez folle pour vous remarier : vivez en bonne mere : ne rentrez pas dans le monde : choisissez un certain nombre d'amies : voyez peu d'hommes ; et que ce soient d'honnêtes gens : vivez à la vieille mode : ayez toujours une fille qui travaille dans votre chambre quand vous êtes avec un homme :

défiez-vous des plus sages : défiez-vous de vous-même : croyez-en une personne qui a de l'expérience et qui vous aime. Vous êtes encore jeune et belle : au nom de Dieu, ne vous commettez point : occupez-vous de vos enfants : servez Dieu sans cabale : ne méprisez personne ; et ne vous entêtez de rien : suivez la vie commune : soyez simple : et pardonnez à ma tendresse cette petite instruction ; elle vaut bien un compliment.

LETTRE IV.

VOus devez être sur vos gardes : vous avez des ennemis et des envieux : on est généreux quand on voit les gens malheureux ; mais cette générosité est si peu véritable, qu'on ne peut plus les souffrir quand ils sont heureux. Si on vous voit bien avec moi, c'est ce qui vous attirera encore plus d'ennemis. Ne donnez aucune prise : prenez un milieu entre vous livrer à la société, ou vous abymer dans la retraite : vous ne pourriez soutenir ce dernier parti ; et l'autre vous éloigneroit plus de Dieu, que ne feroit la cour. M. l'abbé Gobelin, qui avoit du bon sens,

fut ravi, quand il me vit quitter l'hôtel de Richelieu pour m'aller établir à Saint-Germain : et je vois souvent qu'il avoit grande raison. Adieu, ma chere niece : songez qu'on vous observe. Je vous recommande à Dieu : tout ira bien, si vous êtes à lui.

LETTRE V.

1705.

QUe vous êtes sage de tout abandonner à Dieu sans tant de prévoyances ! elles sont bien inutiles. Nous ne savons ce que nous voulons : et il paroît que Dieu se plaît à renverser souvent tous nos arrangements. Je vous prie de me choisir à votre grand loisir une robe : il est nécessaire qu'il y ait de l'or : il faut parer le personnage, tandis que la personne ne doit penser qu'à une biere. On est déchaîné ici contre vous ; on dit que vous n'avez jamais été dévote que par politique, et que vous pensez sérieusement à vous remarier. Votre conduite forcera vos ennemis à se taire. Ne vous alarmez point de ce que vous entendrez dire de moi ; je suis sur le théâtre : on me nomme

souvent. Il est tout-à-fait disgracieux de finir sa vie avec des gens avec qui on ne l'a pas commencée.

LETTRE VI.

1706.

VOus faites l'office du diable, quand vous prétendez faire plus que je ne vous demande, et que vous voulez me tenter par une étoffe des plus belles ; j'y résiste, car la misere que je connois me rend avare. Votre lettre ne m'a rien appris : je savois la sage réponse du P. de la Tour ; il est sage en tout. Plût à Dieu qu'il ne fût pas à la tête d'une congrégation, où l'on a, dit-on, des maximes suspectes ! Pour vous, ma chere niece, laissez dire le monde, vous ne pouvez trop le haïr et le mépriser. Soutenez votre piété, et montrez que votre réputation ne dépendoit pas d'un parti qui vous aimoit et vous admiroit. Aimez le mépris où vous allez être, et sur-tout contentez Mr. le curé de Saint-Sulpice. Ne vous chagrinez pas de ce qu'on dit : on ne triomphe de la calomnie qu'en la dédaignant. Adieu : la bataille gagnée en Ita-

Ile me détermine à mettre ma belle robe : je m'habillerai de verd, si on prend Barcelone ; et de couleur de rose, si l'archiduc est fait prisonnier.

LETTRE VII.

CE qui m'arrive aujourd'hui à l'occasion de M. l'évêque d'Auxerre n'est point ce qui me détermine à faire à mes parents la déclaration que vous trouverez ici, qui est de ne plus rien demander pour eux. Qu'ils en usent comme ils feront après ma mort : ils s'adresseront aux ministres : ils feront agir leurs amis. J'avois cru en être quitte en vous mettant tous en état d'achever ce que j'avois commencé pour votre fortune. Mais je vois madame de *** bien persuadée que je dois marier ses filles ; ses garçons viendront après ; le vôtre suivra : les petits de Murçay croissent : le pere prétend à tout ce qui vaque : Me. de Saint-Hermine me présente tristement une grande fille que j'ai grand tort de ne pas établir, et qui sera suivie de cinq autres : M. de Saint-Hermine veut un gouvernement : le petit Villette va venir aussi. Considérez, ma

chere niece, avec un peu de raison et d'équité, ce que seroit mon personnage auprès du roi, ayant tous les jours de nouvelles graces à lui demander. S'il me les accordoit, il n'auroit plus à disposer de rien ; s'il me les refusoit, il m'affligeroit : s'il m'affligeoit, il auroit trop de bonté pour n'en être pas fâché ; et je serois donc la tristesse de sa vie ! Croyez-vous que Dieu ait eu ce dessein en m'approchant de lui? Voilà, ma chere niece, ma derniere résolution. Je vous verrai tous avec beaucoup plus de plaisir, n'ayant pas à craindre vos propositions : je les saurai par le roi, qui les tiendra de ses ministres : je lui répondrai ce que je pourrai pour vous servir : et je le ferai plus hardiment, et peut-être plus utilement, quand il ne me saura point prévenue. Quoi qu'il en soit, je ne changerai pas de dessein : et je ne l'ai pris qu'après y avoir bien pensé : je me suis consultée long-temps ; et je suis ferme. Faites confidence de ma résolution à tous mes parents.

LETTRE VIII.

JE voudrois vous voir souvent, ma chere niece : mais les tristes idées que j'ai de ma place, jointes à une vieillesse qui est à charge aux autres et à moi-même, tout cela me décourage, et fait que je me renferme dans mon cabinet à Saint-Cyr. Conduisez-vous donc indépendamment de moi, me prenant quand vous le pourrez, et me laissant sans vous en mettre en peine. Je vous recommande de faire dire treize messes à l'autel de la Vierge de Notre-Dame, 13 à Sainte-Genevieve, 13 au St. Esprit, et 13 au roi Jacques.

LETTRE IX.

MOn petit doigt m'a dit que les nouvelles d'Angleterre sont bonnes : il faut se consoler par là des autres contradictions. Je croyois aller à Saint-Cyr : le roi m'en a empêchée : il doit venir chez moi à deux heures : peut-être n'y viendra-t-il point. J'ignore parfaitement ce que je

ferai demain : tout ce que je sais, c'est que je suis fort importune aux autres et à moi-même. Je me suis fait apporter ce matin, non *les annales célebres, où les faits de mon regne sont tracés*, mais une quantité prodigieuse de guenilles que j'ai distribuées. Ne parlons point de mes parents : ils ne sauront qu'à la vallée de Josaphat tout ce que j'ai fait pour eux : j'essuie souvent leurs reproches : et il n'y a que Dieu qui sache ce que je souffre.

LETTRE X.

De Mad. de Caylus à Mad. de Maintenon.

QUe je suis mere, ma chere tante ! c'est-à-dire, que je suis-folle ! que je suis déraisonnable ! et que je serai malheureuse ! Le bruit d'une promotion me transporte, m'agite, me trouble. Vous ne voulez point parler au roi, vous voulez que nous allions par les voies ordinaires : je le sais, je l'approuve tous les jours encore plus intérieurement que je ne vous le dis. Cependant, le cas arrive-t-il ! la démangeaison de vous écrire me prend,

et je ne puis m'empêcher d'y succomber. Je n'y succombe pourtant, qu'à condition que vous lirez ma lettre, que vous la jetterez au feu sans me faire de réponse, et qu'il n'en sera pas question entre nous.

Mon fils est bien jeune, à la vérité : il n'a point encore fait de campagne dans la gendarmerie ; mais s'il avoit eu de quoi acheter un régiment, ou que le roi eût eu la bonté de m'en donner un à la place du guidon, il seroit colonel, et le seroit d'une façon qui me paroîtroit plus importante par rapport au service, en commandant un corps, que n'ayant à payer que de sa personne. J'ai acheté l'enseigne, dans l'espérance de lui voir faire ce pas un peu plutôt. Enfin, ma très-chere tante, si la paix se fait, voici la derniere promotion, mon fils ne sera rien : car qui n'a point un brevet de colonel, est un zéro, à ce qu'on dit, parce que les services ne sont comptés que de ce beau jour-là. C'est un petit garçon plein de courage et d'ambition : je dois répondre à son zele par mes soins : et vous, ma chere tante, vous devez, ce me semble, me pardonner, d'autant plus que vous savez bien, que ce n'est qu'une consolation que je cherche en vous écrivant,

qui n'aura aucune suite après l'exposition du fait.

LETTRE XI.

PUisque le roi a travaillé de si bonne heure avec M. Pelletier, il auroit bien dû avoir un peu de musique : voici le plus triste des jours. Je voudrois tourner en repos le vuide où vous me laissez : mais je me sens une disposition léthargique qui passe la raillerie : je ne m'en vanterai pas à nos dames : elles seroient assez vaines pour s'imaginer que leur absence y auroit part. Je ne sais aucune nouvelle : et je vous écris, ma chere tante, bien moins pour vous que pour moi. M. de Meaux et le pere Daniel me tiennent bonne compagnie : plus je lis le premier, et plus j'en suis édifiée et charmée ; il n'y a rien de si droit et de si simple que tout ce qu'il prescrit pour la conduite ; il ne falloit pas se jouer avec lui à des manieres trop affectueuses pour son directeur. Il est surprenant combien cet homme répandu au-dehors, au point où il falloit nécessairement qu'il fût, étoit pourtant intérieur. Je dirois bien, je vous

assure, comme mon pere qui avoit été son prosélyte, et qui disoit, qu'il aimeroit mieux une page de M. de Meaux, que tous les volumes de ces messieurs. Ce n'est point la complaisance qui me fait parler ainsi : mais il faut que je vous suppose un aussi grand loisir que celui où je suis, pour m'aviser de vous entretenir de mes lectures. S'il étoit à mon choix de faire autrement, vous m'auriez trouvée au retour de la récréation dans votre chambre. Je vous avertis que je me porte assez bien pour soutenir le carrosse, soit dit sans vous déplaire, et en attendant vos ordres, avec une soumission digne de récompense.

LETTRE XII.

JE vous ai vue passer de la fenêtre de Me. d'Espinoy où j'étois allée faire ma cour à Monseigneur. Je ne vois rien dans votre billet qui ne puisse être montré à Me. Voisin : il contient une leçon qui sera mieux reçue de vous que de moi. Je serai ravie que nous ayons un peu Mad. la duchesse de Bourgogne : il me semble qu'il y a long-temps que nous ne l'avons vue

dans notre cabale. Je voudrois que la conversation se tournât aussi-bien que la dernière fois, qu'elle fût retenue sans s'en appercevoir. Au nom de Dieu, ma chere tante, évitez par bonté de donner des idées aussi tristes que la fin de votre billet. La politesse, la charité chrétienne, ne permettent point qu'on fasse imaginer rien de semblable à ceux qui vous sont aussi attachés. Faites écrire ou parler quelqu'autre pour vous, si vous voulez qu'on croie ce que vous dites de votre esprit : vous ne seriez pas plus aimable, quand vous emprunteriez toutes les graces de votre brillante jeunesse. Je ne saurois m'empêcher d'être en colere, quand vous parlez de vous-même, si je l'ose dire, avec aussi peu de respect : la raison que vous m'avez faite, s'y oppose entiérement: et celle que je me fais aujourd'hui a bien de la peine à approuver une médecine qui m'empêchera de dîner demain avec vous : n'est-ce pas en prendre deux pour une ? Si je faisois une liste de tout ce qui me fâche, votre extrême, votre farouche, votre injuste, votre barbare modestie seroit bien à la tête. C'est elle qui place un chérubin à votre porte. Cependant Me. de Maillebois seroit bien placée à la fin de votre priere : elle n'y seroit qu'un

moment ; si elle vouloit y demeurer davantage, je vous jure que je la prendrois par le bras. Votre retraite étouffe entiérement mon peu d'imagination. M. le maréchal d'Harcourt n'est pas mieux : mais Me. la Maréchale pense sur tout comme une héroïne, et réussit à faire penser son mari en chrétien. Je ne dormirai point que vous ne soyez contente ; je me dirai toujours avec dépit, si au moins ma tante ayant rempli ma tête avoit vuidé la sienne !

LETTRE XIII.

CRoiroit-on que le paquet que je vous envoie est un effet du transport de la reconnoissance que j'ai du soin et des bontés que vous avez pour moi dans ma maladie ; et qu'après m'être bien demandé, que pourrois-je faire qui fît plaisir à ma tante ? je n'ai trouvé que deux vieilles écharpes, une coëffe qui fait mal au cœur, une jupe assez raisonnable ? Au moins recevrez-vous ce présent, sans craindre que mes femmes le regrettent : J'y ajoute un louis pour vos estomacs. Si, de toutes les visites que vous faites, de toutes les audiences que vous donnez, vous

vous en tiriez autant, vous seriez fort heureuse. Il fait bien beau aujourd'hui: il est triste de demeurer dans son lit et dans sa chambre, quand je songe sur-tout que je pourrois me promener avec vous: mais c'est une consolation de penser que mes amies y sont et qu'elles vous amusent. Je me porte assez mal: j'ai une incommodité que vous voudriez bien avoir.

LETTRE XIV.

JE vous vois tous les matins que je n'ai rien à vous dire: et aujourd'hui que j'aurois voulu vous parler d'une affaire qui me regarde, Monseigneur est avec vous, Mr. d'Orléans gratte à votre porte, et le roi va vous envoyer chercher. Le fait est, que jusqu'à cette heure, toute ma faveur auprès des ministres ne m'a rien valu, mais qu'il s'est présenté enfin une occasion qui peut devenir assez bonne. Je l'ai conté naturellement à Mr. Voisin: et l'affaire étant conclue, je l'ai prié de dire au roi ce qui m'en revenoit. Nous vous en dirons davantage tantôt. Ce mot n'est que pour le soulagement de ma délicatesse, qui veut que je sois

toujours la premiere à vous instruire de ce qui me regarde.

Vous vous reposez de nous : et nous, bien-loin de nous reposer, au moins moi, je me prépare une journée qui me serre le cœur : je compte l'employer à écrire une infinité de lettres que je remets depuis long-temps, et à guéter M. Desmarets que je n'ai pas encore vu. Je ne suis plus étonnée de rien : présentement ce sont les filles qui interceptent les billets doux de leurs meres.

Je ne savois point que le portrait du roi fût pour le comte de Lisle ; et je ne croyois pas avoir reçu un ordre décisif. Je n'ai rien vu de si leste que Brunelet et Brindi, ni de plus agréable que leur conversation. Je voulois me mêler de leur faire quelques questions sur le catéchisme. Mais comme ils m'ont dit d'un ton doctoral, qu'ils le montroient aux autres, mon dessein d'instruire s'est tourné en crainte d'être interrogé.

LETTRE XV.

DAns une négociation, le succès est, ce me semble, ce qui fait valoir le négociateur. Ainsi je ne vous dirai point combien d'insinuations, de tours, et même de légéretés d'esprit, j'ai mis en œuvre pour ce dîné si difficile. Je vous dirai seulement qu'ayant appris que les Desmarets alloient à Paris aujourd'hui, je n'ai point voulu leur parler de demain. Ils m'ont paru si difficultueux, que je crois qu'ils auroient rompu leur voyage.

J'ai fait vos compliments à Mr. le maréchal d'Harcourt, et à Madame, qui, pendant que vous étiez chez moi hier avec Mr. le duc d'Orléans, vous attendoit chez vous, pour vous voir avant de partir. Je suis bien sûre que vous priez Dieu de bon cœur pour son mari, et que vous lui souhaitez une bonne santé. Je le lui ai dit bien souvent. Mais si vous aviez été témoin comme moi de son attendrissement pour le roi, je suis persuadée que vous seriez aussi contente de son bon cœur, que de son bon esprit.

Si vous ordonniez ma mort à la fin de votre lettre, j'y consentirois, et

trouverois même que vous auriez raison. Jugez si, ne me demandant que ma conservation, je vous l'accorderai. Oui, ma tante, j'aurai soin de moi. Je ne sortirai que pour aller chez vous. Et je ne suis fâchée que de ce que ce n'est pas un sacrifice. Il n'y en a point que je ne sois prête à vous faire.

J'irai avec le plus grand plaisir du monde et sans nul inconvénient m'établir sur ce lit de repos, et même dans le moment, si vous avez besoin de fuir. Sans doute que nous aurons Me. de Dangeau ! Je vais pourtant y envoyer. Il faut avoir la duchesse de Noailles. Ma chambre est grande, et peut plus aisément la contenir : et Mlle. de Noailles est ici, qui observe de loin si vous l'avez souvent ou non.

Ce n'étoit pas sans dessein, que je m'étois mise à jouer au piquet avec Me. d'Elbeuf, ma fenêtre ouverte. Je croyois que toute la cour ne respiroit que la promenade. Mais comme elle est le séjour des contre-temps, il a fallu qu'un instant avant que vous passassiez, M. le maréchal de Villars qui nous a vues de loin se soit approché avec la confiance d'un grand général pour ma défaite. Vous avez passé comme un éclair, et le jour

s'est fermé sans retour. J'attendois au moins le brelan. Me. de Dangeau de désespoir est allée se jeter dans l'eau. Pour moi, je suis demeurée pour toute ma ressource avec une très-froide chanceliere, qui, pour comble d'agrément, m'empêchoit de vous écrire. Mlle. d'Aumale vous aura dit, par quelle raison Me. d'Espinoy n'a pas été à la promenade. Et j'ai pris part à la peine que vous auriez de ce que ce grand mérite s'est trouvé capable d'une omission. Si on ne m'avoit assurée que vous vous portiez bien, je crois que je me serois désespérée ce soir.

LETTRE XVI.

1708.

LA foule impénétrable de votre chambre m'a empêché de vous rendre moi-même la réponse que je vous devois. Comme je ne suis pas incorrigible, j'aurai toujours à l'avenir un billet à la main, quand j'aurai quelque chose à vous dire. Nous souffrons assez impatiemment que vous remettiez à lundi pour dîner en compagnie : et il nous paroît que demain

n'auroit point dû faire de préjudice à ce lundi : mais il faut se conformer à vos volontés, toutes cruelles qu'elles sont. Me. Voisin m'a juré solemnellement que le dîné seroit édifiant : elle est trop honnête personne pour se parjurer : ce qui, joint à l'envie qu'elle a de vous plaire, doit vous assurer d'une modération, qui, comme vous dites, convient à tout. Pour moi, ma chere tante, je renonce au café ; et je jouerois à la paume, s'il étoit bienséant à une femme d'y jouer, pour vous montrer que j'ai au moins le mérite de déférer à vos sentiments. Savez-vous que cette déférence est si grande pour ce que vous pensez et ce que vous dites, que j'ai eu un mouvement de complaisance en moi-même sur ce que vous ne trouvez rien à reprendre en moi que mon régime ? Mais je n'ai pas été long-temps dans cette flatteuse erreur : s'il y a quelque chose de vrai, je ne le dois qu'à ce que je ne vous vois guere : et j'avoue que s'il étoit à mon choix, j'aimerois mieux perdre un peu de votre estime et satisfaire mon goût. Je crains que cette délicatesse ne vous fasse dire en vous même, que vos pauvres nieces sont devenues folles ! Je vous promets de ma part qu'en voilà pour long-temps.

J'ai trouvé Me. de Dangeau fort abattue, fort affligée ; mais au milieu de son affliction, un fond d'espérance fondée sur ce que, son fils mangeant bien, dormant bien, ayant bon visage, n'ayant presque point eu de fievre pendant une longue suite d'accidents, il n'y a pas d'apparence que la masse du sang soit corrompue, comme on le craint. Apparemment, tout ce désordre n'est venu que sur ce que le chirurgien qui lui a coupé la cuisse la premiere fois, n'a pas coupé la moëlle, qui s'étant allongée s'est durcie par la suite. Elle est fort touchée de votre souvenir et de votre tristesse : elle connoît trop votre cœur, pour douter de l'envie que vous auriez de lui donner des marques de votre amitié.

LETTRE XVII.

ME. de Dangeau étoit assez tranquille aujourd'hui ; et Me. Voisin, un peu mieux de son rhume : je vais souper chez elle. Vous ne manquerez point d'occasions de placer un présent pour Mr. de Pelpore : ainsi vous ferez bien de prendre un temps où il pourra vous fournir les seuls amusements dont

vous me paroissez susceptible. Je suis bien aise par une infinité de raisons, que Me. la duchesse de Bourgogne soit mieux : et je souhaite que votre nuit s'en ressente : l'étoffe verte trouvera sa place.

J'ai oublié de vous dire que Me. d'O vous mandoit par moi que Me. la duchesse d'Orléans a pris médecine aujourd'hui. Je suis si honteuse de ma faute, que je ne puis en accompagner l'aveu d'aucun tour, encore moins d'une gentillesse.

Malheur à la beauté que vous ne voulez point reconnoître pour telle ! mais plus grand malheur encore à la ressemblance !

Le duc de Berwick m'a donné cette lettre : et après ce qui m'est arrivé, vous croyez bien que je ne l'oublierai pas. Il n'y a rien que je ne doive espérer pour ma santé de vos visites et de vos souhaits : j'en ressens les effets aujourd'hui, je me porte fort bien.

LETTRE XVIII.

DEpuis que je suis revenue de la Messe, je n'ai pas trouvé un instant à pouvoir vous écrire un mot, d'abord,

parce qu'il falloit me reposer, et ensuite par un enchaînement de monde à me désespérer : un homme d'affaires, une visite agréable, une désagréable, gens oisifs, piquet dont je ne me souciois point, conversation à soutenir, malheureux à reconforter, du nombre desquels a été notre pauvre ami Lassai : la tête me fend : l'heure de vous faire réponse se passoit : cependant, ma chere tante, il faudroit dîner demain, j'en ai besoin : je ne sache point que notre amie ait de nouveau chagrin ; mais elle a été frappée d'une façon dont elle se ressent toujours malgré son courage.

Mlle. de Croisille, précédée par votre billet, devoit m'annoncer une journée plus tranquille : sa physionomie annonce ce que vous m'en mandez : je n'en ai jamais vu une plus modeste, ni rien de si poli que ses discours : en un mot, elle est digne d'être convoitée à Saint-Cyr.

C'est de la place même et du bureau de Mr. Desmarets que je vous écris ; et quoique cette date ne soit qu'une copie de Me. la princesse d'Harcourt, qui data de votre toilette une lettre à un de ses juges, je n'ai pu résister à l'envie de vous en imposer.

Je ne vous parle point de ma santé ;

j'ai une traînasserie qui me désespere.

A tout ce que je vois ici, le roi d'Espagne sert bien Mr. d'Orléans. Au milieu de tout cela, divertissons le roi, dînons, jouons, allons à la musique, demain à la comédie, et sur-tout, ma chere tante, portez-vous bien, prenez garde au froid, soyez sans égard pour les autres, et faites votre volonté comme vous nous le promettiez l'autre jour. Je finis en disant de tout mon cœur: Ainsi soit-il!

LETTRE XIX.

IL est bien juste qu'étant aussi souvent malade, je le sois quelquefois à propos. Un mal de gorge, une fluxion et un peu de fievre que j'ai eu cette nuit, m'ont tiré d'affaire, tant du dîné de M. le Grand, que d'un ordre qui m'étoit survenu de Me. la duchesse de Berry d'aller dîner chez elle. Mais comme il n'y a point de plaisir sans peine, je ne saurois non plus avoir l'honneur de souper avec le roi, comme Mr. le Moine me l'avoit annoncé. Ce n'est pas tout: je me vois par là privée du piquet, supposé que votre dégoût soit

passé. Vous pouvez fort bien soutenir madame d'O toute seule : et je le crois si bien, que je parierai contre elle tout ce qu'elle voudra. Je ne suis fâchée que de n'en être pas témoin ; mais je crois que le respect, la prudence, l'envie de me ménager pour le dîné de demain, exigent que je demeure dans ma chambre et dans mon lit tout aujourd'hui. Vous voulez donc toujours, ma chere tante, que je gagne doublement quand je perds à la ressource? M. Blouin me dit hier au soir, que le roi me donnoit un petit logement au Grand-Commun pour mon fils. Vous savez que je n'en demandois pas tant : et c'est lui qui n'a point voulu entendre à cette chambre de Clément, qui faisoit toute mon ambition ; mais puisque cela est fait, j'en suis bien obligée au roi, et j'en suis fort aise. Nous y perdrons ce merveilleux jardin, qui fournit de si excellents fruits.

Soit pour vous remercier, soit pour me réjouir avec vous, je ne puis m'empêcher, ma chere tante, de vous dire combien je suis ravie que le roi ait donné au maréchal d'Harcourt une marque de bonté, à laquelle il est infiniment sensible : ne voulez-vous pas bien me flatter que je vous donnerai un jour, à vous et

à Me. la duchesse de Bourgogne, une fête à Pontalie, dont je me fais concierge, et où je compte aller faire mes remedes?

LETTRE XX.

GÉnéreusement et noblement, je donne le pas à la Finance; vous aurez aujourd'hui Me. Desmarets, et Me. de Ventadour même se rendroit justice. Je crains que Me. de Levis ne soit pas arrivée; vous pourriez sans indiscrétion avoir les autres. Pour moi, ma chere tante, le dîner d'hier m'a fait tant de bien, et ce que vous m'écrivez me touche si fort, que ce ne seroit pas assez de marcher, je volerois. Je suis si bien reposée, que je commence à être lasse du repos: je voudrois bien me lever par votre ordre; mais je n'ose l'espérer, tant vous avez une cruelle discrétion! Cependant songez à moi après dîné; c'est bien descendre, mais je vous envoie une piece de ruban couleur de feu pour vous gagner. Les dames de la bouche du roi ont si bien fait leur devoir, que pour moi je crois que je ne mangerai d'ici à mercredi; je

me porte fort bien d'ailleurs; et je n'ai de mal, que de passer le temps du travail de Mr. de Pontchartrain dans mon lit. Si c'est là avoir l'esprit galant, je ne m'en corrigerai pas: ce siecle, tout grossier qu'il est, me l'a donné tel en me faisant vivre avec vous. Nous voici à ce mois de janvier, qui devoit éclaircir tant de choses! L'article des pensions est capital pour moi; cependant je me sens le courage de soutenir cette différence dans mes affaires: ce n'est point là ce qui me va au cœur. Vous devez savoir, ma chere tante, ce qui touche vivement le mien. Qu'il est flatteur pour ceux que vous vîtes hier, de vous voir le lendemain affamée de solitude! La solitude ne vous le rendra pas, et vous ne reviendrez point ce soir affamée de nous: je meurs de peur; je n'abuserai point de Me. de Dangeau; mais quand elle est abatue avec vous, comptez qu'elle le seroit infiniment davantage avec d'autres.

La discrétion est belle; mais elle est triste, et réduit ma discrete personne dans une grande extrêmité: je passe de l'espérance d'un bon dîné, d'une bonne compagnie, à une solitude d'une frugalité outrée, et dont je ne vous parlerois pourtant pas si votre dîné n'étoit fait. Je suis

chez moi seule ; si le piquet familier vous amuse, ordonnez, je vole.

LETTRE XXI.

EN entrant chez moi, j'ai vu sur ma table le plus beau service de porcelaine. Mon premier sentiment a été de desirer qu'il fût pour moi : un sentiment plus noble m'a fait souhaiter qu'il vînt de vous. Je ne sais comment vous vous trouvez de la visite qu'on vous a rendue pour moi. L'air de haut en bas dont on m'y a traitée, quoiqu'à vos genoux, n'est pas ce qui m'en blesse le plus : mais de venir troubler un moment de plaisir que vous aviez et d'avoir fait venir cette Me. de Villacerf, qu'il m'a fallu entretenir dans l'anti-chambre, ne sachant lequel valoit mieux, ou de vous laisser tête-à-tête, ou de vous amener ce tiers, c'est ce qui me tue. Un sentiment d'amour-propre m'a déterminée à la garder, de peur que vous ne crussiez que c'étoit moi qui l'amenois. Enfin, nous en parlerons ; mais je vous réponds qu'à l'avenir ma porte sera bien fermée. Dormez bien cette nuit ; et demain je me porterai merveilleusement.

Me. de Roussi m'a écrit pour me prier de vous dire qu'enfin son mariage se fait, si le roi y veut bien donner son consentement; ce qu'elle ne veut que vous sachiez, que pour que vous soyez avertie, si le roi vous en parle; car c'est Mr. de Pontchartrain qui doit instruire le roi. Elle a trouvé à la fin que la principauté de Monaco ne pouvoit regarder que la fille aînée : ainsi elle s'y met jusques pardessus la tête pour établir son fils. Vos anciennes bontés pour elle et pour Me. sa mere font qu'elle compte toujours sur vous : je ne l'en désabuse pas, sur-tout quand il n'est question que de quelques discours qui passent par moi; je vous les écris aujourd'hui, parce que nous ne serons pas seules, et que M. de Pontchartrain doit parler incessamment. Votre ministre est aussi importun que lui.

LETTRE XXII.

1709.

JE n'entends point dire sans envie, que vous êtes sortie à six chevaux, et que vous avez été voir nos amis (1), et vous

(1) Les pauvres dAvon.

promener : peut-être même vous serez-vous mise hors d'état d'accepter aucune proposition ; mon appartement est pourtant le plus frais : nous avons des joueuses à choisir. Ordonnez, et, par grace, donnez un peu plus d'exercice à la surintendante de vos plaisirs : ma charge dépérit tous les jours entre mes mains, ce qui est aussi triste qu'humiliant.

Je suis trop occupée du malheureux état des affaires de M. Pelart, pour ne vous en pas dire un mot. Boudin, qui est bien le meilleur homme du monde et le plus attaché à M. Fagon, veut suivre cette affaire auprès de M. Desmarets, pour prévenir la douleur sensible du premier médecin, s'il voyoit l'abyme où ces gens-là vont tomber, supposé qu'ils ne soient pas promptement secourus. Il est au fait; il mene bien la parole; il est merveilleux quand il s'agit des intérêts des autres : il ne vous demanderoit que la permission de dire ce que vous avez déja dit et écrit plusieurs fois, et de le dire de votre part, ce que vous pensez à coup sûr, ce que vous ne refuserez pas, qui est, que vous voudriez bien qu'on évitât tout ce qui pourroit chagriner M. Fagon. Boudin est si bien instruit, qu'il saura lever les difficultés, à mesure qu'on

les lui fera. Nous en fait-on à nous ! nous ne savons plus que dire, au moins moi, qui trouve toujours que le dernier qui me parle a raison. La duchesse de Noailles a mal au cœur : je vous en félicite, et je la plains. Je souhaite que Me. d'O humanise la divinité qu'elle attache à ses parfums ; j'en ai prié son importance en faveur de ma foiblesse. Votre santé est un miracle ; vous m'êtes un exemple de courage. Je rougis souvent de mes frayeurs.

LETTRE XXIII.

HA ! que si j'étois livrée à moi-même, que je ne fusse pas soutenue par le compte que je vous rends de tout ce que je fais et de tout ce que je pense, et par la bonté avec laquelle vous avez parlé de moi à M. Desmarets, qui, indépendamment de toute l'affaire, m'a été au cœur d'une façon à ne s'effacer jamais ; et si même je n'étois pas relancée chez moi par l'homme du monde le plus vif, le plus pressant pour ses amis ; je vous assure que j'aurois laissé là une affaire qui pourtant doit faire le repos de ma vie. Il me reste une entreprise terrible : Mr.

Desmarets veut que je parle au roi ; il me croit hardie, il me croit habile apparemment, ou du moins il me croit comme une autre ; son intention est bonne, et peut-être même ses raisons. Enfin, il faut bien se conduire par les conseils d'un homme, chez lequel tout dépend de parler. Mais parler m'est impossible ; je suis sûre que je n'articulerois pas ; j'ai donc écrit, et je vous envoie ma lettre pour voir si elle est bien. La donner moi-même au roi ! je le ferois bien, si je n'avois qu'à sortir aprés et ne le plus voir ; mais revenir à ce piquet, je ne le puis. Je la ferai rendre, comme tout le monde, samedi matin, par M. Blouin, avant le conseil des finances. Mon affaire sera faite, ou manquée, avant que je revoie le roi : et de quelle façon que ce soit, je serai infiniment soulagée ; je le suis en ce moment, par le récit que je vous fais : et, en vérité, toute autre considération à part, il m'est si naturel de me confier à vous, d'aller à vous, je n'oserois vous dire, comme à ma mere, après les gens que vous trouvez dans les grands chemins qui croient vous ravir en vous donnant cette qualité ; mais ce sentiment tendre est si fort en moi, que je n'ai pu m'em-

pêcher de lâcher le mot. Mlle. d'Aumale vous lira toutes mes lettres, et me les remettra ce soir. Paris est dans une grande alarme sur la finance, et les esprits ne sont point disposés à souffrir patiemment tout ce qui s'y fait. L'argent se cache plus que jamais, malgré sa diminution.

LETTRE XXIV.

JE n'ai pu vous parler de mon affaire, ni vous rendre compte de ce que j'ai fait, par la peur d'être entendue, et parce que je ne croyois pas qu'elle dût aller si vîte. Mais comme il se pourra bien faire que M. Desmarets en parlera demain au roi, puisqu'on vient de me dire qu'il a accepté la compagnie qu'on lui a proposée, et qu'il dira qu'il s'y trouve un pot de vin pour moi, c'est sa façon de parler, je tremble, je vous l'avoue, non pas tant de voir l'affaire échouée, que du refus. Je me fortifie et me console en vous l'écrivant. Me. de Mailly entre dans ma chambre, et m'apprend une nouvelle qui me fait grand plaisir : en vérité, ma chere tante, vous êtes bien bonne et bien

aimable ; voilà une jolie fin d'année : il faudra commencer l'autre de même.

LETTRE XXV.

MR. Desmarets a parlé au roi : me voilà soulagée d'un pesant fardeau, et bien touchée que ma demande ait été reçue avec bonté ! Le roi a trouvé la somme qui m'avoit été offerte, un peu forte ; mais comme elle ne se prend point sur lui, j'avois cru pouvoir la proposer, telle qu'on me l'avoit proposée à moi. Je ne suis ni insatiable ni déraisonnable : je vous prie, ma chere tante, de l'en assurer, s'il vous en parle : un don du roi, quel qu'il soit, me pénétrera d'une tendre reconnoissance, si j'ose parler ainsi ; je ne voudrois pas, sans son aveu, être la plus riche personne de son royaume. M. Desmarets change toute l'affaire, et sur cette même affaire, quelle qu'elle soit, il me fera trouver une somme qui sera réglée par le roi : remerciez-le donc bien, ma chere tante, remerciez-le pour vous, remerciez-le pour moi, et l'assurez que je ne parlerai point de cette grace, quoiqu'il m'en coûte de ne pas montrer ma reconnoissance.

N'auriez-vous point au moins la complaisance de convenir qu'à mesure que les jours s'allongent, ils deviennent plus tristes ? En voici deux plus ténébreux que la nuit même : il faut espérer que le soleil luira demain pour nous, sous les auspices de M. Voisin, et qu'il nous tiendra lieu d'Aurore : la pensée est poétique, et convient au lit d'ange dans lequel notre aurore repose.

Je me sentois quelque reste de beauté, mais elle vient de tomber par la lecture de votre billet : je comptois au moins sur une petite musique ce soir ; je tournerai donc mes pas du côté de M. et de Me. Voisin ; ce qui sera suivi d'une visite à Mad. la princesse de Conti, ne pouvant tarder davantage à y aller : j'espere que vous aurez bientôt votre tableau, et je me fais un grand plaisir de celui qu'il fera. Je ne puis me résoudre à voir Me. la Princesse, par la colere où je suis du mal qu'elle nous fait aujourd'hui ; nous en dirons de bonnes demain de tous ces gens-là : c'est ma consolation. Dans la vigueur où je suis, Chaillot m'auroit fait tous les biens du monde, et j'aurois remis volontiers mes coquetteries à un autre jour.

LETTRE XXVI.

JE ne vous ai point voulu agacer ce matin, parce que j'ai cru que le repos et la retraite vous étoient absolument nécessaires : je me suis même souvenue que vous pouviez avoir beaucoup de lettres à écrire ; mais après dîné, si vous n'avez point de rendez-vous, ne seroit-il pas bien raisonnable de prendre un peu de récréation, de recevoir une visite si longue et si courte que vous la voudrez, de jouer un peu au piquet, ou d'y regarder jouer ? Tout au moins, je m'en flatte, pendant le travail de M. de Pontchartrain, seule ou en compagnie. Enfin, je suis à vous d'effet, de volonté, et par mon oisiveté ; je m'offre de tout mon cœur, sans considérer que je suis née offerte. Que je vous plains des visites de demain ! Si les partager avec vous pouvoit en diminuer le poids, j'irois avec empressement. En attendant, je suis bien aise d'avoir Me. d'Haussy ; c'est toujours avoir quelque chose de vous. Deux louis que je vous dois et que je vous porterai, ne vous tenteroient-ils point ?

LETTRE XXVII.

VOtre maison de la ville ne sauroit être un rempart contre mes propositions. Il n'est pas possible, quelque affaire que vous y ayez, quelque remede, quelque repos que vous y cherchiez, qu'il n'y ait un intervalle pour un peu de récréation. L'éloignement ne doit point entrer dans les égards que vous voulez avoir continuellement, puisque je me fais porter. Tout ce qui pourroit me retenir, c'est qu'en m'offrant, je sens que je n'offre rien; et qu'en demandant de vous voir, je demande beaucoup. Mon magasin n'est pourtant point mal rempli par une petite amie que je vis hier au soir. Permettez-moi de vous représenter sur le roi, qu'il ne faut pas toujours examiner bien rigoureusement le degré d'ennui : il faudroit en changer comme s'il vouloit *changer de sotte*, et songer, de préférence à tout, à passer un temps assez pénible pour vous : hier il avoit de l'humeur; cela se pouvoit-il autrement? il étoit accablé de chaud et de lassitude. Comme il n'y a que la vérité qui puisse tirer d'embarras, permettez qu'ayant

oublié de vous dire que Me. d'Espinoy a prié Blouin de prendre son temps pour demander pour elle une audience au roi, je vous l'écrive : on me demandera si je vous l'ai dit ; et j'aurois été toute déconcertée, si je n'en avois rien fait : le reste est superflu. Vous savez, ma chere tante, mon amitié et ma reconnoissance pour elle : et moi je sais quelque chose de bien meilleur, c'est que vous l'estimez, et que vous vous intéressez véritablement à ce qui la regarde. Je ferai des amitiés de votre part à Me. de Mailly ; et je crois que vous ne m'en désavouerez pas. A l'égard de Me. de Miossens, j'en suis si honteuse, que tout ce que je pourrai faire, sera de lui rendre votre réponse : après quoi, je couperai bien court. Adieu, ma chere tante ! toute réflexion faite, je désavoue le sentiment que je vous montrai l'autre fois : toutes nos cheres dames vous demeurent ; usez-en, et pour vous et pour elles ; et moi, surintendante de vos plaisirs, je laisse ici tous les miens.

C'est toujours pour son fils que Me. d'Espinoy parlera. L'affaire du mariage est tombée ; il n'en a pas été question.

LETTRE

LETTRE XXVIII.

CE n'est pas troubler le repos que vous m'avez ordonné, que d'avoir l'honneur de vous écrire : il faut bien prendre quelque plaisir, et je n'en sache point un plus grand d'ici à samedi. Il court un bruit qui m'inquiete, que le maréchal d'Harcourt fait prendre à l'armée des vivres comme pour quelque expédition ; je le voudrois et le crains. J'ai reçu une lettre de ce général, qui ne m'en parle pas, comme vous pouvez croire ; mais bien de votre santé, dont il s'informe toujours avec soin : il me prie de vous faire sa cour, de vous assurer de ses respects, et de vous répéter souvent, que, s'il ne vous écrit point, c'est par égard pour vous. Il couroit ces jours-ci à Versailles un bruit, qui n'est, je crois, qu'une sottise ; mais les sottises embarrassent quelquefois les têtes foibles : on dit qu'il y a des partis répandus et des gens cachés aux environs de Paris : Mr. Blouin devroit, sans rien dire, faire tenir des gardes de chasse sur le chemin de Saint-Cyr, le matin et le soir, pour plus grande sûreté.

Je ne me porte point trop mal, quoique mon mal ne soit pas cessé. J'espere que j'en serai quitte avec du repos et de l'ennui ; remede que j'observe exactement. Je me transportai hier en esprit chez Mr. Desmarets : il doit être bien content de la défense de son gendre : si nous pouvions la rendre encore plus glorieuse ! J'avoue que je le souhaite assez pour passer par-dessus mes craintes particulieres. Il ne manquoit à votre grande lettre que quelques mots de Me. la duchesse de Bourgogne : pour la mienne, je crois que vous trouverez que tout y est superflu. De quoi s'avise Mr. de Pontchartrain d'être long, sans que nous en profitions ? La belle soirée perdue ! Je suis sortie de chez moi avec une confiance merveilleuse, Me. de Dangeau m'a fait rentrer dans ma misere. Mais est-il possible que le roi ne fût pas charmé de nous voir ? Quoi qu'il en arrive, les quatre heures, qui restent jusqu'à dix, nous paroîtront plus longues qu'à l'ordinaire. Si j'en suis malade, c'est par amitié pour vous ; Mr. Fagon en convient ; tant les tristesses de ma chere tante frappent l'imagination de la petite et très-tendre niece !

LETTRE XXIX.

JE ne suis point contente d'avoir passé mon après-dinée à amuser notre duchesse : j'allois y renoncer, quand vous êtes partie; nos dames m'ont quittée presque en même temps que vous. Je réfléchis sur votre semaine ; et je ne la saurois trouver bien ordonnée, qu'il n'y ait un peu plus de la petite niece : pourquoi n'en pas vouloir quelquefois avec la petite famille ? Elle seroit aussi hébétée au jeu que vous le voudriez : elle travailleroit si sagement, elle écouteroit ou feroit la lecture avec tant de plaisir ! Enfin (et c'est peut-être bien là le meilleur pour la faire recevoir) elle partiroit au moindre signe. Si vous voulez la laisser au monde, elle vous assure, sans hypocrisie, qu'elle retrouvera pour lui encore plus de temps qu'il ne lui en faut : elle ne voit, après tout, que les cabales, qu'elle voit assez avec vous ; ou ces maréchaux de France qui ne la charment pas au point de ne s'en pouvoir passer : elle craint les ministres ; elle n'aime point les princesses: si c'est le repos que vous lui voulez, elle n'en trouve qu'avec vous ; si c'est sa santé,

elle y trouve son régime et sa commodité : en un mot, elle trouve tout avec vous, et rien sans vous. Après ce sincere exposé, ordonnez, mais non pas en Néron.

Savez-vous qu'il est arrivé un courier d'Angleterre ? Des connoisseurs en physionomie, prétendent que les nouvelles sont excellentes ; et malgré tant de biens qui nous arrivent, vous nous mettez en pénitence. Je me porte à merveille aujourd'hui. Je me suis si bien mise à l'ombre, que je ne vois goutte en vous écrivant. Vous voudriez bien ne pas voir plus distinctement ce Mr. de Pontchartrain, si savant dans l'art d'ennuyer.

LETTRE XXX.

De Me. de Maintenon.

1711.

J'Ai trouvé Me. de Dangeau si triste au dîné, et au jeu, que j'ai cru le devoir finir : n'est-ce point qu'elle se trouve encore mal ?

Madame la Dauphine vient de me conter la conversion de Mad. de Lis-

tenoy (1). Comme je connois l'amitié que vous avez pour elle, et que je suppose qu'elle en a pour vous, donnez-lui de bons avis, empêchez la de se jeter dans aucunes extrêmités ; qu'elle prenne une piété simple qui puisse durer : ne la laissez pas jeter dans les nouveautés : enfin, ma chere niece, aidez-la dans le plus grand dessein qu'elle puisse avoir, et qui me donne une grande joie par rapport à elle, et pour madame la Dauphine. Je compte d'aller à Saint-Cyr, il faudroit jouer le soir.

Je souffre, toutes les fois que Me. de Dangeau parle au roi. . . . . de madame de. . il sait . . . . . que Me. de Dangeau n'ignore pas ; ainsi, il regarde ces discours affectés comme des pieges, et il n'aime point cela. Me. la princesse me dit hier que Me. d'Orléans ne se soucioit pas que son fils allât à Marly. Je lui contai ce qui s'étoit passé là-dessus, elle en fut fort surprise ; cette grande princesse, sans s'expliquer ouvertement, me fit entendre

(1) Elle étoit fille de Me. la comtesse de Mailli, niece de Me. de Maintenon, et sœur de Mesd. de Mazarin et de Polignac.

qu'elle est très-instruite de tout ce qu'on dit de plus secret. Si Me. de Levis n'est point arrivée, il faut avoir votre cousine, et m'armer de patience : car ma surdité m'est fort inutile contre sa bruyante conversation.

RÉPONSE.

Il est vrai que j'aime fort Me. de Listenoy, et qu'outre les raisons de proximité, j'ai été très-touchée de l'amitié qu'elle m'a témoignée depuis que je suis ici : elle a de l'esprit, et est très-capable de réflexion. Je lui ai déja parlé conformément à ce que vous m'écrivez ; je crois que vous en serez contente par la suite. Celui qu'elle a choisi pour faire sa confession générale, ne m'est connu que par la confiance de presque toute ma famille : je l'ai vu assister à la mort Me. de Saint-Hermine et son fils ; il m'a paru d'un caractere doux et raisonnable : nulle âpreté dans sa dévotion ; les livres qu'il a conseillés jusqu'à présent ne sont point suspects ; j'espere enfin, ma chere tante, que vous en serez contente, par rapport à elle, et par rapport à votre princesse, qui mérite bien toute l'amitié que vous avez pour elle, et même toute la pré-

voyance et la sollicitude que cette amitié nous donne.

LETTRE XXXI.

De Mad. de Caylus.

1711.

LE maréchal de Joyeuse se meurt, ou est mort. Son gouvernement, le retour du maréchal d'Harcourt, le besoin qu'il a des graces du roi à cause du délabrement de ses affaires et du nombre excessif d'enfants que vous lui connoissez sans ceux que vous ne lui connoissez pas, santé que le chagrin a fort altérée : voilà, ma chere tante, ce qui m'occupe en ce moment, mais avec tant de vivacité, que ma main s'est portée, comme malgré moi, à ma plume. La perte du gouvernement de Tournay ne pourroit-elle point fournir une raison à opposer aux prétendants qui ne sont pas dans un pareil cas ? Vous êtes, vous-même, ma chere tante, trop bonne amie pour ne pas pardonner les imprudences qui n'ont que ce motif : ainsi je ne saurois être en

peine de vous exposer mes inquiétudes et mes desirs. Voilà un billet bien indiscret ; heureusement je ne m'en apperçois qu'après l'avoir écrit.

LETTRE XXXII.

NOtre petite amie est toujours malade: elle est pleine de confiance et de courage ; elle croit que ce sera le dernier accès de son mal. Je suis passée chez vous pour voir si un peu de piquet, tiré de ma poche, seroit rejeté. Mais vous n'êtes pas revenue de votre Thébaïde ; et tout se met en mouvement pour le retour du roi. Il a travaillé ; il ne sera pas question de joie de tout le jour. J'ai dîné chez Mr. Desmarets : je n'y allai point hier ; il est triste et piqué contre les généraux : je m'imagine qu'il a besoin de vous voir ; je crois sans peine que c'est un remede à tous maux. Je joue d'un grand malheur. Les visites me viennent toujours dans le temps de vos messages. Je n'avois pu que parcourir votre lettre : mais enfin je l'ai lue à mon aise, et j'en suis enchantée. Le motif que vous me donnez pour adoucir mes maux, est bien flatteur pour moi ; mais

ce n'est ni celui-là, ni la peur de devenir insupportable à ceux qui ont la bonté de s'y intéresser, qui me fait assurer que ma santé est bonne : c'est qu'en effet, ma chere tante, je suis en état d'aller chez vous, et d'être couchée, si vous voulez me ménager pour le Brelan. Je crois qu'après que vous m'aurez un peu dorlotée, je serois en état d'entreprendre une plus grande fatigue. Enfin, je ferai tout ce que vous voudrez, et je n'irai chez vous qu'avec une volonté bien souple entre vos mains. Il est vrai qu'une rentrée dans le monde pour George Dandin sera tout-à-fait bienséante. Aussi il y a longtemps que je la méditois. Mais ce seroit trop écrire, et je vais me conserver. Je veux me flatter que le roi ne me reconnut point hier : j'aime mieux qu'il en coûte à mon visage, et pouvoir supposer qu'il auroit eu la bonté de me dire un mot.

LETTRE XXXIII.

QUe n'ai-je toutes les graces d'un esprit léger, pour introduire dans votre solitude la plus légere de toutes

les quenouilles ! Elle est jolie, si vous voulez : mais après cela, elle vous est donnée par une personne qui, quand elle sera à votre côté, voudroit bien ne la pas perdre de vue, et dont la situation présente n'est pas fort agréable, et qui peut vous assurer qu'elle compte se divertir aujourd'hui comme on ne se divertit point. Que peut-elle voir en effet, que des femmes dont le système est si différent du sien, qu'elles ne peuvent jamais être à l'unisson, fût-ce même sur les fichus et sur les coëffures? Je m'entendrai dire que j'ai un visage à faire contre, vous savez bien quoi; et que si aujourd'hui ou demain on étoit dans l'état où je suis, on sauroit prendre des spécifiques que les médecins de la cour ne donneront jamais : mais c'est trop discourir; partez, ma quenouille : il n'y a point d'ironie, à dire que je vous envie; rien n'est plus vrai. Parlons sérieusement, voici une chose qui m'embarrasse : c'est la duchesse de Saint-Pierre, qui part demain au soir avec un regret infini si elle ne vous voit pas; le mérite qu'elle a acquis dans ses voyages me met fort dans ses intérêts; et son prompt départ vous mettroit à couvert des suites : cependant je ne veux point, comme vous dites quelquefois, payer de

votre personne pour me faire valoir à Utrecht.

Passe pour le cédrat envoyé à Me. de Dangeau : passe encore pour toutes les caresses ; il faut avouer que toute sa personne y invite assez : mais Saint-Cyr ! et Saint-Cyr sans moi ! quelle nouvelle ! je sens, en ce moment, la jalousie la plus vive, l'envie, jaune fille d'enfer, et

Tout ce que la rage fait dire
Quand elle est maîtresse des sens.

J'avois une légere espérance de pouvoir moi-même vous rendre cette lettre du maréchal d'Harcourt : mais n'ayant pu avoir l'honneur de vous voir, je crois, comme elle ne gagneroit rien à vous être présentée de ma main, qu'elle ne perdra pas non plus à vous être envoyée : il me mande qu'il se plaint à vous de ce que mon importance m'empêche de lui écrire. Je viens de chez Mr. le Dauphin ; on m'a refusé la porte ; les exceptions sont dangereuses : l'appétit est revenu ; il se joue avec beaucoup de gaieté ; tranquillisez vous donc, ma chere tante ! je n'ai rien appris d'aujourd'hui. L'indignation continue parmi les honnêtes gens ; les autres traitent ce crime de bagatelle. Je sais bien mauvais gré au soleil de luire

avec tant d'éclat dans mon cabinet, quand vous n'y êtes pas.

LETTRE XXXIV.

IL y a bien long-temps, ma chere tante, que je n'ai eu l'honneur de vous voir ; et il s'est passé tant de choses qui en ont prolongé la durée, que j'ai toutes les peines du monde à comprendre qu'il n'y a pourtant que trois jours. Vous avez eu la fievre cette nuit, vous l'aurez encore ce soir ; vous avez joué au piquet sans moi. L'accident arrivé au maréchal d'Harcourt, tient aussi une place considérable dans la durée de ce temps ; mais j'ai appris que nous dînerons demain avec vous ; nos dames y comptent. Si vous vouliez ajouter à cette consolation celle de nous avouer que vous avez trouvé Mr. Pelletier, tout court qu'il est, un peu long, nous aurions lieu d'être contentes de vous. J'espere que je vous montrerai bientôt un ouvrage qui vous fera voir que mes peines, tant de corps que d'esprit, ne m'empêchent pas de penser à ce qui vous peut plaire. Je ne vous mande point des nouvelles du maréchal d'Harcourt, parce que Me. de Villefort vous

en a dit de ma part ; il prend demain de l'émétique, et part après demain. Vous êtes seule ; je voudrois bien que votre cabinet fût aussi inaccessible aux lettres et aux tristes pensées qu'aux personnes, pour m'y transporter en corps, en esprit, et en argent, si vous le voulez. Est-il vrai que vous n'avez que le tête-à-tête de Jeanneton pour toute ressource ? Quand vous me voudrez, Mlle. d'Aumale m'appellera par la cheminée.... Voilà vos ordres. J'accepte avec plaisir la partie que vous m'offrez, quoique fondée, si je ne me trompe, sur un principe qui n'a rien de bien agréable, ni dont je puisse convenir. La fin de votre billet est d'une injustice extrême : je n'y puis faire d'autre réponse que celle-ci :

Et Phedre dans son cœur me rend plus de justice.

Je suis aussi touchée de votre derniere bonté, que si je n'y étois pas accoutumée. J'ai appris des choses qu'il est bon que je vous dise, et que je ne puis écrire.

LETTRE XXXV.

JE viens d'éprouver tout-à-l'heure l'espece de crainte qu'on a pour les gens qu'on aime : vous aviez envie d'être seule, et je n'ai osé vous dire que j'aurois été bien aise de vous parler un moment. J'ai donc recours à ma ressource ordinaire, pour vous rappeller une conversation que j'ai eue avec vous dans la forêt de Fontainebleau. Je vous y dis, ma chere tante, que je n'avois d'autre vue en ce pays-ci pour moi, que celle d'y jouir de votre commerce : mais que j'y avois une extrême passion d'y attacher mon fils auprès de Mr. le Dauphin; ce qui seroit très-important pour lui, soit que je le marie, ou ne le marie pas si-tôt. Si M. de Caylus vivoit, il seroit encore menin; grace qui, comme vous savez, ne lui avoit été accordée que par vous et pour moi : mon fils a les mêmes raisons, et n'a pas les mêmes sujets d'exclusion. Si le roi ne rend pas à M. d'Antin une place dont il s'étoit défait, et qu'il n'y ait personne dans la famille pour qui il la demande, croyez-vous, ma chere tante, que j'y puisse penser et que j'aie

quelques démarches à faire ? ou croyez-vous qu'il faille attendre que mon fils soit un peu plus connu ? Je vous expose mes pensées assez mal digérées, parce que je sais que je ne hasarde rien avec vous : mais sûrement après vos bonnes graces, il n'y a rien que je souhaite plus passionnément, que de voir mon fils attaché à Mr. le Dauphin.

Le roi va tirer. Me. la Dauphine se porte assez bien : j'ai été savoir de ses nouvelles : elle m'a fait l'honneur de me faire entrer ; et je puis vous assurer, ce que vous croirez sans peine, qu'il n'y a rien de plus fleuri que son teint ; je crois qu'elle alloit se remettre au lit ; elle compte pourtant vous aller voir. Me. de Villacerf s'est évanouïe véritablement en entrant dans sa chambre : j'y étois encore : l'émotion de cet accident, jointe à la foiblesse de mes jambes, m'a presque invitée à en faire autant. Vous aurez ce qui fait le plaisir de votre jeu : je n'ai osé convier Me. d'O, nous aurons Me. d'Elbœuf.

LETTRE XXXVI.

IL est vrai qu'on ne sauroit trop prendre garde devant qui on parle, ni trop peu parler. Mais je suis affligée de tout ce qui vous confirme dans la crainte que vous avez du monde ; un peu de société vous est nécessaire. On est bien à plaindre de voir au travers d'un nuage, sur-tout quand il est aussi aisé de l'ôter ! il me sera aisé de vous obéir à l'égard de Me. d'Haussy. Sa douceur, et l'envie qu'elle a d'acquérir du mérite, donnent une grande facilité et un grand courage pour les avis : elle me paroît lire avec plaisir des livres de piété ; je ne m'incommode en façon du monde pour elle : elle est souvent dans ma chambre, comme n'y étant pas pour moi. Soyez assurée de ma protection à la chancellerie, et que je seconderai de mon mieux les grandes vues que vous avez à la cour ; il est bien vrai qu'elles sont grandes, et que je serois bien heureuse, en les secondant, de les imiter dans leur perfection.

L'adieu est bien long, jusqu'à demain ! n'y a-t-il point de chancelier en robe courte, qui me soit favorable ? Croyez-

vous, ma chere tante, que l'impatience que j'ai toujours de vous voir ne soit pas redoublée par ce que vous avez eu la bonté de m'écrire ? Si les moindres choses qui me viennent de vous me vont au cœur, jugez de l'effet de votre derniere lettre. Je n'avois garde de parler de ce qui regarde Mr. et Me. Desmarets ; j'espere que vous serez de plus en plus persuadée que je sais me taire. Me. de Remiremont m'a priée de savoir de vous, si vous n'auriez point à Saint-Cyr quelques demoiselles, qui ne voulant point être religieuses, et ne pouvant se marier, voudroient quelques prébendes de Remiremont : elle seroit ravie d'en avoir : vous savez qu'il faut les preuves des meres.

LETTRE XXXVII.

1712.

Me. DE CAYLUS.

POur cette fois le ballot est arrivé ; le roi est au conseil ; profitez de votre solitude : nous irons l'interrompre dès qu'il nous sera permis.

Me. DE DANGEAU.

M. Ducas, qui se porte bien avec ses lingots, nous ouvrira les portes, à ce que je pense.

Me. DE CAYLUS.

Le ballot est chez vous à la ville. Mais M. de Torcy n'y étoit plus : nous allons lui écrire.

Me. DE DANGEAU.

On le mettra dans le traité de paix : là, là ! vous voilà interrompue dans votre solitude ! et c'est tout ce que je veux.

Me. DE MAINTENON.

Je suis plus qu'interrompue, je suis inquiete : pourquoi un conseil ? Seroit-il arrivé des nouvelles ? Je ne puis croire qu'elles soient mauvaises : vous êtes de si belle humeur !

Me. DE DANGEAU.

On n'a pu achever le conseil : il n'y a rien de mauvais. Il me semble que

vous devriez savoir que M. Ducas est en sûreté : il est à la Martinique.

Me. DE CAYLUS.

Écrivez encore quelque chose, ou tout au moins renvoyez ces quatre belles lignes, pour que nous ne les perdions pas, quelque honte qu'elles nous fassent.

Me. DE MAINTENON.

Voulez-vous de mon dîné?

Me. DE DANGEAU.

En pouvez-vous douter, quand ce ne seroit que pour ne pas vouloir du nôtre? Je vous promets de ne n'avoir pas tout mon esprit dans mon estomac.

LETTRE XXXVIII.

SOyez en repos, ma chere tante, sur le personnage que je vous ferai faire. Je suis aussi délicate que vous-même, et beaucoup plus que je ne le serois pour moi. J'aime bien Me. de Dangeau : mais si je ne voyois qu'elle trouve son

plaisir avec vous, si je soupçonnois qu'il y entrât de la complaisance, des égards, de la considération, autre chose enfin que la véritable amitié et le goût personnel, je ne vous la proposerois pas. Elle sera avec sa famille jusqu'à la promenade, c'en est autant qu'il lui en faut : sa véritable récréation est d'être avec vous. Savez-vous, ma chere tante, qu'en vous abymant, c'est nous jeter, nous autres, dans un puits ? Avec Me. Voisin ! miséricorde ! vous me faites transir : nous y dînerons demain : elle l'accepte avec plaisir, nous mande-t-elle, et c'est bien fait de lui donner le pas : j'irai un peu fourrer là mon nez pour la compagnie. Je reviens aux personnages : vous faites celui que vous avez toute votre vie fait, le seul qui vous convienne, celui de ravir et de charmer, au moins nous autres, et tous ceux qui ne se soucient que de ce qui s'écrit dans la gazette. Vous êtes-vous souvenue de Ste. Marthe ma patronne ? J'ai reçu un bouquet de Mlle. d'Aumale ; mais je voudrois vos prieres et les siennes. Est-ce la grande solitude aujourd'hui, ou une solitude mitigée ? Le temps s'écoule ; et je n'entends parler de rien. Je crains.....

Les gens qui n'ont qu'une affaire sont

dangereux ; et quand l'oisiveté s'y joint, c'est encore pis : ces réflexions ne m'empêchent pas de revenir à la mienne. Que les autres vous soient insupportables, je vous le passe : mais que vous le soyez aux autres, voilà ce que je ne puis supporter. Est-il possible, après les nouvelles d'hier, celles d'hier au soir, et ce que vous a dit votre petit doigt ce matin, que vous ayez des pensées si noires et si injustes ?

RÉPONSE.

CE n'est ni chagrin, ni humilité qui me fait refuser Me. d'O : c'est une persuasion bien fondée que les dames se divertissent mieux chez elles que chez moi, ce qui est très-raisonnable. Il n'en est pas de même de vous, ma chere niece : je voudrois vous avoir, et il est cruel qu'un plancher soit assez fort pour nous séparer, et pas suffisant pour empêcher le bruit. J'ai emporté ce matin les clefs de ma chambre dans ma poche pour vous sauver de Jeanneton. Si M. Boudin vous permet demain la Messe, j'y consens, à condition que vous ne sortirez pas de la niche : ne bouffez pas tant qu'à l'ordinaire, afin de pouvoir vous mettre un

moment à genoux, et qu'on vous place comme moi au bas de l'église ; il faut ensuite vous mettre au lit, et nous attendre sur les trois heures. J'ai passé une douce journée avec Mlle. d'Aumale. J'ai eu, une heure, quatre petites filles d'Avon : la plus grande, qui m'a paru la plus ignorante, nous a dit, qu'au long de la journée, elle offre son travail et ses peines à Dieu : n'est-ce pas là être bien avancée ? M. le chancelier est avec le roi ; mais ce sont gens où il y a peu de sûreté : ils en ont peut-être pour trois heures, et se sépareront peut-être dans une demi-heure ; ce sont ces incertitudes-là qui me tuent. Ce seroit une fin bien heureuse de vous dire qu'il n'y en aura jamais dans l'amitié que j'ai pour vous : ce qui se rapporteroit, et à l'incertitude et à la fin : mais on n'y fait plus tant de façon, et pour finir à la mode, j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XXXIX.

De Madame de Caylus.

ON me dit, en ce moment, que le roi va chez vous à cinq heures, qu'il a travaillé avec son ministre. Ainsi

nous sommes sans espérances. Cependant, comme on ne s'en défait pas aisément, je vous donne avis que je suis chez moi, que je n'en partirai point, parce qu'une agréable sympathie m'a donné un mal auquel vous êtes encore moins sujette que moi. Il est temps de renouveller les fonds. Mais sans reproche, nous avons bien joué, et bien perdu pour cent francs; aussi ne craignez pas que je vous en redemande si-tôt. Je ne sais du tout quels beaux yeux vous ont si fort éblouïe. Il n'en est guere qui fassent tant d'effet. En gardant le lit, je me suis préservée du froid, et préparée à la grande journée de demain : celle d'aujourd'hui m'a paru triste. Et, en vérité, je n'en trouve de bonnes que celles où je *cabale*. Des pillules, que je pris hier au soir, et qui n'ont pas eu la complaisance de faire leur effet de bonne heure, feront que vous n'aurez que les *cheres dames*. Je ne leur porte point d'envie; car je ne suis point envieuse de mon naturel. Mais je voudrois bien partager les plaisirs de votre soirée, et être témoin de votre déconfiture. Vous voyez, madame, que le présent ne fait pas oublier l'avenir; et que le plaisir de vous voir aujourd'hui est déja passé, quoique je n'en aie pas encore joui.

Je vous ai envoyé un livre si fort à la hâte, que je n'ai pu vous avertir de passer la généalogie de l'auteur, et de lire sur-tout les notes. J'espere qu'elles vous amuseront : elles tiennent plus de place que tout le reste du livre. Il est vrai que la duchesse de Noailles a donné un peu de vie ; mais je sentois qu'elle prenoit sur la mienne : je me porte pourtant bien ce soir. Je vous envoie ce livre, que l'abbé Genest vouloit vous présenter : je m'en suis chargée, pour vous épargner une révérence et un compliment dans quelque passage.

M. d'Harcourt n'est pas sans espérance que les affaires du nord ne forcent l'empereur à faire aussi promptement la paix que vous le desirez, mais qu'il faut toujours s'attendre qu'il résistera le plus qu'il pourra. La duchesse de Noailles vous prie de croire que l'ambassadrice, à qui elle donne à souper, n'aura les entrées chez elle, que long-temps après que vous en serez sortie. Dans le temps que Mlle. Léger est entrée, j'allois mettre la main à la plume. Un rayon de soleil, qui paroît assez mal-à-propos, me donnoit de belles pensées. Je ne verrai donc point mes cheres dames, disois-je : et elles n'y gagneront rien ! point de ressource !

ressource ! Il n'y a rien où se reprendre. Mlle. Léger vous aura fait le détail de mon soulagement. Mais j'en aurois besoin d'un autre. Qui ne vous voit pas, ne goûte rien. J'ai donc un regret infini de ne pouvoir partager avec vous le dos de Mr. Pelletier. Vous devriez bien envoyer chercher cette grosse d'O. Pour moi, je suis très-contente que vous vous accommodiez des niaises, et je renonce au premier rôle. On ne sauroit donc être tranquille un seul jour. Le moyen que je me repose ! vous avez donc la fievre. N'est-ce point assez que mon estomac me reproche ces vilaines asperges ? Il faut que mon esprit me les reproche aussi : je suis dans les remords, dans la crainte, et bien peu d'espérance pour demain. Nous n'avions garde de ne pas vous ordonner de dîner demain avec nous. Et je ne vous conseille pas de vous commettre à notre empire, quand vous ne voudrez pas nous voir. Nous en sommes des plus affamées. Pour moi, je sens que ma santé en a grand besoin.

LETTRE XL.

J'Ai vu dans ma chambre tout à la fois le plus grand des princes ; une Dauphine plus aimable que celle dont Me. de la Fayete sut faire un portrait si charmant ; un Dauphin, l'effroi des courtisans et les délices du peuple ; ma tante, et ma tante jouant au piquet pour m'amuser ; Me. de Dangeau : enfin, que me manquoit-il ? et que me reste-t-il, que le souvenir de ma gloire et de mes plaisirs passés ?

Notre affaire n'est pas faite : mais nous espérons qu'elle se fera. Il y a quelque apparence que Me. la duchesse de Berry n'aura pas le sol, qu'elle parlera à Mr. le duc de Berry, que Me. de Pompadour arrivera avec cette éloquence qui charme Mr. Fagon, et que Me. de la Vieuville sera dans nos intérêts. Voilà où nous en sommes. Je n'ai ni vos inquiétudes, ni votre courage.

LETTRE XLI.

1714

L'Affaire de Me. de Gouvernet est bien traversée : le compte que je vous en veux rendre, n'est que pour continuer à vous en instruire, comme je le ferois dans une conversation.

Mr. de Torcy a rendu la lettre de Me. de Gouvernet la grand'mere, et a fait au roi la recommandation de la reine d'Angleterre. Le roi a répondu qu'il avoit entendu parler différemment de cette affaire par Mr. Voisin et par Mr. Desmarets, mais qu'il falloit qu'il la rapportât au conseil d'état. Cet incident est fort mauvais pour nous, parce que nous aurons contre nous Mr. le chancelier et Mr. Desmarets ; ce dernier par un banquier de Lyon à qui Me. de Virville a marié sa fille : ce banquier est riche et dans les affaires, homme d'esprit et de ressource, et très-bien avec le contrôleur-général, qui pourtant n'auroit naturellement rien à voir dans cette affaire. Il n'est question que d'obtenir ou d'empêcher que le roi ne fasse pour cette suc-

cession ce qu'il a fait à la mort de l'autre Mr. Hervart, dont vous vous souvenez bien, puisque vous l'obtîntes du roi. Nous en avons le brevet, que j'ai fait voir à Mr. Voisin : les mêmes raisons subsistent : et la conjoncture est plus favorable par la considération de la reine d'Angleterre et par les malheurs de Me. de Gouvernet, qui n'a plus que cette ressource, et qui, comme vous savez, n'est pas moins digne d'estime que de pitié.

La grace que Me. de Gouvernet demande au roi, ne la favorise en rien personnellement : puisqu'aucun des effets de la succession de son frere ne doit sortir du royaume. Elle la met seulement en état de rendre justice à sa famille, et de faire un partage conforme aux loix, à l'ordre naturel, et aux usages reçus parmi des gens de cette condition : ce qui, par un cas particulier et qui demande une attention digne de la bonté et de la justice de S. M., ne se pourroit plus espérer, si Me. de Gouvernet étoit jugée morte civilement, sa représentation n'ayant point lieu dans la coutume où les biens du Sr. d'Hervart sont situés. Me. de Gouvernet sa sœur n'héritant point, cette grande succession passe toute entiere à l'abbé de Gouvernet et à Me. de Virville

sa sœur, Mr. le marquis de Gouvernet étant mort, il y a plusieurs années. La marquise de Gouvernet, qui est à Londres, disposera de son bien, selon ou contre les loix : Si c'est selon les loix, le roi, qui ne veut que la justice, la verra satisfaite ; si c'est contre, tout ce que Me. de Gouvernet aura fait deviendra nul.

LETTRE LXII.

ZÉphyr est arrivé tantôt dans ma chambre avec une si grande quantité d'oranges, qu'il en gémissoit sous le poids : mais je n'ai pu y donner, en ce moment-là, toute l'attention que j'aurois voulu. Mr. de Contade étoit dans ma chambre : et vous croyez bien que j'avois quelques questions à lui faire. Je lui en ai fait sur Mr. le duc, dont il m'a dit beaucoup de bien ; il ne savoit rien des lettres, ni interceptées, ni reçues, ni écrites, et ce n'est qu'ici qu'il l'a appris. Il m'a dit aussi beaucoup de bien du comte de Mailly, sans que je lui en parlasse : de mon fils, il n'avoit garde de m'en dire du mal. A Mr. de Contade a succédé M. le Maréchal d'Harcourt, qui m'a proposé de faire apporter son dîné : j'y ai consenti : un

instant après, Me. la duchesse de Guiche lui a envoyé demander la soupe : je me suis trouvée tout-à-coup dînant en très-grande compagnie, mais la fin du dîné du roi m'a tirée d'intrigue. Je suis seule, et je reviens aussi-tôt à l'envie que je porte à Fanchon ; mais Mr. Thibault, homme très-considérable dans mes affaires, entre dans ma chambre avec une liasse de papiers à faire trembler. Vous quitter pour lui est une action si héroïque, qu'elle demande récompense. Un peu de piquet ce soir, pendant le travail de Mr. Voisin, me paroît nécessaire à toute la cabale. Je ne sais pourtant si Me. de Dangeau ne voudra pas se reposer : mais je fais si bien sans elle, que si vous donniez tant soit peu moins à vos passions, vous en seriez bien aise. Puisque j'ai la plume à la main, il faut que je vous écrive une chose que je ne trouverois peut-être de long-temps à vous dire. Est-il vrai que notre ami Mr. le Gendre a une mauvaise affaire sur le corps ? qu'il court risque d'être révoqué ? J'en serois vraiment bien fâchée : c'est le petit Bontems qui me l'a dit. Adieu, ma chere tante, je vous quitte pour Mr. Thibault : et en vérité, il ne vous vaut pas.

LETTRE XLIII.

1714.

LA duchesse de Noailles ne sauroit encore sortir aujourd'hui, moins pour son mal, que pour quelque chose qu'on a mis à son pied ; et ce quelque chose n'est point un parfum. J'en suis bien-aise, je vous l'avoue. J'aurai une raison indispensable d'aller chez vous, sur-tout après l'alarme de ce matin. Je me porte si bien, que si je ne craignois de vous déplaire, j'irois à l'instant vous dire tout ce que je sais. Le roi n'ira-t-il chez vous qu'à trois heures ? De là dépend ma sortie pour éviter quelques pas de plus. Voyez combien je me ménage et vous obéis. Votre retraite est-elle simplement de repos pour éviter les importuns du château ? Je vous envoie une lettre de M. de la Feuillade : il est pénétré de reconnoissance pour vous. Il n'a pas tort. Que je sache au moins de vos nouvelles !

RÉPONSE.

J'ai une médecine à prendre, à rendre,

et beaucoup de lettres à écrire : je suis assez libre avec vous, pour n'y avoir nulle contrainte ; mais je n'ai point assez de pouvoir sur moi pour me livrer aux écrits ennuyeux, quand je suis à portée de vous entretenir : conservez-vous donc pour ce soir, pendant la longue séance de Mr. de Ponchartrain. Mr. le duc de la Feuillade est reconnoissant de peu de chose : je voudrois de tout mon cœur qu'il fût content.

LETTRE XLIV.

De Mad. de Caylus.

IL y a plusieurs jours que je garde cette lettre du pauvre Bonrepos, pour vous la lire moi-même. Je m'imaginois que vous en seriez moins importunée, et qu'il seroit plus court de retirer sur-le-champ celle qu'il veut faire donner au roi. Mais cette maniere d'abréger est comme la négligence de Me. de Coulanges. Je vous envoie donc mon paquet, qui ne vous est présenté que pour que vous soyez informée, en cas que le roi vous en parlât ; et vous aurez la bonté de me-

renvoyer la lettre qui est pour lui. Puisque la vertu nous manque, montrons-lui que nous savons nous en passer : adonnons-nous sans scrupule au libertinage. Je ne sais ce que l'académie dira du mot *acoquinée* : mais j'en sens, moi, toute l'énergie avec vous. La duchesse de Noailles veut bien vous donner à dîner demain. Il ne fumera point dans mon cabinet. J'imagine que votre journée pourra être assez douce, la matinée tranquille, le dîné raisonnable, et le piquet charmant. Et comme un de vos grands plaisirs est d'en faire à ceux qui en manquent, et à ceux que vous aimez, je vous annonce les niaises et les amies fort contentes de la distribution de cette journée.

LETTRE XLV.

JE n'ai point été chez vous, ma chere tante, parce que le nez prié (1) est encore à naître. Je ne me suis point proposée, parce que le nez proposé est né en ma personne pour vous. Je goûte le

(1) *Le nez prié.* Les gens qui sont de tout.

repos et la solitude, fort aise de trouver qu'elle me plaît. Je m'en vais faire au P. le Tellier une visite, que je médite depuis long-temps. Je jouerai la comédie ce soir avec plaisir. Quoi ! la comédie ? Mr. Voisin, Mr. Desmarets, ne vous donneront pas la moindre envie de jouer au piquet ? N'aurez-vous nul égard à tout l'argent que vous me gagnâtes hier ? Je suis piquée au vif. Vous m'avez insultée dans ma perte, et vous m'y laissez sans aucun égard. La demie est sonnée : Mr. Voisin est passé il y a long-temps, et je n'ai plus d'espérance.

LETTRE XLVI.

1714.

IL y auroit bien des charges vacantes, et bien des charges données, avant que je pusse vous joindre. J'ai pourtant un ami qui veut que je vous parle : c'est Mr. d'Huxelles. Sachez donc que s'il ne demande pas d'être capitaine des gardes, son allure, qui n'est pas leste, et les cinq cents mille francs qu'il faut donner, mettent un frein à la passion qu'il a toujours eue d'avoir une charge qui l'attachât

auprès de la personne du roi. Si pourtant Sa Majesté lui faisoit l'honneur de penser à lui, je crois qu'il trouveroit de l'argent et des jambes, au moins pour trois mois dans l'année. Je vous écris, madame, dans l'espérance de recevoir la récompense du sacrifice que je vous fis hier de ce dîné du roi. J'attends dans mon lit le mystérieux Léger: j'ai de l'effilé à ma tête pour enseigne de mes desirs.

Le repos, le silence et le chaud vous sont nécessaires; mais il est pourtant triste de n'avoir que la seule Fanchon: que ne puis-je me glisser sous sa forme, pendant l'absence du dos de Mr. de Ponchartrain! je bavarderois, je lirois: mais je ne vous dirois rien du chagrin de Mr. le Duc, parce que je n'en sais rien. Selon que les visites rendront, je vous écrirai, puisqu'au moins cette maniere de pénétrer jusqu'à vous est sans inconvénient.

Vous devriez bien me permettre de vous envoyer Me. d'O, pendant que Mr. Voisin travaillera avec le roi: je serois de moitié avec vous, et serois ravie de sentir que je joue. J'ai été si seule cet après-dîné, que je me suis un peu endormie à la fin. Envoyez-moi, je vous prie, vos ordres pour demain: m'en tiendrai-je simplement à la Messe? Je suis in-

quiete de votre état, ma chere tante : vous n'étiez pas bien hier au soir.

LETTRE XLVII.

1714.

VOilà un jour qui ressemble bien à ceux où je ne dois pas avoir l'honneur de vous voir : on ne voit goutte dans ma chambre, et j'y suis au coin de mon feu, après avoir dîné avec Me. de Dangeau, que vous pouvez voir présentement sans danger ; elle convient qu'il n'y a que le premier aspect qui étonne, et que l'événement d'hier ne nuit à personne : il n'y en a de plus aucune dont elle se soucie : et elle aime assez personnellement M. du Maine. Il est bien simple, s'il croit que mad. la duchesse est bien-aise : je sais qu'il s'en faut de beaucoup, et qu'elle croit que c'est diminuer le rang de ses enfants, que d'y en associer d'autres : voilà tout ce que je sais.

Cent francs que vous gagnâtes hier au soir, ne pourront-ils point mettre quelque sel dans votre piquet ? Je puis vous assurer du moins, que mad. Voisin en trouve la dose suffisante. Quoi qu'il en

soit, vous ne ferez pas mal d'augmenter un peu la compagnie. La pauvre grosse d'O fit hier la roue au-tour de votre niche, jusqu'au moment de la conclusion: Me. Voisin ne voulut point tourner la tête derriere elle, pour n'être obligée à aucune civilité: il faudra la voir aujourd'hui: Me. Desmarets fit hier une action héroïque, mais vous feindrez de l'ignorer. Me. Voisin profita si peu de la leçon que contenoit votre billet, et que ma grosse tête avoit jugé devoir faire un effet si merveilleux, qu'ayant prié Me. Desmarets, et Me. de Roquelaure, tout ce que la France à de plus brillant, elle contre-manda tout, sans autre cérémonie, pour venir dîner avec vous. Cependant Me. Desmarets l'envoya prier le soir de venir souper avec nous: on y vint, on y fut reçu à merveille, et on perdit vingt écus, que nous partageâmes, Me. de Dangeau et moi, en vérité, comme des pauvres. Adieu, ma chere tante! je vous suivrois, la mort entre les dents.

LETTRE XLVIII.

QUe dites-vous, ma chere tante, de la nouvelle qui vient d'arriver d'Espagne ? Un coup aussi hardi de la part de la reine ne fait-il pas trembler ? et la destinée de Me. des Ursins ne fournit-elle pas de grands sujets de méditation ? M. de Cambray est très-mal : je suis assurée qu'on prie bien Dieu pour lui à Saint-Cyr, et que vous ne vous y oubliez pas. Je ne voudrois pas une autre charge à la cour, si les plaisirs se soumettoient, comme ils le devroient, au titre de ma charge. Comme nous avons appris, d'un bon auteur, que tout est supposition, je suppose que vous vous divertirez demain. Me. Voisin m'a fait dire fiérement que vous le lui aviez déja mandé, et que vous n'étiez pas en peine de sa réponse sur une semblable question. Me. de Dangeau sera revenue ce soir, et pour votre jeu, si vous le voulez. Pour moi je suis toujours à votre service ou à votre refus, également contente, pourvu que vous le soyez, et que vous ne me traitiez pas en Néron.

LETTRE XLIX.

L'Etat où vous êtes sur le roi, est précisément celui où je me trouve chez moi : mais après tout, ma chere tante, tenons-nous-en à ce que vous voyez, et jouissons même de ce que tout le monde convient qu'il est beaucoup mieux aujourd'hui. Je ne manquerai pas de vous mander tout ce que j'apprendrai, puisque vous me l'ordonnez. Je regardois comme un crime d'aller vous entretenir de choses tristes : c'est ce qui me retenoit la main : les gaies ne viennent point à mon esprit. Je suis dans un état assez naturel, et j'espere véritablement que je n'aurai que ce qu'il faut.

M. Bourdin a vu dîner le roi, et lui trouve l'air moins abatu, et en tout, assez bien. Le cardinal de Rohan eut hier une conversation avec le procureur-général, qui mériteroit de vous être rendue : ils ne se persuaderent ni l'un ni l'autre : mais cependant le procureur-général parut résolu de faire des efforts auprès du cardinal de Noailles : s'il est sincere, on pourroit espérer plus de lui que de qui que ce soit ; il est bien cruel

de voir que ces gens-là mettent le roi dans l'état où nous le voyons, et aient en même-temps l'insolence de dire que ce sont les autres !

LETTRE L.

De Madame de Maintenon.

JE me suis fait apporter ce matin (car je me hâte de me dépouiller, de peur qu'on ne me dépouille bientôt) une quantité prodigieuse de robes que j'ai distribuées. Je vous envoie ce qu'il y avoit de plus précieux : la palatine d'hermine est très-chaude et très-incommode, parce qu'elle tourne toujours : les mitaines sont trops étroites pour un bras si court : les couvre-pieds sont fort raisonnables, et je n'ai aucun mal à en dire. Je m'en vais à Saint-Cyr : je compte de revenir chez Me. la duchesse du Lude : après cela, je viendrai attendre le piquet, pendant que Mr. de Pontchartrain travaillera avec le roi. Bon jour, la petite niece ! voilà des oranges, des livres, et l'on a dû vous porter des faisans ; si je pouvois vous faire des présents plus solides, je le ferois d'aussi bon cœur.

RÉPONSE.

Je ne sais de quel côté me tourner, pour louer, pour admirer, pour me réjouir : je n'ai jamais vu tant de choses ensemble, ni rien de si aimable : que vos présents sont rares ! mais que vous vous entendez bien à en faire ! la lettre me transporte : la solidité de Dubois a beau me rappeller à la chaleur de la palatine, à l'utilité des mitaines, aux boutons d'or, aux plus belles toilettes : le billet m'enchante, et il faut l'avoir lu plus d'un jour pour donner attention à tout le reste : les *belles annales* que vous vous êtes fait apporter ce matin ! la solidité ne se trouve pas moins dans vos présents que l'agréable ; et tout est pour moi renfermé dans votre souvenir.

Le dîné que je vais faire, me pese trop, et mes regrets pour celui que je perds sont trop cuisants, pour ne vous en pas en dire un mot : je crois même que vous auriez une élégie, si je savois faire de bons vers : mon estomac est débile et souffreteux : je n'ai point dormi : j'ai un visage, vous savez à quoi faire contre ; cependant il faudra être gaillarde et avoir le mot pour l'étranger. Dès que

je serai quitte du Ragosqui, j'écris son nom à la françoise, j'irai chez vous, attendre avec mon ouvrage, ou avec un livre, la récompense de ma docilité : et je vous avertis que je ne prendrai jamais pour moi ce que vous dîtes hier, qu'il falloit ne vous compter pour rien : vous ne voudriez pas payer la plus belle action de ma vie par une injusice aussi dure que celle-là.

LETTRE LI.

1715.

JE ne sais si c'est sympathie, du moins je m'en flatte : mais en lisant ce funeste billet, qui m'apprend vos coliques et vos tranchées, j'ai été saisie de tranchées et de coliques, qui m'ont fait sortir de l'église. Je suis soulagée, et je le serois bien autrement, si c'étoit un signe que vous l'êtes aussi. Votre billet a de quoi mettre le trouble dans toute une ame, sensible, comme je le suis, à l'oppression où vous tient le genre humain. Vous serez au moins soulagée de la part de M. d'Heudicourt, dont les propositions sont très-déraisonnables. Valincourt le lui dira : comme

il es fort de mes amis, et que je ne puis souffrir qu'il soit janséniste, je l'ai joint avec le cardinal de Rohan, pour qu'il approfondît toute cette inique cabale : je puis bien vous répondre qu'il revient tous les jours de la grande opinion qu'il avoit du cardinal de Noailles, et que ses procédés lui déplaisent beaucoup.

L'agonie du curé de Saint-Sulpice me trouble infiniment : je regrette la perte que vous faites en lui, celle de l'Eglise, et la mienne : nous ne saurions être un seul jour sans peine. Dans le dessein que vous aviez hier de vous faire lire quelque chose qui vous amusât, je crus ne pouvoir trop vous éloigner de ce siecle-ci, tant par l'antiquité que pour les mœurs ; mais je fus jalouse de mes philosophes : je me couchai pourtant avec la même obéissance, que je me laissai, l'autre jour, arranger et mettre à mon aise par la main, du monde, qui m'est la plus chere et la plus respectable : comment est-il possible que cette obéissance ne vous fasse pas voir que je suis née pour Saint-Cyr ? Le pauvre Sainte-Maure est enchanté de vous, et sa reconnoissance n'a pas tardé à venir jusqu'à moi. M. le duc d'Orléans, madame sa femme, et Me. Sforce, allerent à

l'Étoile, il y a trois jours : on ne voulut point de Me. de Castres, qui dit avec son air doux : *Ils vont noyer dans le vin leur grande douleur.* Voilà de ces traits qui la font passer pour méchante, mais que je lui pardonne.

LETTRE LII.

JE garderai donc le lit toute ma vie ! je suis mieux aujourd'hui, mais il faut faire un jour par docilité ce qu'on fait un autre par nécessité : ce qui gagne insensiblement, ou très-sensiblement, pour parler comme Me. de Montespan, toute l'année. Je viens de recevoir une lettre de M. d'Auxerre, écrite en sortant de l'assemblée, par laquelle il me mande que le cardinal de Rohan a fait un discours dont il est très-content, et même touché. Je vous en donne avis, non pour vous faire la cour de mon beau-frere, mais par l'espérance que j'ai que l'impression qui a été faite sur son esprit, peut être la même dans les autres : Dieu le veuille, ma chere tante ! je l'espere de vos éloquentes prieres. Vraiment ! voilà un vilain tour que vous nous jouez !

et il y a une méchanceté horrible à nous le déclarer avec un tel sang froid.

J'ai bien compris qu'il n'y avoit rien à faire à des avis aussi incertains, quoique vraisemblables. Mais il faut tout consulter dans la place où vous êtes. Il est certain que nous rendrions un grand service à l'état, de faire vivre le roi en l'amusant. Mais sans nous conduire par de si grandes vues, nous nous en rendrons un si grand à nous-mêmes, que nous nous y sacrifierons tout entieres, sans rien faire d'héroïque. Puisque vous vous contentez de moi, vous n'aurez que moi. Mais ne craignez pas que j'abuse toujours de cette modération. Il est assez bouffon de se quitter pour s'écrire.

LETTRE LIII.

1715.

NE faut-il pas être bien malheureuse, pour que Me. de Champinelle, que je ne vois jamais, entre par une porte, tandis que vous passez par l'autre ? Vous m'avez déja refusé deux fois, mais je ne

me rebute point. Songez que le roi n'est pas encore rentré, et qu'il doit travailler avec son chancelier. Je suis assez reposée : il y auroit charité à me vouloir. J'ai trouvé le maréchal de Villeroi fort sérieux sur cette incomparable princesse. Pour moi, je vous avoue, quoique je sois bien persuadée qu'il n'y a pas une autre conduite à tenir que celle que vous conservez, que je tremble d'un si grand changement. Une personne, qui a un tel pouvoir sur elle, doit être un ange ou un diable; mais c'est un ange.

Je ne sais si vous savez, que Me. d'Elbœuf avoit fort avancé le mariage de M. de Gontault avec une fille du chancelier, et qu'on le rompit hier de haut en bas. Vous n'aurez pas de peine à deviner de quel côté est le haut : la plus haute noblesse est bien basse.

Me. Desmarets m'a paru toute regaillardie : mais je souffrois fort impatiemment de ce qu'elle et Me. d'Elbœuf vous arrêtoient au vent. Il se fait nuit, et M. le chancelier pourroit être entré.

Si nous sommes encore inquietes, il vaut mieux l'être ensemble. Si je me présente devant vous, me donnerez-vous le sceptre d'or à baiser ?

Ne doutez point que ce pauvre Bon-

repos n'attendît une permission de vous pour partir. Je vais lui écrire pour le faire souvenir d'une vérité, que son expérience doit lui avoir apprise, que les sorties sont toujours libres dans ce pays-ci. Mais j'assaisonnerai cette liberté de quelque amitié de votre part, à laquelle il est toujours très-sensible. Que vous faites bien de vous reposer! Il me semble que j'en ai moins mal aux reins. Vous avez évité les Pelletiers, qui vouloient vous remercier: vous n'en auriez pas été quitte pour eux. Adieu, ma chere tante, vous êtes au repos; profitez-en le mieux que vous pourrez. Quand on fait, comme moi, son unique plaisir de vous voir, il y a entre vous voir et ne vous voir pas une différence infinie.

RÉPONSE.

Bon jour, ma chere niece! je me porte bien, quoique j'aie mal dormi d'avoir trop mangé: je voudrois que vos excès d'hier vous laissassent la force d'en faire de pareils demain. Je crois ne pouvoir mieux reconnoître l'extrême bonté de nos cheres dames, qu'en les refusant; et en leur rendant la liberté, qui me paroît le souverain bien: le roi les assujettit assez, sans que je m'en mêle; et j'étois vérita-

blement si lasse des conversations de la journée, que je n'aspirois qu'au repos. Si vous voyez M. le maréchal de Villeroi, tâchez de lui faire entendre raison sur Me. de Berry : ne devons-nous pas tous entrer dans ce qui plaît au roi ? Il veut une cour ; elle paroît vouloir en rassembler une : n'en cherchons pas davantage, et attendons du temps l'effet du pouvoir qu'elle a sur elle. Je trouve que c'est beaucoup, s'il est vrai qu'elle ait éloigné cet homme sans qu'on l'y ait forcée : et cela me paroît ainsi. Il n'y aura encore rien ce soir, mais nous serons demain bien abandonnées au plaisir. J'embrassois Brindy (1) comme votre fils, et avec l'inclination que j'ai pour ses semblables

LETTRE LIV.

UNe petite grace que le roi m'a faite hier, m'inquiete si fort, que je crois que je voudrois ne l'avoir pas reçue. Il y a deux mois ou environ, que j'eus

(1) C'étoit un paysan d'Avon, qu'elle catéchisoit, dont elle avoit donné le nom, en badinant, au fils de Me. de Caylus.

avis

avis qu'on avoit saisi aux Invalides une grande quantité de mousseline, et que c'étoit une confiscation à demander. J'en écrivis un mot à Mr. Voisin, qui me répondit, qu'il n'étoit pas temps d'en parler : depuis je n'y ai pas pensé. Le ministre, sans m'en rien dire, en a parlé au roi, qui m'a tout accordé : façon de servir ses amis bien obligeante ! cependant elle me met au désespoir. Il a donc été question de moi, sans que je vous en aie avertie ! Je le vis hier tout le jour, sans qu'il m'en ouvrît la bouche. Je vous dirai demain à quoi cette affaire se réduit : mais je voudrois l'abandonner entiérement, plutôt que d'avoir sur le cœur le poids que j'y ai.

RÉPONSE.

Je ne suis pas si délicate que vous, et je n'ai senti que de la joie, quand le roi me dit hier au soir qu'il vous avoit donné dix mille francs sur une confiscation ; qu'il destinoit aussi quelque chose pour moi, dont je ferai des aumônes. Je le remerciai en lui disant, que ce secours venoit bien à propos pour envoyer à Barcelone : et quand mon rideau fut fermé, je fis pour plus de dix mille écus de projets,

avec la résolution de vous exhorter à ne pas dépenser votre argent dans huit jours : car il me paroît que vous le jetez très-volontiers. Mon sommeil en fut retardé bien long-temps, et il ne me passa point par l'esprit que vous eussiez dû m'avertir : je ne vis que de l'argent, et le plaisir de le distribuer : faites de même, ma chere niece, et ne le mettez par sur une carte. Je suis encore très-abatue. Mr. Voisin est un homme admirable.

LETTRE LV.

C'Est à l'heure qu'il est que je vais faire des projets et des résolutions sensées : mais hier, et cette nuit, je ne pouvois penser à cet argent qu'avec amertume. Quoi ! disois-je, je parle des affaires de tout le monde à ma tante, et je ne lui dis pas un mot d'une qui me regarde, et qu'elle apprend par le roi ! peu s'en fallut que je ne visse le procédé honnête de Mr. Voisin, que comme un assassinat. Enfin, ne voyons donc plus que l'argent que je ne mettrai point sur une carte, je vous le promets : il paiera le voyage de mon fils, et me fera

payer les avances de Mr. Thibaut. Faudra-t-il que je remercie le roi ? je crois qu'il faudroit prendre un temps où il n'y aura personne. Il n'est pas étonnant, mais bien fâcheux, que vous soyez encore si abatue : l'abbé de Lignerac m'a pourtant bien loué la bonté de votre visage.

LETTRE LVI.

De Mad. de Maintenon.

JE serois assurément très-aise de jouer avec vous ; mais en me le proposant, vous m'envoyez une lettre à lire, qui est très-raisonnablement longue : vous m'ordonnez en même-temps d'écrire à M. d'Hudicourt : tout cela ne prendra-t-il pas presque tout mon temps ? Je ne suis pas destinée à vivre pour moi : je vais donc écrire à un homme, qui a une tête de bois, sans nulle raison, et qui se soucie peu de mes sollicitations. Je suis dans mon lit, assez lasse de mon voyage, et l'esprit rempli de sujets tristes. Mr. Fagon m'assure que l'état où vous êtes aujourd'hui est une preuve convaincante que vous n'aviez besoin que d'une évacuation: je fais ce que je puis pour le croire, car

mes raisonnements m'affligeroient trop. Bon soir à ma chere niece, jusqu'à demain à sept heures. Mr. le Chancelier ne fait que commencer son travail : il vient de dire au roi tout ce que Mr. le cardinal de Rohan fait pour tirer d'affaire Mr. le cardinal de Noailles : et vous savez ce que le parti en a dit jusqu'ici : je suis blessée d'une telle injustice.

LETTRE LVII.

BOn jour, ma chere niece ! je crains bien que la nuit n'ait pas été fort tranquille. Je ne reviens point de la foiblesse de notre roi. Si vous, ou votre fils, alliez mourir, vous seriez bien-aise de votre détachement pour toutes les choses du monde, et vous ne voulez pas vivre comme vous voudriez mourir ! Il n'a fait sa déclaration qu'après trois ans de réflexions : on peut espérer qu'elle sera ferme. Adieu, mon enfant,

LETTRE LVIII.

JE voudrois de tout mon cœur que vous vous portassiez aussi-bien que le roi ; il est dans son lit avec le plaisir du repos, qui n'est pas peu de chose, quand on a été épuisé de fatigue. J'ai consulté Mr. Fagon sur votre état : il dit qu'il le trouve assez sérieux, et qu'il demande un grand ménagement. Il seroit à desirer, si vous êtes destinée à demeurer dans votre chambre, qu'elle fût un peu plus commode. Je suis consolée d'une partie de Trianon rompue, puisque vous n'y auriez pas été. J'irai demain à Saint-Cyr, et je compte d'être à quatre heures et demie chez vous : il faudroit m'attendre avec une belle partie de piquet, et que Me. Desmarets en fût. Je demandai hier de vos nouvelles à Mlle. Plantier : elle me confia, après mille agréments, que vous preniez du quinquina. Vous voyez bien par ce billet, ma chere niece, que j'ai du loisir. Mr. de.... travaille avec le roi : je suis dans une chambre enchantée, et je croirois l'être, si je ne sentois un mal de tête et une lassitude qui m'avertit que je suis mortelle : mais j'apper-

çois un miroir qui me dit que je suis morte. Vous n'apprenez rien que vous n'ayez prévu : vous êtes chrétienne, et il n'y a rien en tout cela qui offense Dieu : la réputation sur le cœur est établie : imaginez-vous que la peur lui fit prendre un tel parti. Où en seriez-vous ? la providence conduit tout. Je crois qu'il ne faut rien dire, mais le presser de venir ici, sans contrarier son projet, disant seulement qu'il est assez important pour le consulter ensemble. Votre état, ma chere niece, me serre le cœur ; profitons de la contrainte où il faut vivre à la cour, et de l'oubli de nous-mêmes.

LETTRE LIX.

De Mad. de Caylus.

CE n'est point une nouvelle indifférente pour vous, ma chere tante, d'apprendre que Mr. le cardinal d'Estrées m'a envoyé ce matin, le plus galamment du monde, dans une belle bourse, 300 liv. que j'ai données aussi-tôt à Me. de Conflans : cette pension sera payée jusqu'au temps où la duchesse d'Estrées aura

laissé des logements vacants à l'abbaye. J'aurai, de plus, bientôt, pareille somme d'un autre homme, dont je sais remuer les entrailles. Je vous vis partir, vous suivant du cœur et des yeux, sans vous donner le moindre signe de mes regrets, tant nos Dames vous serroient de près! La soirée me paroissoit si longue, à la suite d'une journée où il n'y avoit eu que de la langueur! j'en fus moi-même si accablée, que de dépit je me couchai devant Me. d'Elbœuf. Il me sembloit que je portois toutes vos peines sur mon corps : du moins, il est bien certain qu'elles sont toutes dans mon esprit.

J'ai chargé Me. de Soubise du placet pour le cardinal de Rohan, et je l'ai piquée d'honneur : il faut nous servir de tout.

Il y a bien long-temps, ce semble, que je n'ai eu l'honneur de vous voir, ni de vous écrire : je n'appelle pas, comme vous savez, vous voir, que ce ne soit un peu plus seule. Je revins hier si sagement chez moi, que je m'imaginois mériter de grandes louanges.

Je me suis acquittée de votre commission pour le cardinal : il défere très-naturellement, et point en courtisan, à vos conseils. Il ne parlera plus de cette affaire :

il trouve que vous avez en cela, comme en tout, grande raison, et il seroit bien fâché de causer le moindre embarras au roi. L'acharnement qui est ici contre Me. des Ursins, est porté au-delà de tout ce que vous sauriez imaginer. On fait ce qu'on peut pour me corrompre : car j'appellerois corruption infâme, de saisir cette conjoncture pour paroître piquée de ce qu'elle n'a pas si bien fait en dernier lieu pour mon beau-frere, qui lui a d'ailleurs de l'obligation : peut-être même que l'affaire est toute différente de ce qu'on me l'a dite ; mais quoi qu'il en soit, elle est malheureuse : elle est mon ancienne amie, et je vous assure, ma chere tante, que vous ne lui avez rien avancé qui ne soit bien vrai : je la plains infiniment.

LETTRE LX.

De Mad. de Maintenon.

EN envoyant cette lettre, ma chere niece, mandez qu'elle est écrite à la fin d'une fievre de trente heures, bien promenée pour chercher du repos. Rougissez d'être esclave de la coutume, au

point d'être démontée de ce que votre fils ne suit pas le train ordinaire, qui l'auroit sûrement dérangé. A quoi vous sert tout l'esprit que vous avez ? et pouvez-vous être désespérée, quand ce jeune homme n'a rien à se reprocher ? Voyez-le, je vous prie, fuyant un jour de bataille, ou faisant une fripponnerie bien avérée. Tout son tort est d'avoir trop de sagesse : plus je pense à cette aventure, plus j'y trouve de sujets de consolation. Vous ne mépriseriez pas les discours du peuple ! et qui l'est plus que le courtisan ?

LETTRE LXI.

De Mad. de Caylus à Mlle. d'Aumale.

1715.

LA seule consolation, mademoiselle, à laquelle je sois aujourd'hui sensible, et que j'ai reçue depuis notre cruelle séparation, me vint hier par le mot que vous mîtes au bas de votre mémoire, et par la lettre de Me. de Glapion. Qu'il faut être malheureuse pour être consolée ainsi ! Le sujet des commissions est affreux : il

me le paroît encore plus aujourd'hui, que dans le premier moment : j'ai senti pourtant quelque plaisir de faire encore quelque chose pour ma tante. Je n'ose lui écrire : quand me permettra-t-elle de la voir, de l'entretenir, de pleurer avec elle ? Je ne chercherai point à dissiper sa trop juste douleur par des nouvelles du monde : je n'en entends point qui ne me percent le cœur, et je l'aime trop pour ne pas ménager sa sensibilité. J'en entendrai moins au Luxembourg, où je compte aller ce soir : je quitte pourtant la personne de Me. de Dangeau avec beaucoup de regret. Dubois vous dira combien il est surprenant que ma santé se soutienne : tout ce que j'en veux, c'est qu'elle me permette d'aller à Saint-Cyr, dès que ma tante y consentira : si vous entrevoyez, mademoiselle, un moment favorable pour le proposer, levez bien, je vous en conjure, toutes les difficultés : je ne menerai point de femmes avec moi : je ne suis ni difficile ni incommode en rien : je partirai au premier attendrissement : je vous remets mes intérêts les plus chers, et mes desirs les plus vifs entre les mains : que j'aille voir de mes propres yeux ce miracle de sainteté et de courage ! quel coup ! quelle chûte ! et quelle fermeté !

LETTRE LXII.

A Mad. de Maintenon.

1715.

LEs nouvelles que j'ai de votre santé, ma chere tante, soutiennent la mienne. Une partie du miracle qui s'opere en vous, rejaillit sur moi : plus de colique, et ce qui l'a suivie est si peu de chose, que je ne daigne pas m'en plaindre. Mon fils le chevalier m'écrit de Perpignan qu'il n'est point parti pour l'Espagne : il conduira son régiment à Montpellier, où il sera réformé : il viendra ici, et sa conduite me dira combien il est triste d'être mere. J'attends aussi mon mélancolique. J'ai de quoi souffrir et les loger parfaitement. Je ne vois presque plus Me. de Dangeau, parce qu'elle se pique d'une belle passion pour son mari. Quand me permettrez-vous d'aller à Saint-Cyr ? je m'y traînerois de mon pied. Le concierge du Luxembourg vient de me dire enfin qu'on me laisse mon logement : je vais donc m'y arranger. J'ai trente louis à vous : à quel pauvre voulez-vous que je

les donne ? car si vous êtes lasse des hommes, vous ne l'êtes pas encore des malheureux.

LETTRE LXIII.

1715.

NOtre curé (1) a de grands soins de moi : c'est un saint pasteur : je suis trop heureuse d'être dans sa paroisse : mon habitation est commode, jolie, solitaire, et si séparée, que je ne crois pas que je puisse jamais m'appercevoir du voisinage, sur tout si l'on me laisse l'abbé de Choisy, dont le train et la personne ne ressemblent à rien de ce qu'on voit dans ce nouveau monde. J'entends, dès le matin, le chant des coqs, et le son des cloches de plusieurs petits couvents, qui invitent à prier Dieu. Depuis que je suis ici, je ne vois rien qui ne soit conforme à mes tristes pensées. J'attends mes enfants avec une impatience mêlée de crainte. Ne vous verrai-je point, ma chere

(1) Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice.

tante ? est-il aussi triste d'être niece, que d'être mere ?

LETTRE LXIV.

MR. d'Auxerre me rapporta hier au soir des nouvelles de Saint-Cyr, qui m'inquietent : j'envoie savoir, ma chere tante, comment vous avez passé la nuit. J'ai vu notre curé : il est affamé de vous voir : il se tue, à force de travail : je ne vois personne qui ne soit content de lui. Quelque chose me reprit hier assez fort : j'ai dormi cette nuit, et le reste est calmé. Les ouvriers sont encore chez moi. J'entrai un moment dans mon petit jardin, il est à peu près grand comme deux fois votre petite chambre de Saint-Cyr : cependant il y a deux cabinets extrêmement couverts, des palissades, des chasselas, des légumes, des fleurs : assurément le terrein est employé : j'ai une écurie que je n'embarrasserai pas si-tôt par mes équipages.

LETTRE LXV.

10 *Septembre.*

C'Est un délice que de se lever matin : je regarde par ma fenêtre tout mon empire, et je m'enorgueillis de voir sous mes loix douze poules, un coq, huit poussins, une cave que je traduis en laiterie, une vache qui paît à l'entrée du grand jardin par une tolérance qui ne sera pas de longue durée : je n'ose prier madame de Berry de souffrir une vache : hélas ! c'est bien assez qu'elle me souffre ! je verrai pourtant ce que produira la protection de Me. de Clermont, sous laquelle je me mettrai. Je prierai, dans les termes que vous me prescrivez, qu'on m'envoie d'Avon, ou votre favorite, ou ma pauvre petite Moucheux. Mon Brindi (Mr. le comte de Caylus) est arrivé, plus grand, plus noir, plus rouge, que vous ne sauriez l'imaginer : je suis bien contente des sentiments qu'il m'a montrés : le pauvre enfant vouloit vous aller voir à Saint-Cyr : il croit qu'il n'y a qu'à se présenter, et ne sait pas que chez vous la solitude est encore plus impénétrable

que la cour. La duchesse de Noailles m'a mandé qu'elle me viendroit voir aujourd'hui : c'est pour la seconde fois : je lui dirai tout ce que vous m'écrivez pour la vraie niece : la fausse ne trouve pourtant guere plaisant de voir ses projets si reculés. La pauvre Barneval est ici, et pour huit jours seulement, chez Me. de Brancas : passé ce temps, elle ne sait où donner de la tête : je voudrois bien la pouvoir prendre chez moi. Me. d'Elbœuf, Me. de Mailly, Me. de Pompadour, Mesd. de Remiremont et d'Espinoy, Mr. le maréchal d'Harcourt, me demandent de vos nouvelles, avec le même empressement que si vous étiez encore reine de l'univers. Me. de Dangeau devoit vous écrire hier : nous nous rencontrâmes à la messe aux Carmes, où je vais par le jardin en chaise : ce qui ne durera, non plus que la liberté de ma vache, que jusqu'à l'arrivée de cette duchesse. Bon jour, ma chere tante ! louez un peu ma soumission de ne pas envoyer tous les jours à Saint-Cyr.

RÉPONSE.

En quelque humeur qu'on soit, ma chere niece, on se déshabitue mal aisément de ce qui plaît. Il me sembloit que

depuis long-temps je n'avois reçu de vos lettres. Je souhaite de tout mon cœur que votre hermitage au milieu de Paris vous donne autant de plaisir que vous me le dites ; mais je vous soupçonne quelquefois du dessein de me dissiper, quoique vous soyez bien rentrée dans vous-même et bien triste. Je vous recommande Mlles. de Conflans : n'ont-elles que leur logement ? Voient-elles Mr. le curé de Saint-Sulpice ? La duchesse du Lude leur donne 50 écus tous les ans : n'en pourroit-on tirer davantage ? Remerciez bien, je vous conjure, toutes les dames que vous me nommez : je suis très-sensible à leurs bontés. J'ai reçu la lettre de Me. de Dangeau, plus agréable, plus aimable que vous ne le pouvez croire : je suis indigne d'y répondre. Si votre conversation est du style de vos lettres, elle ne me feroit pas tant de mal que celle de mon pauvre duc du Maine, dont j'ai été deux jours malade : du reste, je me porte bien, je suis tranquille, et je vais dans les classes voir des enfants, que Me. de Dangeau admireroit bien. Je ne saurois croire que Me. la duchesse de Berry vous refuse de passer dans le jardin en chaise : mais au pis aller, vous n'aurez pas plus de chemin à faire par la rue.

Outre le peu de vivacité que j'ai pour répondre à la jolie lettre de Me. de Dangeau, je suis bien-aise de pouvoir dire encore quelque temps que je n'écris qu'à vous: et vous voyez même que ce n'est pas de ma main. Je prends part à la joie de notre amie de voir Mr. de Dangeau augmenter dans la piété : c'est une bien grande consolation pour elle, qui apparemment le verra mourir saintement : son cœur est trop bon pour ne pas espérer : elle est admirable de me dire qu'elle se souvient de mes discours : ses actions, depuis qu'elle est au monde, sont bien au dessus de tout ce que je puis dire, et vous savez à quel point je l'estime ; mais je crains toujours qu'elle ne vous échappe, si elle perd Mr. son mari, et qu'elle ne se mette dans un couvent, où elle se souviendra de moi par les mécomptes qu'elle y trouvera. Il faut bien vous dire, avec cette charmante écriture, que je vous aime toutes deux bien tendrement.

LETTRE LXVI.

De Mad. de Maintenon

11. *Septembre* 1715.

JE vous conjure de ne point envoyer d'exprès ici sur les petites fievres que vous me connoissez depuis si long-temps, et qui n'ont point de suite : vous saurez souvent de mes nouvelles par nous-mêmes, et vous en aurez toujours par Mr. Mauduit, homme d'affaires des dames de Saint-Louis, qui n'est pas loin de chez vous. Je ne puis donc entrer jamais pour rien dans les ménagements de votre santé ! Je vous sais bien mauvais gré de ce que vous sortez toujours trop tôt : vous êtes trop bien instruite, pour douter que vos prieres dans votre lit ne soient aussi agréables à Dieu qu'à l'église, quand il vous met hors d'état d'y aller.

Je vis hier Mr. le curé de Saint-Sulpice, qui est bien content de vous : je l'assurai de la sincérité de votre conversion, (1)

(1) Me. de Caylus, née calviniste, avoit été quiétiste, puis janséniste, et enfin catholique.

et je n'y eus pas grande peine : il est persuadé de votre droiture. J'approuve fort votre projet pour le ménage, et j'admire votre jardin. Mille amitiés à Me. de Dangeau : je comprends l'état de son mari : un attachement et une habitude de cinquante-cinq ans laisse un grand vuide dans la vie. Je viens à votre seconde lettre : vous avez raison de regarder mon cœur dans les présents que je vous fais. J'ai bien cru que vous seriez bien-aise de voir de mon écriture : je n'ai encore écrit à personne, et ce que je vous écrivis me mit en sueur à être nécessitée de changer de tout. Ne vous vantez pas de mes petits présents, pour épargner votre cousine (1) : elle vint hier ici, et Mlle. d'Aumale la refusa ; (*elle avoit reçu ordre de tout refuser dans ces premiers temps* ;) elle tourna fort court, et je la crus en colere ; mais j'en reçus le soir une lettre toute pleine de raison et d'amitié : dites-lui bien qu'après un tel exemple, personne ne peut plus se présenter pour me voir : il faut que je me repose.

Je reprends ma lettre pour vous dire que je vous envoie deux petits coffres.

(1) Me. la maréchale de Noailles.

assez commodes sur une toilette : ils vous seront précieux par le chiffre qui est dessus. Je voudrois bien que la piété eût plus de part aux résolutions du comte de Caylus : les autres projets sont sujets au changement. Je ne puis plus tenir ma plume : je n'ai de mal que cette foiblesse, mais c'en est un qui me réduit à ne rien faire ; ce qui est un martyre pour moi. Vos lettres me font plaisir. Madame d'O a envoyé savoir de mes nouvelles : faites-lui mes remerciments : il n'y a qu'à envoyer chez vous, dites-le bien à nos cheres dames.

LETTRE LXVII.

De Mad. de Caylus.

13 Septembre 1715.

VOus voyez avec quelle soumission je vous obéis, malgré l'impatience que j'avois de vous remercier, ma chere tante, de votre derniere et grande lettre : je ne me sers que de la voie du pauvre Léger. Ce qu'il vous en coûte pour écrire, trouble bien le plaisir que j'ai de voir de votre écriture : au nom de Dieu, ma chere

tante, ne me donnez cette consolation que quand ce vous sera à vous-même un amusement. Je ne suis pas sortie de mon lit depuis Dimanche, je m'en trouve bien: tout est passé, ne soyez donc plus piquée contre moi: je serai très-raisonnable à l'avenir. Vous pouvez, ma chere tante, être assurée que Mr. le curé de Saint-Sulpice sera de plus en plus persuadé de ma sincérité: et s'il étoit permis d'avoir en cela des vues humaines, je m'abandonnerois au plaisir de montrer que ce n'étoit pas pour vous faire ma cour; quoiqu'à vous dire la vérité, j'étois ravie que mes sentiments se trouvassent conformes aux vôtres. Il y a deux jours que je n'ai vu Me. de Dangeau; j'espere que le troisieme ne se passera pas, sans que nous parlions bien de vous. Je n'ai point encore entendu parler de ma cousine. Je me garderai bien de me vanter des présents que vous avez la bonté de me faire: ces deux petits coffres me seront aussi précieux que vous l'avez jugé: trop de raisons les rendent tels.

La grosse d'O étouffe chez elle: elle envoya ici en arrivant, et me manda qu'elle viendroit me voir le lendemain: cependant elle n'est pas venue. A coup sûr, quelque misere l'en empêche, ou de

sa santé, ou de manque de carrosse: je lui dirai que vous vous souvenez d'elle, et je lui ferai plaisir. Me. d'Espinoy et Me. de Remiremont ne se démentent point sur les témoignages de leur amitié : je trouve en tout la vérité de vos conseils, et combien vos jugements ont de solidité.

Mon fils le chevalier a pris la poste pour revenir; mais il s'est arrêté à Auxerre pour y attendre mes ordres : je lui ai mandé d'achever sa course jusqu'ici : la vie que je mene l'ennuiera bientôt : dîner et souper tête-à-tête avec une mere malade et triste, qui se retire de bonne heure, n'est guere soutenable à son âge ; mais je ferai de mon mieux : je n'ignore pas que c'est mon premier devoir : son frere viendra à mon secours.

M. et Me. d'Aubigné ont de grands soins de moi : ce ne peut être que pour vous plaire.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter à cette longue lettre, que mon logement est si écarté, que Me. de Berry vint, il y a deux jours, voir le Luxembourg, et je ne m'en apperçus pas ; je ne le sus que quand elle fut partie : il y a un détour pour arriver chez moi, qui me charme : on croit entrer dans un village.

LETTRE LXVIII.

MOn retour s'est aussi bien passé qu'il se puisse, après vous avoir quittée : je trouvois seulement qu'on me ramenoit beaucoup plus vîte qu'on ne m'avoit amenée : tout sentiment à part, je m'en porte à merveille, et je suis beaucoup plus vigoureuse que vous ne croyez.

Je n'ai point trouvé de nouvelles en arrivant, et s'il y en a, M. le maréchal de Villeroi vous les dira. On dit que M. de Louvigny est mieux. La journée ne se passera pas sans que je voie Me. de Dangeau. J'ai oublié ce que vous m'avez dit pour M. de la Vrilliere, et le nom du valet de chambre de M. le cardinal : j'ai recherché ces deux choses dans ma tête toute la nuit, sans les pouvoir retrouver.

J'ai reçu des nouvelles d'Espagne, par lesquelles on me mande que le roi se porte bien. Il n'est plus question du chapeau d'Alberoni : le cardinal del Giudice n'a pas si tort à Rome qu'on l'avoit cru.

Je viens d'avoir un message de Me. de Dangeau, plus pour vous que pour moi.

Bon jour, ma chere tante, je ne perdrai assurément pas une seule occasion de vous écrire, et même sans occasion.

Voilà mon livre : on réimprime Télémaque, corrigé par M. de Cambray lui-même : dès que je l'aurai, je vous l'enverrai : on s'en promet l'âge d'or.

LETTRE LXIX.

De Mad. de Maintenon.

12 Septembre 1715.

VOtre état me prive d'une grande consolation : plus je me dégoûte de tout ce que je vois, et plus je sens que je m'accommoderai de vous. Mad. la Princesse fut une heure avec moi, et m'amena Mlle. de Clermont plus belle que jamais : elle l'envoya à la promenade avec mad. la duchesse, et me l'annonça avec un sourire qui fut reçu assez froidement (1). Je suis bien-aise de

(1) Me. de M. croyoit qu'elle entroit dans ce qui se tramoit contre M. le duc du Maine et contre ses enfants.

l'élévation

l'élévation de M. le cardinal de Bissy; mais c'est une joie modérée. Je voudrois bien que le cardinal de Polignac fût tiré de l'indigence où il est : on m'écrit de Varsovie pour que je l'oblige à payer ses dettes.

Les enfants gagnent toujours quelque chose au déménagement : j'ai plus trouvé de richesses que je ne croyois en avoir : je crois que ce que contient le vieux sac noir vous fera plaisir : je mêle toujours quelque avarice à mes libéralités ; je vous prie donc de me faire présent d'une sonnette d'argent. Adieu, ma chere niece ! je ne puis écrire : je sue continuellement, et je ne dors point.

RÉPONSE.

Me. de Caylus se tient fort honorée des présents que vous faites à Mlle. de Murçai : vous l'avez toujours traitée en mere : ce qui n'a pas moins fait sa gloire que son bonheur : en un mot, ma chere tante, je suis touchée au dernier point de ces marques de votre bonté ; mais je ne saurois vous dire l'effet qu'a produit en moi la vue de cet aimable caractere, et combien je suis pénétrée de ce que vous m'avez donné cette consolation. Je

porte vîte mes regards sur une petite cassette qui m'arrive, et que je reconnois : elle est seule digne de renfermer toutes vos lettres et ces charmants billets, ma consolation et mon plaisir. Que de choses me sont arrivées de votre part aujourd'hui ! mais j'abrege les remercimens que vous n'aimez point, et je fais taire ma reconnoissance.

Votre solitude va devenir telle que vous la desirez : quand elle sera bien établie, vous craindrez moins les conséquences d'une permission que celles d'un refus ; vous verrez qu'il est impossible que je vive sans vous voir. Mon fils m'écrit de Gênes, en homme qui veut faire ses conditions : il ne se trouve pas assez rassuré par mes lettres : je suis persuadée qu'il ne résistera pas à la derniere, et que je l'aurai bientôt ici : vous savez si je le veux contraindre : il y a pourtant des mesures à prendre pour assurer son régiment à son frere. Une des grandes marques d'amitié que vous puissiez me donner, c'est, ce me semble, cette reconnoissance que vous voulez conserver pour Me. de Berry. Pour moi, ma chere tante, j'en ai pour vous, et là se bornent tous mes sentiments. Mon fils me mande qu'il quitteroit sa patrie, qu'il porteroit sa tête

sur un échafaud, plutôt que de continuer à servir : j'ai toutes ses lettres qui annoncent une résolution bien prise.

LETTRE LXX.

De Mad. de Maintenon.

16 Septembre 1715.

JE m'étois bien doutée que ce qui sortiroit du petit sac noir vous feroit plaisir, et je comprends aussi l'inquiétude où tant de richesses vous mettent. Quelque accoutumée que je sois à être bien servie, je ne l'ai jamais été si promptement que je le suis sur la sonnette : le son en est un peu Lassay, je ne l'en aime pas moins.

Je suis très-édifiée du dîné que vous avez donné à Me. de Dangeau : nous serions tous assez riches, si nous ne voulions que le nécessaire : elle s'est bien pressée de me renvoyer l'argent du jeu : je ferai tenir son aumône à Avon. Faites-lui, je vous conjure, bien des amitiés pour moi : elle fait une grande partie du seul regret que je puisse avoir au monde : car d'ailleurs ma retraite est délicieuse ; elle le comprendra bien.

L'état de Me. d'O me touche sensiblement. Je serai toujours bien-aise de savoir des nouvelles de la *cabale*. Vos lettres sont charmantes : elles ne sentent point les dames de cour. Si on les trouvoit, on nous croiroit des dames d'Avon : encore est-ce trop près d'une maison royale. Dites bien à la duchesse de Noailles qu'elle m'a rendu un grand service en ne me voyant pas ; sa mere me pressoit fort : depuis qu'on sait que ma vraie niece ne m'a pas vue, personne n'ose plus le proposer.

LETTRE LXXI.

29 Septembre 1715.

IL me paroît que Me. de Dangeau et vous, vous vous trouvez souvent à l'église, je crains que vous n'y alliez trop ; car vous êtes une vieille catarreuse, ou catarreuse qui devez éviter le froid : du reste, c'est le plus aimable rendez-vous que vous puissiez prendre, et même le seul bon : heureuse celle qui est dans un oratoire bien fermé ! J'ai trois cents trente pas à faire de ma chambre à la grille, et je m'en apperçois dans mes jours

de foiblesse, qui sont fréquents. Dites-moi à-peu-près comment vos journées se passent : et ne vous abandonnez pas à la solitude : vous êtes encore trop jeune : vous avez des enfants, peu de bien, et vous devez conserver des amis pour la société et pour les services. Votre ami, M. de Valincour, a cherché dans ce temps-ci à m'être obligé, et m'en a écrit avec une grande honnêteté. M. Besse qui seul m'instruit des nouvelles, me dit hier qu'il avoit cru toucher de l'argent de ses pensions, mais qu'il étoit venu un ordre de ne plus payer : je sougeai d'abord à vous : il me paroît que vous avez plusieurs amis dans le conseil des finances. Il faut que je fasse une pause : je reprendrai tantôt ma lettre, qui sera longue.

Si votre fils aîné persiste dans son dessein, il ne lui faudra pas grand bien : je crois qu'il partagera volontiers avec vous celui qu'il a ; mais je crois aussi qu'il en faudra beaucoup au chevalier. Si je me laissois aller à mon inclination, je vous prierois de venir demain, quoi qu'il nous doive coûter d'une telle entrevue : mais quand je pense que du moment qu'on saura que je vous aurai revue, j'aurai une douzaine de dames qui me demanderont la même faveur, je ne puis m'y résoudre :

et ce ne seroit pas une retraite, si je les voyois toutes seulement une fois l'an : considérez ce que je vous dis là, ma chere niece : vous êtes trop raisonnable pour ne pas voir ce qui me convient.

J'ai une occupation assez triste, c'est d'écrire, aux pauvres misérables que j'assistois, qu'ils ne doivent plus compter sur moi pour rien de réglé : et une bonne partie de mes aumônes étoit fixe, et je les payois toujours par avance : ce n'est pas que je n'aie autant d'argent que j'en avois, si l'on me tient ce qu'on m'a promis ; mais je connois trop l'état des finances pour ne pas craindre. Entre toutes ces charités, une des plus considérables étoit les bénédictines de Moret, qui seront obligées de se séparer, si la providence ne leur fournit quelque secours : M. de Caumartin est leur seigneur : il me semble que vous le connoissez fort : ne pourriez-vous point l'engager à soutenir un couvent dans sa terre? Elles n'ont rien touché depuis trois ou quatre ans.

M. le cardinal de Rohan me donnoit avec une grande exactitude 500 liv. ou environ, à toutes les communions du roi ; il l'a fait jusqu'à la derniere : je doute qu'il reçoive les mêmes aumônes à

distribuer : je ne lui demanderai plus rien, s'il continue l'aumône qu'il faisoit par mes mains à la reine d'Angleterre : je le prie de la lui envoyer directement. Adieu, ma chere fille, je ne puis comprendre qu'il n'y ait pas encore un mois que nous nous sommes séparées : il me semble qu'il y a dix ans que je n'ai vu ce roi, qui n'en a que cinq. Je suis bien-aise de vous savoir en quelque commerce avec M. le maréchal de Villeroi, M. d'Harcourt, et le duc de Noailles : ces trois hommes-là ne sont pas ce qu'il y a de plus mauvais à la cour. Vous pouvez compter que je m'y connois bien ; et que, si je ne m'y connoissois pas, j'apprendrois aujourd'hui à m'y connoître.

LETTRE LXXII.

De Mad. de Caylus.

MOn parti est pris sur le régiment de mon fils : toute sa famille approuve que je le vende : j'aurai 40000 francs de dettes de moins, et 20000 écus de plus, dont je pourrai dans la suite acheter un autre régiment à mon fils, si la guerre

revient ; si son dégoût se dissipe , ou si le temps le mûrit : en attendant , son ancienneté de colonel court toujours : voilà les raisons qui m'ont déterminée , et qui m'on fait écrire au duc de Noailles , que je m'abandonnois entiérement à lui pour la vente de ce régiment : je n'en ai point eu de réponse : je n'en suis pas étonnée : il en attend apparemment de ceux qu'il avoit en vue : il a d'ailleurs bien d'autres affaires : il a bien voulu aussi se charger du mémoire de ma pension : les ordonnances et les paiements de toutes ont été suspendus ; et il n'est rien arrivé à M. Besse de particulier : on ne sait encore ce qui en sera décidé : cette décision m'est de quelque importance : mais ce que je compte , ma chere tante , pour infiniment davantage , c'est l'inquiétude que vous en voulez bien prendre.

Mon fils est arrivé , tel qu'il nous a paru dans ses lettres , ferme dans sa résolution , que tous les événements d'ici confirment de plus en plus. Il m'a dit qu'il auroit un grand desir d'avoir l'honneur de vous voir : je lui en ai su bon gré : je lui laisse la liberté d'être seul , tant qu'il veut : je suis bien-aise les soirs quand la compagnie est sortie , de le retrouver : il n'est point triste , et a vu

beaucoup de choses, entre autres Me. des Ursins, avec laquelle il a eu une conversation de trois heures. Je ne crois pas qu'il y ait de contraste plus parfait que celui de ces deux caracteres : ce qui me fait espérer que comme l'âge et les aventures fâcheuses ne corrigent point l'ambition, que l'ambition pourra bien ne pas venir à un homme qui n'en a pas à l'âge où il lui siéroit bien d'en avoir. Comptez que cette femme n'est point désabusée de faire encore quelque personnage, je ne sais pas bien où, ni comment, mais le sentiment en est dans le cœur. Toutes les vertus morales sont dans ce petit garçon, à la réserve de la piété, qu'il faut espérer toujours : en attendant, c'est une compagnie fort aimable que j'ai avec moi. Le chevalier n'a point encore fait de sottise qui soit venue à ma connoissance ; je vis sur cela comme il faudroit faire sur tout, au jour le jour.

Il est vrai que je ne vois point le C. de Rohan par toutes les raisons qui vous ont été mandées et parce qu'aussi il n'est pas en trop bonne santé. J'ai remis toutes nos affaires entre les mains de Me. d'Espinoy et de Me. sa sœur. Me. de Villette a été bien mal, mais elle est hors d'affaire. Me. de Dangeau vint avant-hier ici,

où elle ne trouva que ses deux sœurs que je vous cite souvent : nous fûmes toutes bien-aises de nous voir rassemblées. Je ne vois point Me. d'O par l'éloignement de quartier et la difficulté des voitures : mais j'ai su qu'elle s'étoit rendue malade réellement par ses médecines de précaution.

Ma paresse, ou mes infirmités, car il y entre de tout, me sauveront peut-être de la petite-vérole, dont on dit qu'il y a une grandissime quantité. Me. de Chauvelin en est morte, après avoir vu mourir son mari, ensuite son fils. Il faut que je me garde avec vous, ma chere tante, de la démangeaison de trop écrire ; et que je me souvienne des exemples, et des leçons que j'ai reçues de vous, de songer plus aux autres, qu'au plaisir présent que l'on goûte.

RÉPONSE

JE suis bien-aise que vous suiviez le conseil du duc de Noailles pour le régiment. C'est grand dommage que Mr. le C. de Caylus n'ait pas de piété : un très-honnête homme ne me paroît pas loin de Dieu : il n'auroit qu'à le prendre pour l'objet et la fin de tout ce qu'il fait : car il n'est

pas nécessaire d'être toujours à l'église : je n'ai point vu de projet subsister sans ce fondement : du reste, je vous trouve très-heureuse d'avoir une si bonne compagnie dans la personne d'un fils que vous aimez si tendrement.

Je ne suis point surprise de ce que vous dites de Me. la princesse des Ursins : j'ai cru le voir dans ses discours.

J'ai appris de bien des côtés l'état de Me. de Villette : si elle mouroit, vous seriez chargée de ses enfants : car je ne lui vois aucun parent bon à montrer de son côté.

Je suis vraiment en peine de Me. d'O : M. d'O voit quelquefois Mlle. d'aumale : il me paroît que leurs visites se passent à pleurer.

Benoît ayant ouï dire que je prends du quinquina, m'apporta hier douze bouteilles de ce bon vin ; je fus si touchée de cette honnêteté, que j'allai le voir un moment au parloir : ce ne fut pas sans larmes de part et d'autre. Un frere de Me. de Glapion m'écrit qu'il a ouï dire que j'ai renvoyé tous mes gens : que toute la noblesse du royaume devroit venir pour me servir, et qu'il s'offre à commencer. Ne reconnoissez-vous pas là les sentiments de sa sœur ?

Mr. de Saint-Sulpice ne m'écrit point, sans me dire que votre santé se rétablit. Je lui manderai de vous croire sur votre parole : j'ai mes raisons pour ne vouloir pas qu'il compte sur d'autres. Ne vous contraignez pas pour m'écrire, ni pour ne me pas écrire : mais comptez que vos lettres font mon seul plaisir, et le seul que je desire. Léger m'a dit que vous êtes fort triste : surmontez vous là-dessus, ma chere niece ! la tristesse n'est bonne, ni pour ce monde, ni pour l'autre. Croyez-en une personne assez gaie de son naturel, assez triste par état, et fort instruite des maux inséparables des soucis.

LETTRE LXXIII.

De Mad. de Caylus.

MR. de Saint-Sulpice n'a pas de tort de vous parler de ma bonne santé, j'en suis surprise moi-même. Je me trouve à peu près sur un certain article, comme il y a dix ans : en vérité on ne sait ce qui fait du bien ou du mal. Non, ma chere tante, soyez assurée que je ne me contraindrai jamais pour vous écrire.

Je fais de mon mieux sur la tristesse : je sais trop combien vous avez raison : elle n'est bonne à rien : mais, ma chere tante, je suis prise par trop d'endroits, et tous si sensibles ! Mon fils m'est en effet une compagnie fort agréable : j'espere que la piété lui viendra : ses mœurs sont si bonnes et ses intentions si droites ? tant de vérité et d'eloignement du mal me persuadent que Dieu le touchera : il a toujours dans la tête de vous aller voir : il ne m'est point encore revenu que son frere ait fait de sottises. La petite Brindinete seroit-elle Molitar ? J'en ai grand'peur.

Nous avons joué une partie de l'après-dîné avec Mlle. de Courcillon : son petit nez paroît devoir être un jour celui de la grand'mere. Nous ne voyons point du-tout Me. d'O : j'ai été chez Me. de Levis, qui ne me paroît entendre raillerie, non plus que moi, sur ce que vous ne voulez pas nous voir. Je dis de vos nouvelles à beaucoup de gens qui s'en informent, et qui desirent que je vous les nomme : la liste ne laisseroit pas d'en être encore assez longue : mais cette lettre l'est trop.

LETTRE LXXIV.

NOus savons briller à peu de fraix, quand nous avons l'habileté de nous faire croire si souvent à l'église : ma dévotion dépend de ma santé : je n'y vais qu'une fois par jour : encore y en a-t-il où je n'y vais point. Nous sommes assez commodément à Saint-Sulpice dans une chapelle, où il n'entre que des personne de mérite : il n'y eut jamais un lieu plus commode, il n'y eut jamais un temps plus propre pour se détacher du monde, et pour se donner à Dieu : il faudroit être bien incorrigible et bien malheureuse, pour ne le pas mettre à profit. Je souffre beaucoup du trajet que vous avez à faire pour communier : pourquoi ne pas prendre le logement d'en-haut, où vous avez un oratoire, auquel tient une petite chapelle où vous communieriez avec une grande facilité ? Il est vrai que vous ne seriez plus de plain pied à la communauté et au jardin : mais ne pourroit-on point vous descendre en chaise, quand vous seriez foible ? Ne pourroit-on pas même, quand vous le seriez au point de ne pouvoir sortir, faire monter la communauté dans

votre chambre, aux heures où vous aimez à vous y touver ? Vous seriez plus à portée des classes. Quant au dérangement, (qui est ce qui vous arrêtera le plus) ce qui est en-haut aujourd'hui ne sera-t-il pas aussi-bien dans votre appartement bas ? Vous vous moquez de moi, direz-vous, de me donner des conseils pour l'arrangement : j'avoue que je ne m'y entends pas aussi-bien que vous : mais personne aussi ne s'entend comme vous à prendre toutes les incommodités sur elle : savez-vous, ma chere tante, que c'est prendre sur tout ce que vous aimez ; sur cette sainte maison, qui fait toute votre consolation ; sur chacune de ses filles, qui donneroient toute leur vie, leur sang, pour vous conserver ? Je ne m'abandonne point à la solitude : je ne la crains, ni ne la cherche. Si mes amis m'abandonnent, je ne courrai pas après : jusqu'à présent, je ne vois que trop de monde. Je me leve, c'est-à-dire, je m'éveille à huit heures, je prie Dieu dans mon lit, j'y fais ma lecture chrétienne, et ensuite mon petit déjeûné : quand je me sens vigoureuse, je vais à la Messe : et quand j'en suis revenue, j'écris, si j'ai à écrire ; je donne vogue à mes affaires ; je donne audience à un M. Thibault, à un créancier, à d'autres

gens d'affaires, dont les uns me découvrent que ce M. Thibault est un fripon, qu'il faut pourtant ménager jusqu'à ce que les grandes affaires de l'état puissent permettre à M. Fagon de prendre quelque connoissance des miennes, et que je voie avec lui le remede qu'il faut appliquer à ce désordre. Je dîne, je soupe seule, ou avec mon fils. Pour l'ordinaire, après mon dîné, mon fils et moi, nous jouons ensemble au trictrac : je cause avec lui, je travaille, il me fait la lecture : sur les quatre ou cinq heures, il me vient du monde, quelquefois trop : à huit heures, tout part : je demeure dans ma solitude. J'ai retenu une fois Me. de Barneval et M. d'Auxerre, plus pour mon fils que pour moi : il est si assidu à me tenir compagnie, je crois qu'il lui est si bon qu'il s'en fasse une habitude, que j'ai grand soin qu'il ne s'ennuie pas trop..... Voilà, ma chere tante, quelle a été ma vie jusqu'à ce jour. A l'égard des amis qui me sont demeurés, ils ne sont pas fort en état de me rendre service, à la réserve de M. Fagon, sur lequel je compte beaucoup : si celui-là me manque, il ne faut plus se fier à personne. Je vous mandai, il y a deux jours, que Mr. le duc de Noailles m'étoit venu voir, qu'il étoit

entré avec bonté dans l'affaire de mon fils : il veut bien aussi parler de ma pension ; mais il ne me rassura guere sur le bruit qui court, qu'elles seront retranchées du tiers. M. de Valincour soutient, par les visites qu'il me rend, le personnage qu'il vous a montré dans ce qu'il a eu l'honneur de vous écrire : je l'ai toujours reconnu pour un fort honnête homme. Mon fils et moi vivrons avec Brindi comme avec notre enfant : c'est ainsi que je fais mon projet.

M. le maréchal d'Harcourt me fit aller d'autorité, il y a quelques jours, chez madame de Berry : je m'adressai à la pauvre d'Avaise : je demandai un moment où toute la France n'y seroit pas : je l'obtins : j'y fus une minute : on me traita honnêtement : je sortis de là, hors de moi, trempée de sueur et dans une agitation qu'il vous est plus aisé de comprendre, qu'à moi de l'exprimer. Je conçois vos raisons, ma chere tante, pour que je n'aille point encore à Saint-Cyr ; je les avois devinées : mais la duchesse de Noailles ne sera pas en état d'y aller, quand même vous le lui permettriez, qu'elle ne soit accouchée, à moins que la jalousie ne lui fît trouver des forces. Il me passe une chose par la tête, qu'il faut

que je vous dise, malgré la longueur de cette lettre : ne seroit-il point possible, que je trouvasse aux environs de Saint-Cyr une chambre ? quand ce seroit dans une maison de paysan, je ne m'en soucierois pas, pourvu qu'elle pût passer dans le monde pour une maison de campagne, où j'irois prendre l'air : il ne seroit pas naturel que vous me refusassiez, dans le voisinage, l'entrée de Saint-Cyr : j'y serois plus ou moins, selon qu'il vous conviendroit : et personne alors ne seroit en droit de se plaindre. Quand on a vécu avec les gens on les devine sans qu'ils parlent : il y a trois jours que je disois à Me. de Dangeau tout ce que vous m'écrivez sur les pensions que vous faites. Je ne serois pas à portée de parler à M. de Caumartin, quand il seroit en état, lui, de m'entendre : mais il n'y est pas : il est du nombre de ceux qui ont été remerciés : il est, à ce que j'ai ouï dire, fort mal dans ses affaires. Me. de Dangeau se seroit volontiers chargée de le toucher. Je vous rendrai compte du cardinal de Rohan, dès que je l'aurai vu : je vous assure d'avance, qu'il fera ce que vous desirez, s'il lui est possible. Me. de Barneval est fort incertaine sur sa pension : c'est l'état où nous sommes tous : mais elle est fort

reconnoissante de la charité que vous avez pour elle. Ce qui nous rend sans ressources, c'est que nous sommes un nombre de gens, honnêtes gens à la vérité, pleins de probité, d'honneur, mais de la vieille cour, mais bons à rien. Je ne réponds point, ma chere tante, à la fin de votre lettre : celle-ci n'est que trop longue : et je vous conseille d'en reprendre la lecture, autant de fois que vous avez été à m'écrire la vôtre. Bien des gens s'adressent à moi pour savoir de vos nouvelles : de ce nombre sont quelques-uns de mes maréchaux, entre autres le maréchal de Tallard.

RÉPONSE.

J'Ai à répondre à deux de vos lettres, ma chere niece, l'une du 1 . de ce mois, et l'autre du 6. Il y a deux projets dans la premiere, assez extravagants : l'un regarde mon logement ici ; et l'autre, la maison de plaisance que vous voulez prendre dans le village de Saint-Cyr. Le premier auroit de plus grandes incommodités que celui où je suis : ce n'est pas la peine de vous l'expliquer. Quand au second, il ne seroit peut-être pas impossible d'avoir une chambre à Trianon, ou à la ménagerie : mais comment nous join-

drions-nous ? Il faudra y penser au printemps. Je suis très-contente de la description, elle est mêlée de solitude et de compagnie : cet endroit-là me paroît à souhait. On dit que M. Fagon est très-occupé : je crains qu'il ne puisse vous donner le secours dont vous avez besoin. M. le maréchal d'Harcourt a bien fait de vous faire aller chez mad. de Berry : car après tout, vous lui devez être obligée de votre logement : il ne faut pas mettre sa grandeur d'ame à être ingrate. Je voudrois que vous pussiez obtenir qu'on vous changeât de voisins : il est triste d'être entre des espiegles et de beaux esprits.

LETTRE LXXV.

De Mad. de Caylus.

CE n'étoit pas sans quelque soupçon du jugement que vous avez porté de mes deux projets, que je vous les avois confiés : non que je ne les crusse moi-même très-raisonnables : mais par la connoissance que j'ai de cet oubli de vous-même, d'un côté ; et de cet esprit de Néron, de l'autre. Cependant, ma chere tante, vous convenez que je pourrai aller

à la ménagerie ou à Trianon. Pourquoi me remettre au printemps ? Hé ! l'hyver me tuera, avant que je puisse profiter de la belle saison. Il est vrai que M. Fagon est fort occupé, et que mes affaires en souffrent : mais c'est pourtant mon bel endroit. Me. de Dangeau n'est point malade : j'ai passé le jour chez elle. Le maréchal de Villeroi m'avoit envoyé demander hier au soir, si je voulois lui donner à dîner, ou me trouver chez mad. de Dangeau. Ha ! bon Dieu ! m'écriai-je, lui donner à dîner ! je ne suis pas si sotte : il n'y a point de comparaison entre en recevoir, ou en donner : j'irois à quatre pattes pour éviter ce dernier inconvénient, dussé-je y faire la plus méchante chere du monde. J'ai donc été au rendez-vous. On ne veut point à Charenton de la fille de mad. de Barneval. Me. de Villette est hors d'affaire ; j'en suis ravie, et pour elle et pour sa famille : elle a quelques vues pour notre régiment. Je n'aurois jamais cru avoir un souvenir tendre pour Benoît, vous me l'avez inspiré. Pour le frere de mad. de Glapion, il ne m'étonne pas, il a raison. Qu'il seroit aimable de vivre avec de telles gens ! que ceux qu'on trouve ici sont différents !

LETTRE LXXVI.

De Madame de Caylus à Madame de Glapion.

IL est vrai, madame, que la durée de la derniere fievre m'avoit extrêmement inquiétée, et que je croyois la visite de M. le maréchal de Villeroi peu propre à rétablir une santé languissante : je l'avois pourtant bien prié de nous ménager : c'est quelque chose que nous en ayons été quittes pour un mal de tête. Je me serois servie des avis que vous me donnez, madame, si je n'avois été dans la nécessité de répondre précisément à ce qu'on m'a écrit, et j'ai cru qu'il falloit remettre cette pensée à une autre fois. Cependant, madame, j'en suis bien touchée, et avec autant de raison, pour le moins, que vous en avez eu de l'être d'une lettre où je faisois bien naturellement les honneurs de votre maison, comptant que vous n'avez toutes de plus grand intérêt que la conservation de ma tante et sa commodité : il semble qu'elle en a de tout opposés. Non, madame, M. d'Auxerre ne vous croit point de ces pauvres religieuses qui s'en-

nuient : ayez meilleure opinion de son discernement, et croyez que quelqu'un qui m'appartient d'aussi près, quand il ne vous auroit jamais vue, ne pourroit ignorer au moins une partie de ce que vous êtes. Je crains bien de n'avoir pas reçu M. votre parent, comme je le devois : je ne lus la fin de votre lettre, qu'après qu'il fut parti ; mais j'aurois dû le connoître à sa politesse. On m'a flattée de l'esperance de voir un jour Mlle. d'Aumale à Paris : que je serois aise de la tenir un peu chez moi, et de bien causer avec elle ! adieu, madame.

LETTRE LXXVII.

De Mad. de Maintenon.

11 *Octobre* 1715.

ENfin, je suis parvenue à savoir l'état de votre santé, quoique M. d'Auxere ne me voulût parler que de votre beauté. Vous êtes souvent couchée, et vous n'allez point en carrosse ; mais comment accommodez-vous cette sagesse avec l'impatience que vous marquez de faire huit lieues pour me venir voir ? Je

ne crois pas devoir y consentir : considérez, d'un autre côté, que dès le moment que je vous aurai revue, il faudra disputer quelques semaines contre les autres, les voir à la fin une à une, et ensuite toutes à la fois : votre cousine relevera pendant ce temps-là, et je serai toujours troublée d'un projet de dîné, de visites et de dispute : vous êtes si sensée, que je ne saurois croire que vous pensiez autrement que moi. Vous me direz : cela est vrai, mais je meurs d'envie de vous voir : je vous répondrai que si j'en pouvois demeurer à vous, je vous prierois de venir demain. Je vis hier Mr. le maréchal de Villeroy, plus pathétique que je ne l'avois vu ; il pleura beaucoup : et je pleurai si bien, que je ne suis pas encore bien remise de la nuit qu'il m'a fait passer : il ne me parla point de votre souper : il n'y en tpas le moindre badinage entre nous : il fut quatre heures avec moi : il est persuadé qu'on retranchera les pensions, et croit que tout ce qui vous regarde doit passer par le duc de Noailles (1).

Madame de Saint-Pars trouve que

(1) Alors président des finances.

M.

M. d'Auxerre vous ressemble comme deux gouttes d'eau : la ressemblance avec un beau-frere n'est pas fort honnête ; mais elle est si sensible, qu'elle ne peut s'en taire. Vous voyez par ce trait qu'au moins Me. de Saint-Pars ne ressemble pas à Me. de Glapion.

LETTRE LXXVIII.

De Mad. de Caylus.

C'Est précisément parce que je veux aller à Saint-Cyr, que j'ai tant de soin de ma santé ; d'ailleurs je ne suis pas fâchée qu'on ne me croie point en état de faire des visites : mais je consens, ma chere tante, quoiqu'avec peine, de laisser couler encore un peu de temps : je veux ce que vous voulez, quoi qu'il m'en coûte : il n'y a que la duchesse de Noailles qui m'embarrasse ; car pour toutes les autres, j'en triompherois aisément : pourroient-elles trouver injuste que j'aie des préférences ? aux amies la parenté doit être une raison ; aux parentes l'amitié, et l'attachement particulier : s'il y a encore quelque justice dans le monde. Ce n'étoit donc pas sans raison que je craignois tant

la visite du maréchal de Villeroi ! voilà celle que, malgré tout son mérite, vous deviez vous retrancher : elles ne sont plus bonnes qu'à vous tuer. Je ne veux point croire encore que les pensions soient retranchées : cette pensée me meneroit à des projets un peu trop violents : à chaque jour suffit son mal, j'en ai eu jusqu'à présent plus que je n'en pouvois porter. Il faut me consoler par la ressemblance flatteuse que j'ai avec M. d'Auxerre : je ne crois pourtant pas que Me. de Glapion eût consenti volontiers que vous me l'eussiez écrit ; mais je vous en remercie, car elle m'a fort divertie. Le cardinal de Rohan vous verra bientôt : il compte qu'il y aura quelque chose pour Moret : mes princesses Lorraines feront de leur mieux auprès de Me. la princesse de Conti ; mais elles me dirent qu'elles l'avoient trouvé par avance découragée sur cette bonne œuvre, parce qu'il lui étoit revenu que vous n'y vouliez plus rien donner. Me. de Dangeau vint dîner avec moi, il y a deux jours ; elle étoit toute abatue, et pas encore remise d'une visite qu'elle avoit rendue à Madame aux Carmélites, où son cœur avoit souffert. Me. de Levis est à Provins. Mon philosophe et mon Brindi sont tous

deux assez raisonnables, chacun en leur espece : voilà, ma chere tante, tout ce que je sais, ou tout ce que je puis avoir l'honneur de vous écrire. On dit que les postes sont sûres, mais la défiance l'est davantage.

LETTRE LXXIX.

De Me. de Caylus.

CE n'est, ma chere tante, que pour le plaisir de vous écrire, que je vous écris : ainsi ma lettre sera fort courte ; je ne sais pourtant si je n'ai point oublié de vous dire que j'ai vu le C. de Rohan ; qu'il s'adressera directement à la reine d'Angleterre pour ce qui la regarde ; et qu'à l'égard de Moret, il fera tout ce qui dépendra de lui, mais qu'il ne sait encore de quoi il sera le maître. Je continue à me bien porter. Je n'ai point vu Me. de Dangeau ; je sais seulement qu'elle est en bonne santé : celle de Me. de Villette a de la peine à revenir ; je pourrai lui vendre mon régiment, si elle, de son côté, peut vendre sa charge. J'écrirai directement à M. le duc d'Orléans pour

ma pension : je ferai rendre ma lettre par le maréchal de Villeroi. Voilà où j'en suis, avec beaucoup d'autres choses peu agréables ; mais je suis contente de mes enfants, et fort tranquille chez moi. Je suis infiniment occupée de ce qui se passe à Saint-Cyr : je vous suis dans toutes vos heures : je m'y transporte en esprit : on ne s'apperçoit ici en façon du monde d'être dans la dépendance d'un palais : les ouvriers sont et seront encore long-temps chez moi : je suis toujours dans ma petite chambre haute, accablée par la quantité de meubles. Je viens de recevoir une visite du petit Léger : il est fait à peindre : il m'assure qu'il est fort sage : il a tout l'air de dire vrai. Après la promesse que je vous ai faite, je n'ose entamer une autre page.

RÉPONSE.

J'Ai perdu votre lettre : Mlle. d'Aumale m'assure qu'elle me va dire tout ce qui y étoit.

Je serois bien fâchée que le duc de Noailles vous abandonnât ; il m'a toujours paru vous aimer : il me revient de tous côtés qu'il est accablé de travail. Vous m'assurez toujours que vous vous

portez bien : mais je voudrois savoir le détail de cette bonne santé ; est-ce que vous n'avez plus rien, ou l'avez-vous sans accident ? N'êtes vous plus foible ? dormez-vous ? j'attends réponse sur tous ces articles-là.

Brindelette dit qu'elle ne se souvient plus de rien ; son mérite passe celui de Molitard : l'une prend les manieres et les impressions de Saint-Cyr, l'autre les quitte. J'ai reçu ce matin une lettre de vous. Pourquoi m'annoncez-vous d'abord qu'elle sera courte, vous qui savez que mon unique plaisir est de les lire ? Si M. le cardinal de Rohan donne quelque chose à Moret, il faut que je le sache. Dites un mot à vos princesses Lorraines, pour voir si elles ne pourroient point toucher le cœur de Mad. la princesse de Conti, pour ces pauvres filles-là : ce sont des saintes qui meurent de faim : elle leur donnoit autrefois, et avoit même la bonté d'y aller : elle pourroit leur attirer quelques aumônes et quelques quêtes, si l'on en fait encore à la cour : si elles passoient par Me. la duchesse de Ventadour, nous y aurions quelque crédit : il faudra que ce couvent-là se sépare, si la charité n'en prend soin.

Faites-moi savoir, je vous prie, où

l'on en est pour les pensions, et ce que vous aviez du roi. M. le maréchal de Villeroi est un bon ami : il faut, ma chere niece, s'accommoder au temps ; il y a plus de sagesse à cette conduite, que de lâcheté. C'est beaucoup que vous soyez contente de Mrs. vos enfants : car c'est là le sensible.

Vous me répondez bien froidement sur Me. d'O : y auroit-il quelque chose qui vous auroit séparées ? Je ne vois plus en elle que sa douceur, sa bonté, et l'attachement pour tout ce que nous avons le plus aimé.

LETTRE LXXX.

De Mad. de Caylus.

IL y a quelque chose de bien terrible dans l'air, il en faut convenir : combien d'obstacles pour tout ce qui peut faire plaisir aux gens raisonnables ! Le roi d'Angleterre cause ici de grandes inquiétudes à ceux qui sont véritablement dans ses intérêts, quoique l'Ecosse soit comme une sûreté pour lui, et que par la disposition du camp du duc d'Argile, il ne puisse, à ce qu'on dit, sortir d'où il est,

qu'il ne se trouve entre deux feux, tant le comte de Marr le tient serré. Mais les provinces d'Angleterre, qu'on disoit être soulevées, ou prêtes à se soulever, ne le sont point : et vous savez mieux que moi, puisque vous avez vu la reine, la belle action qu'a faite le duc d'Ormond, de ne vouloir être suivi de personne, et de s'exposer seul à descendre dans un pays ennemi. Ce qu'il est devenu, aussi-bien que le roi d'Angleterre, depuis qu'ils se sont embarqués, voilà notre sujet de crainte. Les Anglois qui sont à Paris dans les intérêts du roi Jacques, se plaignent du peu de secret de Saint-Germain ; et les soupçons contre Midleton sont tels qu'ils ont toujours été, quoiqu'un de ses enfants ait été arrêté par l'ordre de Mr. le duc d'Orléans, comme il alloit passer en Angleterre pour suivre le roi son maître. Voilà, ma chere tante, tout ce que je sais, et que je tiens de Me. de Villette, qui, malgré son état, est très-bien informée : elle avoit vu le matin Bolingbrocke, qui paroît faire ses adieux dans Paris, pour en sortir.

On dit que Mr. Desmarets est attaqué pour 1600000 liv. qui ont été employées sans les formalités requises. L'argent se resserre plus que jamais :

l'affaire est si sérieuse, qu'il n'y a si grand et si petit, si éclairé et si imbécille, qui ne soit dans la consternation.

La pauvre la Jonchamp me serre le cœur : le procédé noble de son mari mériteroit une autre récompense.

LETTRE LXXXI.

De Me. de Maintenon.

26 Octobre 1715.

JE ne saurois croire que le duc de Noailles vous abandonne, à moins que je n'en voie une plus grande certitude : il me paroît vous aimer, il est honnête homme ; il faudra voir l'effet de la régence. Mr. le maréchal de Villeroi insista bien sur ce qu'il faut que ce soit lui qui entre dans toutes vos affaires, et qu'il seroit fâché avec raison, si d'autres s'en mêloient.

Mr. d'Auxerre m'avoit dit que vous n'aviez que dix mille francs de vos pensions, et le compte que vous m'en envoyez, me dit seize mille francs. J'ai reçu une grande lettre de Me. de Dangeau, et une peinture bien naturelle de son état :

je crains toujours qu'elle ne perde bientôt son mari, et que vous ne la perdiez ensuite. Elle m'écrit qu'elle va aux Carmélites, et qu'elle y attaque le jansénisme : mandez-moi si elle ne me trompe point : elle se fait un grand plaisir de la solitude qu'elle projette avec vous ; elle a grande raison : elle envie le bonheur des évêques qui me voient, et je ne sais pourquoi je me suis embarquée à cette distinction ; mais j'espere qu'il y en aura peu qui en abuseront. Elle finit sa lettre par des assurances d'amitié, toutes pleines d'esprit et de l'agrément qu'elle met en tout. Je n'ai pas le cœur romanesque, mais je sais bien l'aimer tendrement. J'ai reçu aussi une lettre de Me. de Levis, qui me paroît ne point entendre raison sur ce que je ne la veux point voir : remerciez-la bien, je vous en conjure, de tout ce qu'elle me dit d'obligeant, et que je crois sincere. Toutes ces visites troublent fort ma paix : je n'ai pu m'empêcher, dans les commencements, de faire quelques exceptions ; ceux-là y veulent revenir : les autres me pressent : il y en a parmi que je serois fort aise de voir ; mais de la maniere dont tout cela tourne, je ne goûterai pas assez le repos de la solitude.

LETTRE LXXXII.

Ce 27 Octobre 1715.

JE me hâte de répondre à votre lettre d'hier, ma chere niece, à cause des intérêts des pauvres filles de Moret. Il n'est point vrai que je ne veuille plus leur rien donner. Si la grande Princesse et M. le cardinal de Rohan pouvoient leur assembler 2000 liv., j'en donnerois volontiers 3000. Il faudroit en ce cas-là, que les aumônes passassent par la Princesse, qui a quelques domestiques qui connoissent cette maison-là : elle s'accoutumeroit à en entendre parler ; et à ma mort, il est vraisemblable qu'elle ne les abandonneroit pas. Conduisez bien cette affaire ; vous avez de bons négociateurs.

Je vous prie de me mander, s'il est vrai que M. le duc d'Orléans ait retenu 10000 liv. de pension sur la charge de premier médecin, pour les donner à M. Fagon avec son habitation au jardin des simples. Si le feu roi sait cela, il l'aura fort approuvé.

LETTRE LXXXIII.

1715.

IL ne faut pas se rendre sur la princesse de Conti : il faut tâcher de savoir au vrai ce que nous donnera le cardinal de Rohan ; je pense qu'il compte bien, qu'en lui demandant cette nouvelle grace, je lui remets toutes celles qu'il me faisoit aux communions du roi. Vous mettez-vous encore en peine d'entendre dire que j'ai la fievre ? n'y êtes-vous point accoutumée depuis plus de dix ans ? Ma santé est toujours la même, excepté que je suis plus foible qu'à l'ordinaire, et souvent dans mon lit. J'ai vu le duc de Noailles : je lui ai fait vos remerciments : je l'ai prié de revenir le plus tard qu'il pourroit, et cela bien sincérement ; car je vous avoue que toutes les tristesses me font grand mal, en me remettant devant les yeux ce que je voudrois oublier. J'ai une curiosité que je vous prie de satisfaire en confiance : est-il vrai qu'il n'y ait plus personne au logis du maréchal d'Harcourt ? si cela est, on n'a que faire d'avoir une bonne tête.

Pourquoi laissez-vous venir votre neveu ici ? Tâchez de me faire oublier ; et si vous vous le mettez bien dans la tête, vous y parviendrez.

LETTRE LXXXIV.

Ce 7 Novembre 1715.

VEnez, puisque vous le voulez absolument : mais après vous, je vois venir Me. de Mailly, Me. de Villette, et Me. d'Aubigné. Je vis hier M. le duc du Maine : vous m'annoncez M. le cardinal de Rohan. La reine d'Angleterre m'a écrit qu'elle viendroit au premier jour : le maréchal de Villeroi me presse tout de nouveau : en vérité, ma chere niece, ce n'est pas une retraite, ni une vie tranquille; chaque visite me rend toute l'amertume de la cour passée, et de la cour présente. Je suis bien affligée de voir tant d'ennemis au duc de Noailles. Je suis charmée que M. de Bonrepos soit du conseil : je le serois davantage, s'il pouvoit y faire du bien. Assurez M. Fagon de mon estime, de mon amitié, de ma reconnoissance éternelle.

LETTRE LXXXV.

Ce 11 Novembre 1715.

J'Ai vu M. le cardinal de Rohan, qui ne m'a point fait de mal : il n'inspire et ne respire que la douceur, la paix, et presque la joie : je sentois sa vertu, son courage, son humeur, et il me sembloit entretenir toutes les personnes qui lui appartenoient. J'appris hier au soir, en parlant de lui, que notre supérieure, Me. de Vertrieux, lui demande quelquefois des graces, et qu'il les accorde avec trop de bonté ; je crains qu'elle n'en abuse : rien de plus indiscret que les plus discretes religieuses.

Remerciez M. d'Auxerre de ce qu'il a fait pour Me. D...n. J'ai écrit à Me. de Dangeau, qui m'a paru le desirer. Ne me laissez rien ignorer, je vous prie, de tout ce qui regarde le chevalier de Saint-George, et tout ce qu'il a fait ; je sens bien la maniere dont il en usoit pour moi en toute occasion. J'attends de vos nouvelles sur le voyage auquel j'ai consenti, et qui me fait trembler pour votre santé. Adieu, ma chere niece.

LETTRE LXXXVI.

De Mad. de Caylus.

LEs forces de Me. de Dangeau reviennent lentement : mais je me flatte encore que nous ferons notre voyage, et pourvu que nous soyons toutes deux en état de marcher, nous laisserons ce qui ne nous pourra suivre, puisqu'après leur en avoir fait la proposition, elles ne seront en aucun droit de se plaindre.

Me. de Villette est bien mal : elle se confessa hier : elle est tant soit peu mieux ce matin. Personne n'entre dans sa chambre que ses gens pour la servir, des médecins, et Mr. de Saint-Sulpice, ou son confesseur ; car ce ne fut pas lui qui la confessa hier, mais un autre prêtre de la paroisse. On la saigna du pied après sa confession, ce qui parut la soulager : elle fut jusqu'à minuit assez bien ; le reste de la nuit n'a pas été de même, mais depuis le matin elle est mieux.

C'est aujourd'hui le neuf de la petite-vérole du marquis de Villeroi, et il est bien : sa tante la religieuse l'a aussi : ce qui afflige fort ce pauvre maréchal, qui

croit, après ce qu'il vient de perdre, que tout lui va manquer. Me. de Pracontal étoit hier tout-à-fait hors d'affaire.

Je vous envoie, ma chere tante, les bonnes nouvelles d'Angleterre bien détaillées par M. de Dangeau. Il est si rare de trouver de quoi se réjouir, qu'il n'en faut pas perdre l'occasion.

Quoi que Léger vous ait pu dire de la pâleur de mon visage, je me porte pourtant assez bien. Je sortis hier pour Me. de Villette, et de là chez Me. de Dangeau, où je ne vis que gens que j'étois bien aise de voir, Me. de Levis, Mesd. d'Espinoy et de Remiremont, qui, ne m'ayant point trouvée chez moi, me vinrent chercher là, Me. d'Elbœuf, Me. de Pompadour. Notre joie de nous retrouver ne fut pas sans regrets, ni sans parler de vous, ma chere tante! Me. de Dangeau s'amuse beaucoup avec sa petite fille : si elle osoit, elle ne sortiroit point de dessus ses genoux. Adieu, ma chere tante.

LETTRE LXXXVII.

De Mad. de Maintenon.

1715.

LA visite de Bolingbroke me paroît moins convenable à l'état de Me. de Villette, que celle de M. de Gergi.

Voilà M. Desmarets dans un étrange état ! il me fait grand pitié ; et ne m'en feroit guere, s'il étoit à Maillebois en repos, comme il y a déja été. Je suis en peine du marquis de Villeroi : il me semble que nos afflictions nous rendent plus sensibles à celles de nos amis.

LETTRE LXXXVIII.

De Mad. de Caylus.

ENfin, ma chere tante, nous avons résolu, Me. de Dangeau, Me. de Levis et moi, de partir jeudi matin pour avoir l'honneur de vous voir : je ne fais point mention de Me. d'O, parce que je suis presque persuadée qu'elle

aura, ou ses grandes vapeurs, ou quelques médecines qui l'en empêcheront : je le lui proposerai pourtant. Quant à moi, je sors des obstacles que je pouvois craindre : malgré de si heureuses apparences, je ne laisserai pas d'envoyer encore mercredi un exprès vous porter la confirmation de notre voyage. Le pauvre M. de Villeroi va verser, dans votre sein, son renouvellement de douleur ; et voilà ce que votre destinée et votre bonté vous font avoir de bons amis ! pour moi, ma chere tante, je vous déclare que ce sera contre ma volonté et mes résolutions, si je fais autre chose que de me réjouir de votre vue. Si je pouvois, en me moquant des bons cœurs, endurcir le mien !

M. de Bonrepaux fera son devoir pour M. de Goulher : j'attends ses ordres pour faire agir Valincourt auprès de M. le comte de Toulouse. On m'interrompt, ma chere tante.

LETTRE LXXXIX.

Ce 12 Novembre 1716.

NE vous appercevez-vous point, ma chere tante, qu'il y a bien long-temps que je n'ai eu de vos nouvelles? Tout m'abandonne : Me. de Glapion même et Mlle. d'Aumale ne m'écrivent plus. Je sais que vous eûtes hier la visite de M. le cardinal de Rohan, et j'ai une grande impatience de le voir depuis : j'espere qu'il ne vous aura pas tant fait de mal que d'autres que vous avez reçus : il vous aura dit ce qu'il veut faire pour Moret : Me. la princesse de Conti donnera cinq cents francs, parlera à M. le duc d'Orléans pour tirer quelque chose de lui; ce qui me fait espérer que nous parviendrons à faire la somme que vous croyez qui suffit, pour que ces pauvres filles ne se séparent pas.

Le marché de mon régiment est conclu; mais de parole seulement : le jeune homme qui l'achete a besoin d'une procuration qu'il faut aller chercher en Bretagne.

LETTRE XC.

Ce 16 Novembre 1716.

ENfin, notre voyage est arrêté pour la semaine prochaine, parce que, suivant votre conseil et la bonté que vous avez de vouloir bien avoir égard aux empressements de nos cheres dames, nous ferons notre premiere visite en corps : la duchesse de Noailles même en sera, malgré son énorme grosseur ; mais nous coucherons aux environs de Saint-Cyr en faveur de la femme grosse et de l'hémorroïsse ; c'est ce qui fait que je ne puis encore vous mander précisément le jour. La petite de Courcillon est sans fievre : cè qui me fait un grand soulagement : je craignois beaucoup que cette consolation ne fût enlevée à notre amie. Il n'y a point de nouvelles du roi d'Angleterre : tant mieux, puisque c'est une marque que son trajet se fait. Je vous ferois mal le détail de tout ce qui se dit, et je sais qu'il vous suffit de savoir en gros que ses affaires vont bien. J'ai été bien soulagée, ma chere tante, de recevoir deux de vos lettres tout à la fois : je suis bien aise que vous soyez contente de

notre cardinal : est-il possible que celui-là soit nôtre, et que l'autre.... Il faut se taire ; mais en effet, le cardinal de Rohan mérite d'être vôtre. Je vous envoie une lettre de M. de Fréjus : il me vient voir de temps en temps ; il me semble aussi qu'il est à nous. Pour le pauvre M. de Villeroi, dès qu'il a un jour, il le donne, ou à Me. de Dangeau, ou à moi : il est comme une ame en peine. Je garde votre compliment à M. Fagon pour la premiere visite qu'il voudra bien que je lui rende : son fils m'a dit qu'il falloit encore le laisser quelque temps. Je ne crois pas que Me. de Villette soit si-tôt en état de vous importuner ; et quoiqu'elle ne soit plus dans un danger pressant, c'est une femme bien malade. Le maréchal d'Harcourt donne sa charge de capitaine des gardes à son fils : c'est une grande grace qu'on lui fait, mais je le trouve encore plus heureux que son fils. Je ne manquerai pas de faire à M. d'Auxerre, de votre part, les remerciments que je lui avois déja faits d'avance. Il est à la campagne avec mes enfants. Permettez-moi, ma chere tante, de vous représenter que de voir la reine d'Angleterre, c'est voir une fille de Sainte-Marie, et, que, vous en serez reposée quand nous aurons

l'honneur de vous voir. A l'égard du maréchal de Villeroi, que j'honore pourtant beaucoup, ce n'est pas trop mal fait de le refuser : je ne lui saurois pardonner sa dernière visite, qu'il m'avoit promis de ne pas rendre si tragique. M. du Maine, vous l'aimez : il a besoin de consolation et d'être fortifié ; c'en est fait, il n'y retournera de long-temps. Vous trouverez sans doute, et vous aurez raison, que depuis que je sens que j'ai la permission de vous voir, je suis fort indulgente pour les autres : il est vrai, ma chere tante, que cette espérance met dans mon sang un baume que je ne connoissois plus.

RÉPONSE.

Ce 17 Novembre 1715.

JE reçois dans ce moment deux lettres de vous, ma chere niece, l'une du 12, l'autre du 16 ; toutes deux dans le même paquet : j'y vais répondre par ordre. Je ne parlai point de Moret à M. le cardinal de Rohan ; vous savez que je suis timide à demander. Vous ferez une grande charité, si vous tirez quelque chose pour ces pauvres filles : l'avenir m'inquiete plus

pour elles que le présent ; je compte qu'elles sauront l'aumône qu'on leur fera, qu'elles en feront leur remerciment directement, et qu'à ma mort les Princesses ne les abandonneront pas, étant accoutumées à les soutenir.

J'ai toujours eu dans l'esprit ces jours-ci Mlle. de Courcillon : je crains que cette consolation ne manque à cette pauvre femme, et que Dieu, qui est jaloux, ne veuille son cœur tout entier. M. d'Antin est bien honnête : il m'a fait raccommoder un tableau ; et quand je l'en fis remercier, il fondit en larmes : larmes de courtisan. Vous voyez, ma chere niece, que je ne vous avois pas oubliée, et que c'étoit à moi à être étonnée de n'avoir point de vos nouvelles. Est-ce que vous ne couchez plus à l'hôtel de Conti, que vous me parlez des environs de Saint-Cyr ? Il ne vous faut pas une médiocre maison.

Le cardinal, qui n'est plus le nôtre (1), est plus à plaindre que nous. Je ne crois pas que vous fassiez plaisir à M. Fagon de vouloir le voir : M. Boudin vous le dira encore mieux que moi ; mais il me semble qu'il ne veut voir personne. M. le maréchal d'Harcourt est bien traité ; et je

(1) Le cardinal de Noailles.

trouve qu'il sera mieux chez lui, qu'à la suite du jeune roi. M. du Maine est bien à plaindre ! Il étoit favori de son roi et de son pere, et tout lui manque présentement : j'espere que sa religion le soutiendra. Je ne puis penser à votre visite, sans fondre en larmes : que sera-ce en vous voyant ?

LETTRE XCI.

De Mad. de Caylus.

Ce 21 Novembre 1715.

NOus coucherons toutes à la ménagerie, où M. Blouin a bien voulu nous faire mettre quatre lits : vous me direz peut-être, pourquoi pas cinq ? C'est que j'ai supposé qu'il étoit impossible qu'il n'y en eût pas une des cinq qui manquât ; et pour la question que vous me faites à l'égard de la maison de mad. la princesse de Conti, elle est démeublée, sans quoi nous y aurions été toutes à merveille.

Me. de Villette est considérablement mieux : M. le curé de Saint-Sulpice la voit

de temps en temps, et je n'ai rien à faire là.

Je ne sais aucune nouvelle d'Angleterre : je suis inquiete de ce pauvre roi. La reine ne veut-elle donc point expédier sa visite ? Faut-il que nous trouvions encore des princes ? Ce n'est pas que je ne sente que je lui sacrifierois tout, à l'exception de ma visite de Saint-Cyr. Nous pleurerons, mais il y a de la douceur même dans ces larmes : de plus, comme il faut commencer par là, le plutôt que nous aurons pleuré sera le mieux. Ma santé est si bonne présentement, et je suis si peu sûre de sa durée, que j'ai grand regret au temps que je perds.

Je n'importunerai point M. Fagon, et je n'irai le voir que quand son fils et M. Boudin me diront que je le puis sans l'incommoder. Adieu, ma chere tante, vous savez combien je vous suis tendrement attachée.

RÉPONSE.

SI vous ne venez point lundi, n'y pensez plus : le beau temps rendra tout plus facile, et éloignera davantage notre douleur ; la mienne est beaucoup plus supportable quand j'ignore tout ce qui

se

se passe, et je vous plains infiniment d'avoir un cœur si sensible.

J'ai vu M. le Maréchal de Villeroi plus tragique que jamais : il n'a rien qui le console : Dieu le touchera peut-être à force de malheurs. M. le curé de Saint-Sulpice est venu ici. L'état de Me. de Villette me fait pitié : il croit que vous la voyez ; j'en doute. On nous fait espérer ici que l'argent paroîtra au mois de janvier par ce qu'on va faire sur les billets : je le souhaite bien ardemment.

Que vous êtes heureuse d'être chrétienne et raisonnable ! Je vous vois servant Dieu, et travaillant dans votre lit, ou dans votre chaise, environnée de vos enfants, et les portant à la vertu : dans cette idée, je vous embrasse de bon cœur.

LETTRE XCII.

De Mad. de Caylus.

ME. de Villette, que nous croyions hier beaucoup mieux, a reçu tous ses sacrements ce matin : je n'en ai été avertie qu'après : j'y ai couru, mais je ne suis point entrée dans sa chambre

il est vrai que je ne l'ai pas vue depuis qu'elle est si mal. Je sais qu'elle a reçu les sacrements avec beaucoup de religion, et qu'elle a mis ordre à tout avec un grand courage : elle est dans une tranquillité et une soumission à la volonté de Dieu bienheureuse. Ses femmes et ses médecins, et tous les gens qui l'approchent pour la servir, en sont fort édifiés : elle n'étoit plus assez accoutumée à moi, et nous étions trop bien ensemble, pour que j'aie cru nécessaire de la faire tourmenter pour la voir ; il me suffit qu'elle ait fait tout ce qu'elle devoit, et de témoigner à son fils qu'il trouvera en moi une sœur tendre et une amie fidelle : il viendra chez moi d'abord pour y passer les premiers jours.

J'ai eu bien du déplaisir et de l'inquiétude, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir : mon fils le Brindi s'étoit fait une méchante affaire ; Mr. le maréchal de Villeroy l'a accommodée : il est vrai que son tort est ancien, et qu'en dernier lieu il n'avoit pu faire autrement que de soutenir ce qu'il avoit une fois avancé : il assure fort qu'il est incapable de faire à présent les mêmes sottises que l'année passée. Je vis hier la duchesse de Noailles en très-bonne santé. On dit que le duc

de Noailles est transporté de joie : je ne le vis pas : il n'étoit ni chez lui, ni chez Me. sa femme. Je me trouvai hier en carrosse dans les rues de Paris et dans le même quartier : j'allai chez M. Desmarets, que je trouvai au bout du plus bel appartement du monde, très-mal éclairé, seul, assis, par habitude, je crois, à son bureau : Me. sa femme étoit en haut avec deux généraux, dont le maréchal de Tallard étoit un : voilà le monde. J'ai besoin, pour terminer l'affaire de M. de Goulhere, de savoir quel est son emploi et dans quel lieu il est ; il me faudroit aussi un placet ou mémoire que je ferai donner à M. le comte de Toulouse par M. de Valincourt, qui a eu l'honnêteté de songer à un autre emploi, au cas que celui-là ne fût pas conservé ; et cela, avant que je lui en aie parlé. J'espere donc d'une façon ou d'une autre, que votre ami M. de Goulhere ne demeurera pas sur le pavé. Vous n'avez point mal jugé, ma chere tante, de la tranquillité de ma retraite ; à la privation près d'avoir l'honneur de vous voir, je serois aussi contente qu'on le peut être dans cette misérable vie ; mais je ne puis, je vous l'avoue, m'accoutumer à cette privation. Il y a aussi le point des em-

barras d'affaires que la dureté du temps augmente beaucoup. Il est survenu un accident fâcheux à la vente de notre régiment :

Vouloir ce que Dieu veut, est la seule science
Qui nous mette en repos.

Il m'a donné un esprit assez tranquille, et un cœur un peu trop tendre pour les gens que j'aime. Je suis contente de mon fils aîné : c'est un honnête homme et un aimable ami. Je vois souvent Me. de Dangeau, et ce m'est toujours un nouveau plaisir.

LETTRE XCIII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 16 Décembre 1715.

JE reçois en ce moment votre lettre d'hier et la nouvelle déclaration : on en jugera par le succès. Je vous écrivis dès hier, et ma lettre ira à vous par M. de Guignonville, et pour cause. Brindi deviendroit-il fermier général ? Rien ne doit plus surprendre.

Quand vous vous trouverez dans cette compagnie, dont vous m'avez parlé, dites-lui que j'y voudrois être. Je suis fâchée de ce que notre cardinal souffre.

Ce 17 Décembre. Pourquoi vois-je une lettre de Me. de Dangeau, et rien de vous? J'ai vu ce matin M. Blouin, qui m'a apporté de la part du jeune roi, son portrait qu'il a barbouillé lui-même : le présent et la visite m'ont fait plaisir, mais ne m'ont pas donné de joie.

J'ai reçu une lettre de Me. d'Aubigné, ma belle-sœur, tout-à-fait raisonnable : elle est très-discrete et ne demande jamais rien; elle me parle pour la premiere fois de ses affaires, et me mande qu'elle a une grande confiance dans les bontés de M. le duc de Noailles : rien n'est plus à sa place que d'être protégée par un gendre. Je n'ai pas peur de loin. Adieu, ma chere niece : je vais reprendre mon carreau pour faire des lacets pour la cabale. Je crains bien que la mode n'en passe, car ils sont très-jolis.

Ce 18 Décembre. On nous assure ici que la petite vérole a renouvellé à Paris avec beaucoup de pourpre : Dieu veuille conserver le jeune roi! Nous avons perdu cette nuit une professe de vingt-deux ans, Me. de Nobleval, qui promettoit beau-

coup : j'aurois donné une demi-douzaine de nos demoiselles pour elle ; mais c'est bien nous que Dieu consulte ! Cette mort augmente les frayeurs de Mlle. d'Aumale. Les louanges de M. le maréchal d'Harcourt pour Me. d'Aussi ne me sont pas indifférentes : j'ai bien des raisons de l'aimer ; mais il y en a une (1) que je ne puis jamais oublier. Prenez garde qu'elle n'abandonne pas Me. de Ventadour, à qui elle a tant d'obligations. Qu'est-ce que la fille de M. d'Harcourt ?

J'ai eu le courage de revoir les reliques que le roi portoit sur lui. Votre sincere attachement pour sa personne et votre piété vous rendent digne d'en avoir quelque chose : c'est, dit-on, de la vraie croix, et apparemment des mieux avérées : j'ai distribué le reste ici.

(1) Les bontés dont le roi l'avoit honoré dès le berceau.

LETTRE XCIV.

Ce 1 Janvier 1716.

BOn jour, bon an, ma chere niece. Je vous souhaite de tout mon cœur une augmentation de piété, de raison, et de santé : est-il de plus grands biens ? Les trois mots que vous m'écrivîtes la semaine passée, n'ont point été perdus. Il est vrai que je ne puis être indifférente sur l'état des affaires générales : j'étois accoutumée à en être occupée, même malgré moi. J'avois toujours ouï dire qu'on éloigneroit M. Desmarets pour la raison que vous dites : d'autres croient que c'est un prétexte accrédité par ses ennemis. Me. de Mailly (1) me fait grand pitié. En quel état est Me. de Listenoy (2) pour sa conduite et pour ses affaires ? Votre ambition pour dix mille francs, mis en rente, est assez modérée. J'ai tout le temps et toute l'amitié qu'il faut pour penser souvent à vous ; et je vous

(1) Aussi sa niece, à la mode de Bretagne, comme Me. de Caylus.

(2) Me. de Listenoy étoit sa fille.

vois dans un couvent tranquille et fort aimée. Je suis en peine des pleurs de Me. d'Orléans : vous lui avez rendu de si bons offices auprès de moi, que je suis toute attendrie pour elle : qu'est-ce que c'est ? Je crains toujours pour M. du Maine ; il n'y a qu'elle, vous et moi, qui l'aimions : et son plus grand démérite est d'avoir été trop chéri du roi. Je supporterois bien plus aisément l'ingratitude des uns et l'oubli de tous, que l'amitié qu'on me témoigne ; et ce prince redouble la sienne pour moi ; de sorte que je me retrouve dans le monde par l'intérêt que je prends à un certain nombre de gens, toujours prête à pleurer leurs peines, sans partager leurs plaisirs.

J'ai écrit à Me. d'Aussi pour la soutenir dans le bien. Le bois est-il cher à Paris ? Je m'intéresse encore au bien du peuple. J'embrasse bien tendrement Me. de Dangeau : je n'ai pas d'autres étrennes à lui donner, que la continuation d'une estime, d'une amitié et d'une inclination dont je ne pourrois me défaire, quand je le voudrois. La pente que j'ai à l'avarice, est bien augmentée depuis que j'entends crier misere de tous côtés, et qu'on ne voit plus d'argent. Je serois trop à mon aise, si j'étois moins sensible. Que

voulez-vous me dire sur l'Angleterre ? Vous me faites tous entendre que tout est perdu. J'envoyai avant-hier à Saint-Germain témoigner mes inquiétudes à la reine : elle me manda que tout ce qu'on disoit de bon et de mauvais étoit également incertain, qu'il n'y avoit que Dieu qui sût où est son fils ; qu'aussitôt qu'il seroit débarqué, il lui écriroit.

On vient de m'apprendre que les nouvelles d'Angleterre sont bonnes, et qu'une Province, récemment révoltée, facilitera la jonction des Ecossois avec les Anglois du même parti.

LETTRE XCV.

Ce 9 Janvier 1710.

VOs lettres font tout le délassement de ma triste vie ; je les attends avec impatience, et je les reçois toujours avec joie. Je veux que nos lettres soient de dates différentes ; elles seront plus longues et nous donneront moins de peine. L'état de M. Desmarets me paroît fort bizarre. Les vingt mille écus sur les états de Languedoc font un grand plaisir.

à ceux qui vous voient avec cinq mille liv. de rente. Votre piété et votre raison sont de grands trésors.

M. le Chancelier (1) vous manqueroit-il pour le conseil, aujourd'hui qu'il a moins d'affaires que M. Fagon ? Voilà donc Me. la duchesse d'Orléans plus malheureuse que jamais ; tant les chagrins sont à proportion des grandeurs ! Les projets des bals nous sont venus par les gens d'affaires. Je voudrois bien qu'il me fût permis de haïr M. le Duc (2) de tout mon cœur ! La confiance que j'ai en votre amitié, ne m'empêche pas de me conduire avec quelque discrétion.

Il est vrai que tous les d'Aubignés sont des gens de la vieille roche ; mais ils ne sont pas d'aussi bonne compagnie que vous. On doit à M. de Canillac l'ordre et la justice dans les affaires : son attachement pour le duc du Maine me le faisoit déja aimer. Je hais bien cette goutte de M. le cardinal de Rohan ; mais quand il en sera guéri, il partira ; et

(1) M. le chancelier Voisin, peu consulté par le régent.

(2) Il étoit l'ennemi de M. le duc du Maine.

que deviendra l'accommodement ? Est-il vrai que le pape est malade ?

Ce 10 *Janvier.* Ce matin il m'est venu trois pensées sur mon carrosse : la premiere, de le donner à Me. de Dangeau ; la seconde, de vous le prêter ; la troisieme, de le vendre au profit de mes pauvres. Décidez, madame.

Ce 11 *Janvier.* M. le maréchal de Villeroy m'a écrit ce matin la bonne nouvelle de l'arrivée du roi d'Angleterre en Ecosse, et la reine me l'a confirmée un moment après : elle a donc enfin un instant de joie.

Je ne comprends pas où j'ai eu l'esprit quand j'ai eu tant de curiosité de savoir d'où viennent les larmes de Me. d'Orléans : c'est honorer la mémoire de son pere, que de déplorer les égarements de son mari.

Vous souffrirez quelque chose en demandant l'aumône à M. le Régent : j'en attends le succès.

J'ai eu grand peur de ces bals, quoiqu'on nous dise qu'on y observe beaucoup d'ordre ; ce n'est pas à ceux-là que le régent et les présidents dansent. J'ai ici M. l'archevêque de Rouen, pénétré de la lettre qu'on fait écrire aux évêques : il m'a apporté tous ses déplaisirs ; on l'in-

sulte tous les jours, en lui disant qu'il ne faut plus compter sur ce que le roi a fait : son cœur souffre par toutes sortes d'endroits ; il part demain. Taisez-vous là-dessus, c'est à nous à souffrir. Je ne vous dis rien de la beauté de vos lettres : je vous paroîtrois flatteuse, et à mon âge il ne faut pas changer de caractere.

Ce 12 Janvier. J'arrive de la Messe, et j'apprends que deux petits de Glapion, qui sont au séminaire, sont très-mal de la petite-vérole ; qu'une dame de St. Louis, des meilleures de la maison et propre à la supériorité, quoiqu'elle n'ait, je crois, que trente ans, a reçu cette nuit tous ses sacrements ; qu'une excellente sœur converse va les recevoir ; et que nous avons la petite-vérole : je ne vois ici que des visages affligés ou effrayés. M. le Curé de Saint-Sulpice me paroît honnête homme : je ne parle plus, qu'en doutant, des gens que j'estime le plus. Le discours de M. l'évêque de Troyes est infâme (1). Son neveu

(1) M. l'ancien évêque de Troyes ayant dit que M. le Régent devoit abandonner tous les évêques acceptans : *Non, Monsieur*, lui dit le maréchal d'Uxelles, *M. le duc d'Orléans ne peut ni ne doit les abandonner : et quand ils feroient encore plus mal, il ne les abandonnera pas.*

en reçoit la récompense. Mes fievres, tenant de leur premiere cause, me donnent toujours un serrement de cœur, qui me fait croire que je suis la plus malheureuse personne du monde. Je ne vous voudrois pas ce jour-là ; car je ne fais que pleurer : venez les jours où je suis plus raisonnable. Je ne serois pas trop fâchée que Mr. le duc d'Orléans eût un attachement nouveau : je verrai, si vous en devinez la raison. Il est vrai que notre cardinal n'est pas de l'église de France : mais sa présence, ses conseils, sa fermeté, ne sont pas indifférents ; je ne crois pas qu'il conseillât aux évêques de signer cette lettre qui fait tant de bruit. Je vous remercie du discours que vous m'envoyez, quoique je n'en lise aucun sur cette matiere : mais je suis bien-aise qu'ils soient tous dans cette maison, qui certainement n'est pas ingrate.

M. le maréchal d'Harcourt me fait trop d'honneur de penser encore en moi. Je n'ai plus le courage de causer : il fait un mariage bien assorti.

LETTRE XCVI.

Ce 31 Janvier 1716.

IL y avoit treize jours que je n'avois reçu de nouvelles. Je pensois que nous en viendrions à ignorer qui la France a pour roi. Mon premier soin n'a pas été de répondre à votre lettre : c'est le plaisir de toute la semaine. Je suis bien fâchée que l'histoire du bal se trouve véritable. Vos deux maréchaux de France ont-ils dit à M. le duc du Maine qu'il ne devroit point aller à ce conseil de guerre? Mr. de Courcillon doit être cru sûr ce qui est de bienséance. Ce n'est pas assez d'être proclamé en Ecosse, il faut du bruit en Angleterre. Je vous répondrai à loisir sur Me. de Mailly.

J'ai pensé d'abord, comme vous, sur ce qui regarde la duchesse de Noailles : elle a raison de trouver sa fille trop jeune ; mais le mariage qu'on propose est si essentiel au repos des Noailles, qu'on ne peut s'empêcher de l'approuver : elle a encore raison de ne pas vouloir se ruiner pour ses enfants. Je lui conseillerois de sacrifier quelque chose pour

plaire à son mari, comme d'aller jusqu'à 50000 écus : mais il n'est pas juste qu'elle se fît pauvre, notre roi l'ayant fait si riche. Il est fâcheux pour vous, et il le seroit pour moi, d'entrer dans une affaire où il est sûr qu'on déplaira : rien n'est plus sage que les discours que vous lui tîntes.

J'ignorois l'ambassade de Mr. le duc de la Feuillade : je ne sais que ce que vous me mandez. De quel côté est-ce que les gens de guerre tournent ? Je suis bien en peine de Mr. du Maine. Notre petite-verole continue, et pas une ne meurt, mais toutes vont à l'extrémité.

Je crois la *grosse* très-assidue auprès de Me. la duchesse d'Orléans. Le maréchal de Villars seroit bien sage de faire un voyage, le premier de février. Je suis inquiete sur Mr. du Maine, depuis que vous m'avez mandé qu'il va à ces conseils. Un mot de vous me rassure, au moins pour le passé.

LETTRE XCVII.

Ce 4 Fevrier 1716.

VOus passez trop légérement sur votre sollicitation à Mr. le duc d'Orléans : Je reconnois bien Mr. le maréchal de Villeroi à celle qu'il lui a faite, sans vous en rien dire : il en usa de même pour moi à la mort de la reine-mere : il demanda au roi une pension pour moi, quoiqu'il ne m'eût jamais parlé. Je suis bien-aise que la duchesse de Noailles ait fait ce que son mari desiroit : il ne doit pas à l'avenir lui faire des propositions qui la ruinent. L'état de Mr. le duc du Maine m'afflige, et le régent pourra se repentir de la figure qu'il fait faire à Mr. le duc : il n'y a qu'à se taire sur Mr. la duchesse. Le personnage de Mr. d'Antin est terrible. La ligue dont vous me parlez, fait trembler (1) : et je vois bien que je ne trouverai pas le repos dans ma retraite.

Je ne saurois me flatter sur le prétendant, tant qu'il n'y aura pas de bruit à

(1) Apparemment celle des Bretons.

Londres. Il est vrai que voilà un beau soleil : mais ce n'est pas lui qui fait les beaux jours.

Je crois Me. de Ventadour une très-bonne femme : elle a le cœur très-noble : elle m'a demandé à me voir cet été : je ne la refuserai pas, mais il n'en faut rien dire.

Ce 5 Fév. Je croirois les affaires du roi d'Angleterre en assez bon état, s'il y avoit moins de tranquillité à Londres. Il me semble qu'on attend pour l'argent ce qui se passera à la monnoie. Mr. le duc du Maine ne me paroît pas si inquiet que nous : il se flatte peut-être ; ce qui est encore meilleur que de voir toujours ce qu'il y a de pis. Rien n'est plus galant que le discours du régent ; mais je crains que sans refuser, il ne fasse rien sur les pensions. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Mr. le maréchal de Villeroi d'un style plus tragique que celui de Racine, et passant même Longe-Pierre. Un joli chapelet siéra bien à Mlle. de Courcillon : car je ne la crois pas encore janséniste.

Je n'envoie rien à Me. de Barneval, parce que je n'ai point d'argent : jusqu'ici on m'a payée exactement ; mais les aumônes que je fais, étant presque toutes des pensions, je me défais fort vîte de ce

que je reçois : je demeurai le mois passé assez long-temps avec six louis et demi pour tout trésor. J'avois fait autrefois le petit fonds que vous me conseillez, dont je disposois même après ma mort : mais à la diminution de l'argent, on me conseilla de le mettre avec celui de Saint-Cyr. Nous le donnâmes, et nous ne pûmes le retirer. Je suis assurée que Mr. le duc de Noailles se met en pieces pour nous servir, et c'est ce qui me prouve l'extrémité où l'on est : ne soyez pourtant pas en peine de moi : Maintenon me suffit pour ne pas mourir de faim.

Le conseil réservé, s'il se fait, détruira bien vîte les autres conseils. Je crois la maréchale de Noailles bien étonnée de n'avoir rien de. . . . on dit qu'elle est bien riche. Voilà trois pieces de vaisselle pour les pauvres : voilà le chapelet pour la petite belle : voilà huit cents francs pour Me. de Mailly : et voilà M. Mauduit porteur de tout cela.

LETTRE XCVIII.

Ce 16 Février 1716.

QUel paquet reçus-je hier au soir, ma chere niece! et quel malheur d'être sensible au bien public et particulier! mais change-t-on dès qu'on est en retraite?

Voilà donc Me. de Mailly à l'aumône! J'en bénis Dieu de bon cœur comme les dévots, mais non avec la même indifférence. Si je paroissois, on espéreroit de plus grands secours: et il me passeroit souvent dans l'esprit, que j'ôterois le pain aux pauvres pour donner des confitures à Me. de Mailly. Vous ne me dites rien de ses enfants: sont-ils à sa charge? Mr. et Me. de la Vrilliere savent-ils cette extrémité? Elle devroit renvoyer ses domestiques. Quand je vins ici, je n'avois pas de quoi donner le deuil aux miens: je les congédiai, et je leur ai envoyé de l'argent à mesure qu'il m'en est venu: ils m'auroient trop coûté à nourrir. Continuez à l'assister, ma chere niece, avec le plus de vraisemblance qu'il se pourra.

Vous m'avez fait un grand plaisir, en

m'épargnant la peine de donner un dégoût au maréchal de Villars, que je n'aurois pas vu : je ne veux pas augmenter le nombre des distingués : il fait bien sagement de s'éloigner. Je trouve Mad. de Rutland assez heureuse d'aller en Amérique : et si Me. de Dangeau, et vous, preniez ce parti là, je vous réponds d'une troisieme. J'ai été très-fâchée de savoir le mariage de nos amis, rompu : car il me paroissoit bien convenable ; mais la maniere est encore plus affligeante que le fait. Est-il possible qu'il n'y ait nulle espérance de raccommodement ? Tous les gens de bien y ont intérêt : le roi se trouvoit par là entouré de ce qu'il y a de meilleur à la cour, et les voilà retranchés les uns contre les autres. Me. de Ventadour en mourra. Je ne puis vous dire à quel point cette affaire me touche, et en vérité, elle me touche trop. Voilà Me. de Parabere dans une entiere liberté. Me. de Ventadour m'écrit d'une maniere fort touchante, mais très-succincte : je ne reviens point de voir que c'est le maréchal qui rompt ce mariage. Je le lui ai vu desirer ardemment : et il craignoit qu'il ne se rompît par le défaut du tabouret. La lettre de Mr. le duc du Maine ne m'apprend rien de bon ni de mauvais.

Votre amitié fait honneur à Mad. de Noailles, toute riche, toute grande dame qu'elle est.

LETTRE XCIX.

Ce 17 Février 1716.

EST-il vrai qu'un Espagnol, qui avoit épousé une fille de mylord.... donne de l'argent à tous ceux qui veulent passer en Ecosse? Je n'exclus point Mad. de Dangeau, je l'aime trop : mais je vois de grandes difficultés à nous joindre.

Je ne plains point Me. de Mailly de faire mauvaise chere : punition de l'avoir fait trop bonne : elle a de la piété.

Notre supérieure a un neveu qui vient d'entrer exempt dans les gardes du corps, par un procédé de Mr. de Charost bien obligeant pour moi. Ce neveu a une compagnie à vendre dans le régiment de Mr. le prince d'Espinoy, qui veut un homme de condition, et ceux-là n'ont point d'argent. Ce neveu présente le fils d'un président de Rouen, qui jusqu'ici n'a pu être agréé. Je ne puis refuser une recommandation auprès de Me. la prin-

cesse d'Espinoy : car vous savez que souvent on aime mieux celle à qui on recommande, que celle pour qui on parle : et certainement j'aime mieux Me. d'Espinoy que Mad. de Vertrieux : le neveu est homme de qualité, très-pauvre, et qui n'a de ressource que cette compagnie. Mr. le comte d'Aubigné m'a bien dit des choses : on est fâché de les savoir ; et encore plus inquiet, si l'on ignore tout. Vos lettres, ce me semble, font le milieu entre ces deux extrémités. Qu'est devenu le maréchal de Berwick ? paroît-il à la cour ? Comment est-il avec la reine d'Angleterre ?

On m'a dit que les jansénistes font ce qu'ils peuvent pour gagner Mr. l'évêque de Lisieux : Me. de Dangeau ne le retiendra-t-elle pas ? Je crains, pour les Brancas, Mr. de Berwick : car il est fort du parti. J'ai toujours cru que Mad. la princesse de Conti voudroit remplacer Me. de Longueville : je desire de tout mon cœur de m'être trompée.

Mr. de Vaudemont est-il à Paris et en quel état ? J'ai reçu ce matin une lettre de M. le maréchal de Villars, qui me dit que vous l'avez empêché de venir. Je lui ai répondu que je vous en étois fort obligée : et du reste, je lui fais beaucoup

d'honnêtetés : je le trouve heureux de s'éloigner de ce conseil.

Je viens de recevoir un courier de Mr. le maréchal de Villeroy, avec toutes ses justifications, qui me font voir qu'il n'y a point de raccommodement à espérer : il prend M. du Maine, Me. de Dangeau et vous à témoin ; je voudrois bien que cette affaire-là ne diminuât rien de l'amitié de Mrs. de Rohan, des princesses Lorraines, et de Me. de Ventadour, pour vous ; car j'y compte fort, et que vous les trouverez les mêmes dans tous les temps. Mais que deviennent mes pauvres ? Mes amis m'intéressent, mais mes pauvres me touchent.

LETTRE C.

Ce 19 Février.

AUtre lettre de Mr. le maréchal de Villeroy, qui, malgré ses peines, a la bonté de me mander que le petit roi s'est trouvé mal : cette nouvelle nous seroit venue par Versailles, et m'auroit plus inquiétée : ma tendresse pour cet enfant me dit bien toute celle que j'avois pour celui qui nous manque. J'apprends

aussi que les affaires du roi d'Angleterre sont en mauvais état : les pensées de Dieu sont différentes des nôtres.

Je commence à répondre à votre lettre : je ne me souviens point du tout de mon favori Mr. le duc de Fronsac : il est..... mais je tremble pour Mr. votre fils, et je voudrois que ces malheureux jours fussent finis. Je n'entends pas parler de Mr. le chancelier : il est sage, et ne veut pas se commettre ; il sait bien qu'il est des exceptés, et pere temporel de Saint-Cyr : ainsi la porte ne lui en sera pas fermée. Il a une conduite qui ne lui donne point d'exclusion, et peut-être reviendra-t-on à sa bonne tête, quand on aura essayé de tous ces cerveaux brûlés. J'aime mieux Mr. le prince Charles que Mad. d'Elbœuf ; ainsi je trouve fort bon qu'il soit gouverneur de Picardie. Il y a long-temps qu'on m'a dit que Mr. le prince d'Espinoy épousoit Mlle. d'Albret : que la belle-fille soit digne de la belle-mere ! Je plains Mlles. de Barneval, si elles perdent leur mere : je ne puis plaindre ceux qui meurent.

Le maréchal de Villars ne mérite-t-il point la lettre que je lui ai écrite ? Je ne l'ai pas soupçonné d'être du nombre des

des courtisans qui se sont déshonorés il y a six mois (1). Me suis-je trompée ? Je n'ai pas ouï parler du mariage du prince de Dombes, j'ai peine à le croire. Vous savez l'estime que j'ai toujours eue pour Me. de Castries : dites-lui là-dessus ce que vous jugerez à propos ; il n'est plus question de moi. Il est vrai que vous ne m'écrivez pas des choses fort agréables, ma chere niece ! mais ce seroit encore pis, si vous ne m'écriviez pas du tout ; car ce qui me reviendroit me mettroit dans de grandes inquiétudes, et je sais par vous la vérité : j'avoue qu'elle ne nous est pas favorable. Il me reste encore assez de sensibilité pour me réveiller souvent : et la seule envie de savoir comment les jours gras se sont passés par rapport à vous, me feroit envoyer mon courier. La pauvre Mad. de Barneval n'est donc pas assez heureuse pour mourir ! Vous en avez usé selon cette prudence que j'admire en vous, dans l'affaire de Mrs. de Rohan et de Villeroi. Ce dernier me paroît content de vous : je crains plus les courtisans que les auteurs. Je vois bien qu'il ne faut pas espérer un raccommo-

(1) En cassant le testament du roi.

dement. M. le maréchal d'Harcourt a raison de se tenir dans sa famille : la campagne vaut mieux que Paris. On me mande pourtant que les provinces sont dans une grande misere. J'apprends de mauvaises nouvelles du roi d'Angleterre.

LETTRE CI.

De Mad. de Caylus.

Ce 27 Février 1716.

C'Est aujourd'hui la conférence : elle doit être décisive : le chancelier dit qu'il faut finir l'affaire ; le régent, qu'elle l'est ; et tout le reste, qu'elle ne le peut être. Bien des gens sensés ne croient point que celle des princes puisse être jugée : la requête que les ducs viennent de présenter, y jette un nouvel embarras, et fournit, ce me semble, un nouveau prétexte à M. le régent : par là, les ducs se sont ôté le pouvoir de juger : ainsi, en tout, je trouve que cette requête est plutôt un bien qu'un mal. M. d'Argenson est mieux : mais il a pourtant encore une petite fievre qui le mine.

Me. la duchesse de Noailles a un rhumatisme qui la fait beaucoup souffrir.

Le cardinal de Polignac a reçu une lettre du cardinal del Giudicé, qui lui mande pour nouvelle que Me. des Ursins vient en France, apparemment pour quelque chose de bien important, puisqu'on envoie un si grand personnage. Que dites-vous de l'effronterie de cet Italien ?

Je suis un peu lasse ; il n'y paroîtra pas demain : mais je vous ai laissée bien abatue, ce me semble ; ce qui m'inquiete bien davantage.

LETTRE CII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 27 Février 1716.

JE n'écrirai point aujourd'hui à M. le duc du Maine par discrétion : il ne faut pas abuser de la bonté qu'il a de m'instruire de tout ce qu'il m'est nécessaire de savoir pour me réjouir ou pour m'affliger. Il y a tant de mesures à garder, que l'on ne sait que dire. Le petit mot de M. de Dangeau

m'a fait plaisir : je n'en ai point de plus grand que d'être en commerce avec ceux qui ont aimé le roi : il en coûte quelques larmes, mais elles sont plus douces que celles qu'on verse sur l'ingratitude des courtisans.

Saint-Cyr ne me fournit rien pour remplir mes lettres : nous n'y entendons parler que de maladies. Je voudrois soulager mes pauvres ; mais je n'ai point d'argent. Je suis toujours dans l'incertitude, quoique j'aie fort à me louer du traitement qu'on me fait : je ne laisse pas d'être inquiete pour Saint-Cyr : les peines suivent par-tout. Il est triste de dépendre des gens qu'on n'aime point. Le sort du duc du Maine me prouve que j'ai bien fait de ne m'être pas élevée.

LETTRE CIII.

Ce 8 Mars 1716.

JE commence dès aujourd'hui à vous répondre, ma chere niece, et par un article que je pourrois oublier : c'est la lettre que j'ai reçue ce matin de M. de Murçai, qui veut que j'écrive à M. le régent ou du moins au duc de Noailles,

pour le paiement de la pension de ses enfants. Je vous prie de lui dire que je ne puis faire ni l'un ni l'autre, et qu'il ne me faut plus compter. Puisque vous êtes en commerce avec M. de Fréjus, remerciez le de ce qu'il m'a envoyé : dites-lui que je me tiens trop honorée de son commerce, pour le céder à Mlle. d'Aumale, et que je suis fâchée de ne le pas voir ; mais je crains fort que l'année ne se passe avec la petite-vérole. Vivez de bonne heure en vieille, comme j'ai fait, et vous vivrez aussi long-temps que moi. Je suis bien-aise de la maniere dont M. votre fils en use avec vous : il ne fait que son devoir : mais qui est-ce qui le fait ? que tant de vertus ne soient pas inutiles ! Les enfants des hommes auroient grand tort de faire du mal à celui que vous nommez Abel : car il n'en voudroit faire à personne. Où ira-t-il si la Lorraine n'ose le garder ? L'Archevêque de Rouen est comme Job, affligé dans son corps, réduit dans son lit, affligé dans son cœur par l'état de la religion, et de la perte que nous avons faite, insulté par tous ceux du parti, vilipendé en pleine audience, pour un procès qu'il ne peut perdre, mais qu'on veut plaider pour le traiter de calomniateur. L'affaire du pre-

mier président sera un surcroît de douleur. Il me paroît que les prélats, qui soutiendront le bon parti, voudroient que M. le cardinal de Rohan ne s'éloignât point : il ne peut pas faire ce qu'il feroit s'il étoit de l'église de France : mais il parlera au régent avec plus de poids, d'autorité et de facilité. Il soutiendra M. le cardinal de Bissy et tous les autres : son nom et son mérite sont d'un grand poids. Si j'osois le prêcher, je lui dirois qu'il faut joindre à ses talents la piété qui les fait valoir.

Ce 9 mars. Je voudrois savoir les démêlés de votre frere, et de votre neveu : je serois bien fâchée qu'ils dégénérassent du courage de leurs peres.

Soyez ferme dans le dessein de ne point augmenter votre dépense, et d'arranger l'avenir : ce n'est que la vanité qui nous porte à vouloir tant de choses : le nécessaire, même abondant, ne va pas loin. Tout ce que votre philosophe voit et entend, doit le confirmer dans sa résolution : la durée en fera le mérite devant les hommes. Dieu veuille la rendre utile au salut ! Je suis bien-aise que l'état de M. Desmarets ne soit pas si mauvais qu'on l'avoit dit : celui de M. le duc du Maine trouble fort mon repos. S'il est vrai

que Me. la duchesse et M. d'Antin gouvernent M. le duc, notre prince sera à plaindre. Sans être habile en politique, j'ai bien compris que la tranquillité des Anglois seroit mauvaise à tout le monde; mais la nature de leur gouvernement me fait espérer que ce repos sera bientôt troublé.

Ce 10 mars. J'ai reçu ce matin une lettre de M. le maréchal de Villeroi, qui me paroît aussi affligé que les premiers jours. Saint-Cyr pourra bien devenir un lieu de tourment pour moi : on ne paie d'aucun côté, et la dépense journaliere est forte : on ne subsiste que par le créédit acquis en payant comptant. Il m'est revenu que dans le conseil des finances, où l'on demanda les vingt mille écus que le feu roi à donnés aux demoiselles qui sortent, Fagon s'étoit récrié, en disant qu'un régiment en subsisteroit. Oui, s'il étoit question d'établir Saint-Cyr : mais bâti à la satisfaction de toute la noblesse de France, il doit être sans doute soutenu. Vous voyez, ma chere niece, que je ne manque pas de peines : je serois bien fâchée que ce propos revînt au pere de Fagon.

Je suis en peine de M. de Guignonville : vous connoissez mon imbecillité sur les

affaires : et vous savez aussi que je ne vivois pas pour moi ; de sorte que je ne sais déja plus où j'en suis. Ce détachement de tout m'attire aujourd'hui bien des peines ; cependant je ne m'en repens pas.

LETTRE CIV.

Ce 15 Avril. 1716.

TOut ce qui me plaît à vos soupers chez vous, est l'intérêt de la duchesse de Noailles, que vous accoutumez à la bonne compagnie ; du reste, je ne crois pas que vous y soyez à votre aise, et la dépense et le désordre me font de la peine. Que deviennent à tout cela vos deux enfants ? Le maréchal paroît bon et fidele ami, mais je le crois tyrannique.

Je consens au voyage du cardinal de Rohan, par la raison du retour en cas de besoin : je crains bien même qu'on ne le fasse pas revenir. Il me semble que ce temps est toujours rempli de parties de plaisirs : la belle saison, la sortie du carême, inspirent quelque joie. Me. la Ferté est bien propre à inspirer le silence aux gens sensés. La promenade au bois de

Vincennes est encore des maisons dont vous me faites souvenir. Je tâcherai de profiter pour M. du Maine des choses que vous et d'autres m'apprenez. Le paquet de M. de la Haye est mauvais : je ne le crois pas capable de l'avoir imaginé pour plaire à madame de Berry, mais bien d'être entré dans quelque politique de Me. d'Orléans qui, dans de certains temps, ménage sa fille.

Il faut donc aimer les quiétistes : je le veux bien. M. le chancelier ne trouve pas l'état mal gouverné : il espere de la Chambre-de-Justice : il n'est pas engoué de sa faveur : il me parut assez tranquille, et toujours sage. J'approuve fort un remerciment à M. d'Antin : il est, comme tous les autres, composé de bon et de mauvais.

M. le Chancelier ne me dit rien de la noblesse.

M. le curé de Saint-Sulpice seroit une grande perte. Madame de Ventadour m'écrit une grande lettre sur la merveilleuse représentation du jeune roi, et trouve qu'il ressemble à celui que nous pleurons. Je ne puis croire que sa santé ne soit pas intéressée à de si longues contraintes.

Ce 16 avril. La reine d'Angleterre sort

d'ici : vous vous doutez bien que cette visite m'a fait plus d'honneur que de plaisir ; elle étoit précédée de celle de mad. d'Havrincourt, qui m'a bien fait pleurer nos pertes ; elle y est si sensible, que mon amitié pour elle en est augmentée.

Vous savez qui j'ai vu. Il y eut des temps où je me trouvai fort bien avec M. de Fréjus : il y en eut d'autres, terribles par rapport à la religion ; mais je n'aurois pas été malade, si j'en étois demeurée à lui. Les larmes que je versai avec Me. d'Aussy, me donnerent une douleur de tête dont je ne suis pas encore remise. J'attends demain M. le duc du Maine, et sa conversation me fait peur. Adieu, ma chere niece, jusqu'à lundi, si quelque contradiction nouvelle ne s'y oppose pas.

LETTRE CV.

De Mad. de Caylus.

Ce 3 Mai 1716.

VOus ne voulez point, à ce que m'a dit M. le maréchal de Villeroi, que j'envoie à St. Cyr : mais vous voulez bien, ma chere tante, que je profite des occasions qui se présentent : celle de M. de Fréjus me fait plus de plaisir qu'une autre, parce qu'il vous dira des choses agréables du jeune roi ; mais l'Eglise vous serrera le cœur.

Il y a bien du bruit dans la maison de Conti : la mere a dit à son fils des choses qui la font blâmer de tout le monde : on est bien à plaindre d'avoir tort avec de telles gens. Les portes du Luxembourg fermées révoltent tout le quartier, et raniment les faiseurs de chansons. Mais ce qu'il y a de pis, c'est que la Chambre-de-Justice ne produit encore rien, et qu'on ne sait ce que devient l'argent qui a été porté à la monnoie ; tout le monde, au moins ceux que je vois, est dans un état si souffrant, que la vie en devient triste

de plus en plus. C'est demain la noce de nos Rohans, que je ne prends point du tout à cœur. J'apprends que M. le maréchal de Villeroy vient de partir tout-à-l'heure pour aller à Saint-Cyr; que de choses il vous dira! il se soulagera, et vous accablera: pourvu encore, qu'il ne vous aille pas donner un accès de fievre! Passons vîte au curé d'Avon que je vis l'autre jour avec grand plaisir; ne le verrez-vous point aussi? ou ne l'avez-vous pas déja vu? Il ne dit rien de triste; il me paroît même que nos amis sont riches; il le sont en effet puisqu'ils ne desirent rien. Nous avons eu un accident, qui a été réparé par le sacrement, et qui n'est pas même arrivé à un de nos néophytes.

Le vieillard de la duchesse de Noailles est mort le même jour que son argent est fini. Me. Fagon est morte subitement. M. son mari l'a appris d'une façon qui devoit le tuer. On lui tait ce coup de foudre: on le laisse aller jusqu'à la porte de la chambre: là on l'assomme de ces mots: *Madame est morte.* Il fut saisi: il se porte mieux. Adieu, ma chere tante! je vais me coucher à votre intention.

LETTRE CVI.

De Mad. de Maintenon.

Ce 4 Juin 1716.

JE suis bien fâchée de la maréchale d'Harcourt pour les familles qu'elle afflige.

Il faut espérer que de l'extrémité où est l'affaire de l'Eglise, naîtra quelque changement : ou bien il faut se préparer à un schisme. La proposition d'aller à Maintenon est impraticable. Paparelle est très-criminel, et les exemples sont nécessaires : cette affaire-là ne m'agite point. J'ai bien cru que l'état de la maréchale d'Harcourt vous affligeroit et vous occuperoit : je crains fort qu'elle ne soit morte. Je partirois pour Constantinople, comme votre fils, si j'avois quelques années de moins.

Ce 5 Juin. Je ne manquerai aucune occasion de concilier les personnes dont nous desirons l'accommodement ; mais il me semble que Me. de Ventadour a raison de ne pas vouloir se séparer de MM. de Rohan. Vous prenez un bon

parti sur les pensions : votre sagesse est un grand trésor : c'est la maudite opinion, qu'il faut faire comme les autres, qui a tout perdu. On nous mande, que les portes du Luxembourg n'ont été fermées que parce que vous vous y promeniez trop tard : n'estimez-vous pas, après cela, nos nouvellistes ? Je ne vous reconnois pas à cet exercice outré. Me. la princesse de Conti a toujours été du parti : elle se contraignoit pour le roi, et le trompoit : je ne lui ai jamais donné le plaisir de croire qu'elle me trompât aussi, quelque parole qu'elle eût donné en ma présence. Je lis avec plaisir le journal de M. de Dangeau : j'y apprends bien des choses dont j'ai été témoin, mais que j'ai oubliées. Personne ne contribue plus que vous à mon amusement, ma chere niece ! vous me mandez de vos nouvelles et de celles de nos amis ; vous faites mes commissions sans en paroître fatiguée : que me faut-il de plus ? J'apprends que la maréchale d'Harcourt est morte : j'en suis bien fâchée pour deux familles, qui méritoient d'être heureuses.

Ce 6 Juin. Je vis hier M. le duc du Maine moins abatu de corps et d'esprit, mais avec tout l'ennui de la plus triste vie. Je n'ai point trouvé la reine aigrie

contre Bollingbrok : elle ne le soupçonne pas de trahison. J'espere que j'embrasserai bientôt ma fausse niece (madame de Caylus;)ce qui ne me sera pas indifférent. Entre vous et moi, M. et Me. Desmarets veulent me voir, et je ne le veux pas ; soutenez-moi bien sur la retraite : un autre parti seroit ridicule. Il ne me convient de m'exposer, ni aux faux empressements des heureux, ni aux ennuis des disgraciés, ni aux murmures des mécontents, ni à la curiosité des indiscrets.

Ce 8 Juin. Il est vrai, madame, qu'il n'y a pas grand'chose à répondre sur votre lettre ; mais on doit être content, le jour qu'on n'apprend rien de fâcheux : il est encore vrai qu'on craint tout pour le lendemain ; car il me semble que tout est disposé pour quelque événement terrible sur les affaires de l'Eglise. Je vous plains le jour que vous irez faire votre cour à mad. de Berry. On dit que tout augmente de prix, depuis ce qui s'est fait sur la monoie ; ainsi l'un revient à-peu-près à l'autre. Beaucoup de gens disent que la suppression des billets sera toujours un bien : mais est-on assuré qu'on n'en remettra pas, si l'on en espere la moindre utilité ? Je vous prie, ma chere niece, de demander de ma part, à notre

maréchale, d'obtenir de Me. la duchesse de Ventadour les entrées libres chez elle pour mad. d'Haussy : rien ne peut lui faire plus d'honneur dans le monde ; mais rien aussi ne peut lui nuire davantage que de ne les pas avoir. Si Me. de Villefort n'a pas su se les conserver, c'est son affaire : mais cette pauvre petite femme ne doit pas en patir. Je répondrois que Me. de la Lande n'en sera pas fâchée : Me. d'Arcy ne sera peut-être pas de même : démêlés d'enfants, qu'il faut compter pour rien : je suis persuadée que ma priere ne sera pas désagréable à Me. de V. La misere de Me. d'Haussy m'attendrit tous les jours pour elle : nous n'aimons point à voir les ouvrages de notre roi renversés, et renversés si promptement.

LETTRE CVII.

Ce 19 Juin 1716.

N'Est-il pas vrai, ma chere niece, que nous fûmes plus affligées de nous quitter, que nous n'avions eu de joie de nous voir, quoique j'eusse passé une journée entiere dans la même place, sans en sentir la moindre lassitude, si ce n'est

d'avoir un peu trop parlé, dont je suis désacoutumée ?

Je vis hier Me. la duchesse de Chevreuse, qui me donna un grand mal de tête ; je la trouvai toujours la même : elle me dit mille choses obligeantes de la part de Me. de Levis, qui me toucherent ; mais je n'y répondis point, voulant oublier tout et être oubliée : elle me dit ce que M. le duc veut faire demain contre M. le duc du Maine ; ce qui n'a pas peu augmenté le mal de tête de cette nuit. Je voudrois bien ne me plus souvenir de ce que j'ai laissé à la cour : c'est trop d'en avoir les agitations avec l'ennui de la solitude. Les *mémoires* de M. de Dangeau m'amusent très-agréablement : c'est dommage qu'il n'écrive pas aussi lisiblement que nous ! Je ne crois pas qu'il y ait de mal à me les faire lire par Mlle. d'Aumale : elle voudroit en extraire ce qui me regarde, et quelques autres articles. Je m'adresse à vous pour en demander la permission, afin qu'il la refuse plus librement, s'il le juge à propos.

Ce 20 *Juin.* Vous savez que notre chere Dauphine disoit que Me. d'Harcourt ressembloit à la vertu : vous voyez qu'elle soutient en tout ce personnage : M. d'Harcourt est trop heureux, si Dieu

lui fait miséricorde : que faisoit-il sur la terre ? Remerciez bien M. de Dangeau de la permission qu'il me donnera sur ses *mémoires* : ils sont si agréables, que j'ai tout lu : vous entendez ce que cela veut dire. Ne s'est-il point trompé, quand il dit que feu M. le duc tenoit une boutique ? Je ne me souviens point de lui dans nos plaisirs : mais comme il a écrit tous les jours, il est plus aisé que je me trompe que lui : il m'écrit quatre mots fort galants : il y a long-temps que je n'avois ouï parler de la beauté de mes yeux : je les ai encore assez bons pour vous écrire souvent.

Ce 9 Juillet. Madame la Princesse aura de la peine à faire huit lieues pour me voir : ne sait-elle pas qu'il ne peut y avoir aucune utilité à ce qu'elle me dira ? J'ai vu M. le duc du Maine qui me paroît toujours moins effrayé que moi sur ce qui le regarde : je ne l'ai pas trouvé fort vif sur l'affaire de M. de Bervick. Me. de Dangeau m'a envoyé ce matin des vers de Geneve à la Sorbonne : ils sont très-mal copiés, et il y manque même un vers entier ; du reste, ils sont assez jolis. Les *mémoires* m'amusent toujours. Voilà donc la guerre de l'empereur avec le Turc déclarée ! je voudrois que M. votre

fils y fût avec quelque inspecteur ; ce qui est difficile. Vous ne manquerez pas d'expédients pour tromper Me. de Mailly : il vaut mieux s'en servir, que la laisser dans le besoin. Vous êtes trop aimable pour ne pas voir qu'il ne convient pas à une personne retirée, et retirée pour de si bonnes raisons, de passer sa vie à concerter des rendez-vous : quand le jeune roi aura des hommes, on sera moins empressé à me voir.

RÉPONSE.

JE vis hier une lettre de M. de Châlons votre ami, qu'il écrit à un des siens du parlement de Dijon, qui me paroît si bien, que je ne doute pas qu'elle n'ait votre approbation. Je vous l'enverrois, si je pouvois imaginer qu'il ne vous l'eût pas envoyée lui-même. Les zélés du parti sont bien animés contre l'auteur des vers que vous avez lus, et prétendent que c'est un homme à pendre. Pour ceux de leur libelle, ce sont des saints qu'il faut canoniser : ainsi de tout. Vous donc, ma chere tante, qui ne vous ressentez en rien de la corruption du siecle, ne condamnez pas à la peine d'un exil insupportable, une petite niece qui ne l'a

pas mérité. Vous aurez aujourd'hui le maréchal de Villeroi, qui ne vous laissera rien ignorer. Je n'ai donc, ma chere tante, qu'à vous donner le bon jour, et dire que j'envie tout ce qui vous voit.

LETTRE CVIII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 11 Juillet 1716.

VOus êtes trop prudent pour écrire en Espagne, ni pour en rien recevoir que vous ne puissiez afficher : il me semble que c'est l'endroit délicat, et on ne cesse de dire que toutes les lettres sont ouvertes. Non, vous n'avez point l'air d'une plaideuse, mais vous ne pouvez trop penser à vous procurer du repos pour l'avenir ; car il vient un temps où tout nous manque. On nous assure que la Chambre-de-Justice finira bientôt par des taxes sur tous les financiers, et qu'il n'y a que ce moyen pour avoir de l'argent, et pour établir le commerce. Les espérances sur les affaires de la religion ne sont pas bonnes : Dieu nous abandonneroit-il ?

Je n'ai rien à dire sur Me. de Maisons: ce qui s'est passé sur son mari n'est pas glorieux à sa mémoire : je ne sais s'il est public : notre chancelier y fait un beau personnage. Il faut suspendre son jugement sur la Chambre-de-Justice, et en juger sur l'événement. Vous êtes excessive dans vos présents : ma favorite en est charmée. On attend avec impatience la vraie niece : on croit que c'est une nation qui donne toujours : on en sentira la différence, et moi aussi.

Me. de Dangeau m'a envoyé ce matin un mémoire de M. du Maine, très-bien fait, ce me semble ; mais que servent les raisons contre un homme (M. le Duc) qui dit qu'il a une aversion pour ce pauvre prince, comme on a pour certaines bêtes ?

Ce 13 Juillet. En vérité, ma chere niece, je ne saurois croire que vous ne renonçassiez de bon cœur au plaisir de me voir, si vous pouviez comprendre ce que je souffre des visites que je reçois. Elles sont mauvaises à mon salut, à ma santé, à mon repos, à ma conduite : les conversations ne sont pas agréables, et l'on entend toujours recommencer ce qu'on voudroit ignorer : et les nuits sont cruelles.

M. le maréchal de Villeroy a bonne opinion de la Chambre-de-Justice ; mais il ne croit pas qu'elle finisse si-tôt.

LETTRE CIX.

Ce 12 Juillet.

MR. Couturier passe, ce me semble, pour fort honnête homme ; mais je crains qu'il n'ait pas de fonds. Il me paroît qu'on est plus déchaîné que jamais contre la Chambre-de-Justice ; on criera toujours tant qu'on ne verra point d'argent.

J'attends avec impatience le troisieme livre des *mémoires* qui m'amusent si fort, mais que je lis trop vîte. Je voudrois fort que mad. d'Orléans fût bien : et tout cela, par rapport à M. du Maine, dont l'état me déchire le cœur. M. de Saint-Sulpice ne profitera pas beaucoup, à ce que je crois, de son zele pour la sainteté de M. le duc, qui ne me paroît pas fort touché des bonnes œuvres. Je plains fort M. Chamillard et je lui ai écrit, quoique je ne me croie pas trop bien avec lui.

M. le maréchal de Tessé m'écrit une

lettre de trois pages, pleine d'esprit, de sentiments, de délicatesse ; et tout cela, pour nous demander de ne point envoyer de Demoiselle de Saint-Cyr à une place de Régale dans une abbaye, qu'il vient d'obtenir pour une de ses parentes : j'aimerois mieux y payer sa pension, que d'écrire des si belles choses.

Ce 22 Juillet. Je n'imagine point de fin dans les affaires de l'Eglise, que par la rétractation, ou la condamnation de M. le cardinal de Noailles : la premiere lui seroit honorable aujourd'hui : il a reçu assez d'encens : tout autre accomodement ne sera point, ce me semble, avantageux à la religion, et n'empêchera pas les progrès du jansénisme.

LETTRE CX.

JE commence à répondre à la derniere gazette : la longueur me met dans la confusion ; mais c'est le plus agréable supplément à l'absence. Plus j'ai pensé à Mlle. de Courcillon, plus j'ai trouvé que je ne devois pas m'en charger, quand j'aurois une chambre à lui donner. M. le maréchal de Villeroi est bien malheureux

de ne pouvoir aimer qu'un objet inaccessible ! il m'a proposé de parler pour votre pension : je l'ai prié d'attendre, dans la crainte qu'il ne gâte quelque chose, et qu'il n'y ait quelque tracasserie entre le duc de Noailles et lui par M. le duc d'Orléans : on voit bien des moyens pour gâter, et nul pour réussir. Je n'espere aucun accommodement aux affaires de l'Eglise. On m'a dit, ce matin, que la Chambre-de-Justice finira dans deux mois : je ne le crois pas. Il est, ce me semble, encore plus difficile de finir les affaires des Princes : on dit que M. le comte de Toulouse veut bien céder quelque chose pour la paix, parce qu'il est sage, et que M. le duc du Maine tient ferme à ne rien céder, ce qui en lui s'appellera foiblesse. J'ai vu Blouin, ce matin, qui m'a fait souvenir de l'empressement avec lequel M. du Maine vint au lever du roi, à la mort de M. le duc, pour parler en faveur de celui qui le persécute à présent : on ne comprend pas en effet le sujet de sa haine : je la pardonnerois au prince de Conti, qui a souffert réellement de la prévention du roi contre les princes du sang ; mais M. le duc a tout ce qu'il a pu desirer, et avant de l'avoir demandé. Le régent est incompréhensible de ne les pas remettre

remettre à la majorité : il ne décideroit rien. M. du Maine croit qu'il vaut encore mieux être dégradé par la violence, que de l'être de son consentement : je ne crois point qu'en cela vous le trouviez déraisonnable. Le grand-prieur a beaucoup d'esprit : je ne suis pas surprise qu'il ait bien parlé. C'est dommage que la disgrace d'Alberoni n'ait pas été plus longue : On m'a expliqué les lettres des régiments, en faveur de l'ancienne catholicité ; ils ont raison. Il n'est pas nécessaire, ma chere niece, de vous dire qu'il ne faut pas qu'il paroisse que je dis un mot sur les princes ; non que je me cache d'être dans les intérêts des nôtres, mais on pourroit dire ce qui ne leur conviendroit pas. Me. de Simiane ne vous pardonnera jamais votre changement : Dieu veuille le récompenser ! vous soutenez présentement la foi que vous avez combattue. Rien n'est plus raisonnable que ce que vous me mandez de Me. de Dangeau à l'égard des chevaliers de Saint-Lazare : elle est charitable, et les pauvres Goulhers lui ont toujours fait pitié. On ne peut trop estimer M. de la Feuillade sur son procédé avec M. de Chamillard. Quand il seroit vrai que les préventions de M. le cardinal de Noailles seroient sinceres,

je ne comprends pas comment il se pardonne d'anéantir l'épiscopat.

Ce 6 Août. Bon jour. On m'assure que la paix avec le Turc se fera bientôt. A l'égard de votre fils, attendez le temps des réflexions, qui, je crois, viendront tard dans cette tête-là.

Me. de Ventadour, prête à quitter le roi, me veut parler sur son éducation. On dit, mais c'est peut-être dans le parterre, que M. Desmarets rentre dans les finances, qu'il sera contrôleur-général; et le duc de Noailles, sur-intendant. Tout ce qu'on dit d'Espagne est affreux : il y a sans doute de l'exagération.

LETTRE CXI.

Ce 20 Août 1716.

UN messager de M. le duc du Maine interrompit hier au soir ma lettre : vous croyez bien, ma chere niece, que la sienne ne m'inspira pas de la gaieté : elle ne m'apprit pourtant rien de nouveau. J'ai toujours bien cru que nos princes ne tiendroient pas contre M. le duc, ni les édits du feu roi contre le parlement, qui se fait un honneur et un plaisir

d'anéantir ce qu'il avoit enregistré : il faut attendre un temps plus favorable. Je voudrois bien savoir par où les amis de M. le duc soutiennent ce qu'il fait contre ses plus proches parents, et contre les intentions de son bienfaiteur, sans qu'il puisse lui en revenir ni gloire ni utilité. Votre ami, M. de Valincourt, est-il bien à son aise entre M. le ... son intime, et son maître (le comte de Toulouse,) dont cet intime se déclare l'ennemi ? Comment peut-on blâmer M. le comte de Toulouse d'avoir été au parlement, n'étant point parent ? Le duc de Noailles a un grand courage : Dieu veuille le bénir ! je n'entends point parler de lui. Les jésuites sont accoutumés aux révolutions, et se tireront de celle-ci comme des autres. Je croyois que M. le chancelier avoit empêché l'établissement des anabaptistes : et je savois la conduite de M. de la Houssaye : toutes les erreurs sont indifférentes à ceux qui ne sont pas bons catholiques : vous voyez ce que deviennent les objets de votre admiration. Je n'ai pu lire sans étonnement la docilité de M. le duc d'Orléans pour le parlement : il pourra s'en repentir. Je suis moins surprise du retardement de M. le cardinal de Noailles : il ne s'est jamais

démenti là-dessus. Je suis bien fâchée de l'état de M. de la Vrilliere, pour lequel on doit craindre jusqu'à la fin : je suis plus indifférente sur celui du prince de Conti.

Me. de Dangeau a une humeur merveilleuse, et il falloit d'aussi grands malheurs que les nôtres, pour lui ôter la joie : elle la retrouve à sa campagne, parce qu'elle n'y voit personne. Je plains plus Me. de Pompadour que Me. d'Elbœuf. La présence de M. le cardinal de Rohan ne peut être que bonne : il fortifiera et consolera le bon parti ; mais il n'y aura pas d'accommodement, et je ne sais si l'on doit en desirer un mauvais. Redonnons à notre commerce son ancienne liberté : le régent a bien autre chose à faire qu'à lire nos lettres !

Le 30 *au soir.* Rien n'est plus ennuyeux que ces visites qui filent : on s'ennuie moins quand on n'attend personne. Il y a bien des heures dans le jour, où Me. la princesse d'Espinoy voudroit être avec vous.

Me. la duchesse de Sforce n'est point propre à égayer un repas : son fort est le raisonnement. Le prince de Conti ne mourra point : on dit à Paris qu'il a forcé mad. sa femme de s'enfermer avec

lui. Pouvois je prendre un autre parti que celui que j'ai pris, ma chere niece ? J'admire les louanges qu'on me veut donner là-dessus : me voudriez-vous à Paris, recevant des visites ? je jouerois là un beau rôle !

Ce 31 Août. J'attends demain M. l'archevêque de Rouen, qui me confiera ses peines sur l'état de l'Eglise : tout ce que je vois me parle de ses malheurs.

M. le duc du Maine sort de ma chambre, sensible comme il l'est en tout, mais rien moins que foible ; jamais conversation ne fut plus triste et plus courageuse. Adieu : je suis poursuivie en quelque lieu que j'aille : je suis née pour mourir des maux d'autrui. Je finis hier ma journée par les matines pour le service du roi : jugez de l'état où je suis.

LETTRE CXII.

Ce 2 Septembre 1716.

C'Est quelque chose que M. le duc n'obtienne pas de précipiter son affaire : il peut arriver bien des choses avant la St. Martin : j'ai de la peine à comprendre un accommodement. Je n'ai point

douté que M. le prince de Conti ne se tirât de la petite-vérole : la mort n'en vouloit qu'à ceux qui nous étoient chers. Me. de la Vrilliere sauve-t-elle sa beauté avec sa vie ? Il me semble qu'elle n'en abuse point. Ne soyez point en peine de moi : qu'ai-je de mieux à faire que de languir ?

Vous passez trop légérement sur le duc de Noailles, quand vous dites qu'il a besoin de courage et d'expédients : son état est-il empiré ? La disposition de M. d'Elbœuf en faveur de Mlle. de Noailles est admirable, et mérite tout ce qu'on en dira. Si elle vit encore, et qu'elle soit assez malheureuse pour se soucier de mes compliments, dites-lui que je n'écris point sans parler d'elle. Je vous donne plein pouvoir pour les agonizants qui auront cette foiblesse ; mais s'il en échappe quelqu'un, au nom de Dieu, qu'il ne vienne pas m'en remercier. L'état de Me. d'Elbœuf est assez touchant pour exciter l'éloquence que Me. de Pompadour a héritée de M. son pere.

Ce 3 Septembre. J'appris à Me. de Dangeau le personnage de M. de... dans la proposition des anabaptistes : elle a peine à croire qu'il ait tort.

La journée d'hier ne se passa pas si

agréablement entre Me. de Dangeau et moi, que la soirée du Jeudi : elle me fit le matin un long éclaircissement sur le jansénisme, dans lequel elle me montra tout ce que j'avois cru voir en elle : il n'y a point de jansénistes ; c'est un prétexte pour persécuter les plus honnêtes gens : leurs mœurs sont respectables : le contraste de M. le cardinal de Noailles et de M. le cardinal de Rohan n'y fut pas oublié : tout ce que nous appellons le bon parti vouloit plaire au roi par intérêt, etc. Voilà ce qui fut amplement traité entre nous, et fort franchement de part et d'autre : elle dit avec raison que les femmes ne doivent point se mêler de parler là-dessus, et qu'elle n'y vouloit point entrer. Nous nous séparâmes pour aller à l'église : nous dînâmes, et nous entrâmes dans une autre conversation, sur l'affaire des princes : elle a une grande estime pour la fermeté de M. le duc, et croit qu'il seroit capable de bien gouverner. Nous finîmes par des propositions de venir passer quelques jours ici, dont la plus sensée fut de vous mettre dans ces beaux greniers qui ne peuvent être remplis, et qui en effet sont très-vuides. Elle me poussa à bout sur tout cela, et je demeurai si épuisée, que je n'ai

presque pas dormi. Au premier mot que j'en dis à Mlle. d'Aumale, elle me répondit qu'elle s'étoit apperçue, dans ce qu'elle avoit eu à traiter avec Me. de Dangeau, qu'elle ne revient jamais de ses idées. Il ne faut donc plus disputer, ma chere niece, mais vous conformer par amitié à mes raisons ou à mes bizarreries. Je vous prie donc de venir ici le moins que vous pourrez, de m'avertir quand vous y viendrez, et de ne plus dire un mot pour obtenir la permission d'y coucher.

Je suis bien fâchée de voir la conduite que la duchesse de** tient avec son mari, qui la rendra très-malheureuse à l'avenir : je sais tout ce que vous avez fait pour la rendre raisonnable. Vous m'avez si bien mise dans les intérêts de M. de Levis, que je suis fâchée du dégoût qu'on lui donne, en mettant le comte d'Evreux au conseil de guerre.

LETTRE CXIII.

Ce 6 Septembre 1716.

N'Allez pas croire que les disputes dont je vous ai rendu compte, aient mis la moindre froideur entre Me. de Dangeau et moi. Je lui répondis, ce me semble, avec beaucoup de douceur sur le jansénisme : et les instances qu'elle me fit pour demeurer ici quelquefois, étoient accompagnées de tant de tendresse, qu'il faudroit être la brutalité même pour n'en être pas touchée. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir tant de goût et d'amitié pour une personne qui ne peut plus être qu'un objet de pitié, de dégoût et de tristesse. Dites-lui, je vous prie, que je viens de recevoir une lettre d'elle, datée du 25 d'Août : fort longue, ce qui ne lui arrive pas souvent ; et toute remplie d'agréments, ce qui lui arrive toujours. Elle me propose, pour mon amusement, de lire quelques histoires divertissantes ; et m'assure que tout me seroit permis en l'état où je suis : je le voudrois bien, et n'en ferois point scrupule : voyez ce que vous pourriez me prêter ou acheter ;

consultez vos lecteurs ; car il me semble que vous avez des amis de toute espece.

8 *Septembre.* Vous êtes plus vive que moi sur le jansénisme : je vous le pardonne ; il faut bien souffrir que chacun pense à sa mode. Il est vrai que la conformité des sentimens augmente bien l'amitié ; je l'ai éprouvé en vous : et la maniere dont vous êtes, me doit consoler sur mad. de Dangeau. On m'a dit que M. le duc de Noailles et mad. la maréchale d'Estrées ont donné des soupers au régent, dont la duchesse de Noailles n'a pas été : je m'en suis réjouie : c'est le meilleur personnage qu'elle puisse faire ; et si c'est le duc qui l'exclut, c'est la meilleure preuve qu'il puisse lui donner de son estime : mais pour un homme chargé d'un fardeau si pesant, il donne bien du temps à ses plaisirs. J'ai de l'inquiétude sur lui. Il me semble que les choses ne se raccommodent pas, et je trouve qu'on l'espere moins qu'on ne faisoit il y a trois mois. Je crois, comme M. le cardinal de Rohan, que son voyage sera inutile.

M. le maréchal de Villeroi me parla de lui de la maniere la plus obligeante : je vous le dis sans dessein ; car il ne me paroît pas que cette affaire se puisse

renouer, non plus que les autres : il n'a pas manqué de me dire, que si M. le cardinal de Noailles ne finit, il sera ôté du conseil de conscience.

Je ne suis jamais pressée du retour du messager : les nouvelles qu'on reçoit de Paris, ne réjouissent point les solitaires. J'attends M. le duc du Maine : ce sera sa quatrieme visite dans cette semaine : je ne puis me croire retirée. Je reconnois bien le P. de la Tour (1) à ce que vous m'en mandez : il a toujours donné des conseils très-sages, mais peu suivis.

LETTRE CXIV.

Ce 11 Septembre 1716.

MOnsieur le duc du Maine sort de ma chambre : je l'ai trouvé le même, persuadé qu'il ne faut pas se dégrader de son consentement, mais souffrir ce que la loi du plus fort voudra faire, et y revenir en temps et lieu. Je n'entends pas l'endroit de votre lettre, où vous dites qu'ils ne pourront revenir, s'ils ne se laissent condamner : c'est un raison-

(1) Général de l'Oratoire.

nement tout contraire : la défense n'empêche pas l'oppression. Le prince de Rohan a répondu en honnête homme : on est étonné d'en trouver encore. Jamais le régent n'a eu une volonté si ferme que nos messieurs d'Antin et de Torcy. On dit que M. le duc d'Orléans répond que les affaires de l'Eglise seront finies dans ce mois-ci, et qu'il n'y a rien à craindre du côté de Rome.

Ce 12 Septembre. J'ai passé une mauvaise nuit ; et pour me reposer, je dis que suis en retraite, afin de n'être pas interrompue : mais les méditations sur toutes les choses dont on me parle, sont bien terribles. Que vous avez raison, ma chere niece, de vous récrier souvent sur les défauts des hommes ! Conservez bien M. de Fréjus, s'il est tel que vous le croyez ; car sous ce regne, on aura besoin d'un homme de ce mérite et de ce caractere. M. le duc du Maine me parut bien content de M. son frere et de Me. la duchesse d'Orléans : mais que peuvent-ils, que s'affliger ensemble ? De la maniere dont on m'a parlé ces jours-ci, M. le duc de... est dans les plaisirs de son maître, et s'y conforme en tout. Si le roi d'Espagne maigrit et part de cette ma-

nière-là, il sera difficile de ne pas soupçonner Alberoni.

Lisez, je vous prie, la lettre de la Dlle. de Saint-Cyr : je n'ai pu refuser ce mouvement de vanité pour l'éducation d'ici ; mais à ce qu'elles vont trouver dans le monde, que leur servira-t-elle ?

LETTRE CXV.

Ce 14 Septembre 1716.

JE vous envoie la petite mignature que vous desirez : comme elle est de mon invention, je la touve fort dévote : il faut s'approcher bien près de la croix pour recevoir cette goutte de sang. Dieu ne vous en laissera pas manquer.

Je suis bien fâchée du nouveau dégoût que mad. la duchesse d'Orléans vient d'avoir.

Je n'ai point lu les arrêts : le préambule ne me plairoit pas, et je n'entends rien au reste : mandez-moi l'effet qu'ils produisent.

La proposition de M. le duc d'Orléans au premier président est, ce me semble, une déclaration bien nette qu'il prend le parti du jansénisme : il est bien à craindre

qu'on ne se sépare de Rome. Je crois que la désunion du chancelier et du duc de Noailles seroit à désirer.

LETTRE CXVI.

Ce 6 Octobre 1716.

JE respire, en me disant qu'il peut arriver bien des choses avant le 15 de novembre, que j'appréhende certainement plus que la mort. Votre peur vous dispose plus à le petite-vérole que la présence de la petite-vérole même. Mlle. d'Aumale prétend que je dois prier tous mes amis de ne point venir ici, de crainte que vous ne nous apportiez le mauvais air.

Je plaindrois bien ceux qui s'amuseroient à lire nos lettres. Il ne faut pas hésiter à voir le prince le plutôt que vous pourrez; vous êtes encore trop jeune pour renoncer à tout, et vous en avez besoin; mais quand cela ne seroit pas, il est toujours plus sage de ne point se singulariser. Je voudrois de tout mon cœur que l'union de M. de .../. et de Me. d'Orléans augmentât tous les jours, tant pour elle que pour nos princes, qui les touchent de trop près pour être dégradés. Je n'ai point

vu la déclaration contre les gens d'affaires. M. le duc de Noailles me l'avoit promise, en m'assurant que j'en serois fort contente : voilà comme les jugements sont différents. Je savois l'affaire de M. d'Argenson, mais non que M. le duc de Noailles fût plus brouillé avec lui, que tous ceux dont la Chambre-de-Justice est composée. Je crois vous avoir déja dit que tout le monde loue M. le cardinal de Rohan : on lui donne un raisonnement qui paroît bien précis : on prétend qu'il a dit que les prélats de l'assemblée ont fait tout ce qu'ils ont cru devoir faire en conscience, et que tout est fini de leur part ; que si les autres évêques trouvent que l'assemblée en a trop fait, qu'ils en fassent moins dans leurs mandements ; que si l'assemblée n'en a pas assez fait, qu'ils en fassent davantage ; que si le pape en est content, à la bonne heure. Il me semble qu'on peut répondre là-dessus, si ce n'est qu'on voudroit que tous les évêques se brouillassent avec Rome. Le procédé de M. le cardinal de Rohan sur le secretaire est fort de mon goût : je serois bien fâchée qu'il se fût trop avancé.

LETTRE CXVII.

De Mad. de Caylus.

Ce 12 Octobre 1716.

IL n'y a rien de plus avancé sur les taxes. Le traité avec la Hollande et l'Angleterre n'est pas encore public : tout est dans le même état. Me. d'Olonne est morte de la petite-vérole, ayant fait son testament avant d'entrer dans la chambre de M. son mari, comptant sur une mort certaine. Cette maladie ne diminue pas, comme vous voyez, mais elle est plus parmi les gens de condition que dans le peuple. Me. d'Armenonville paie le tribut de sa grande élévation : on espere pourtant qu'elle n'en mourra pas. M. le cardinal de Rohan a trouvé les chemins bien jansénites, ce sera bien pis au retour. J'ai impatience d'apprendre si M. le duc du Maine vous a autant affligée que vous vous y attendiez : je suis en peine aussi de savoir des nouvelles de Mlle. de Glapion. Bon jour, ma chere tante, mon cœur suit et envie tous ceux qui vont à Saint-Cyr.

RÉPONSE.

Ce 22 octobre. Vous ne sauriez douter, ma chere niece, que je ne fusse très-aise de vous voir, et je regrette souvent d'être éloignée de vous.

Il est heureux que nos évêques ne se partagent pas : je suis en peine sur M. de Rouen : je sais qu'on le demandera ; et encore plus certainement, qu'il ne relâchera rien : il voudroit ne point aller à l'assemblée du 20 novembre, et je crains qu'il ne déplaise. J'espere aussi que M. le cardinal de Rohan ne se commettra pas : je ne puis vous dire à quel point retentissent ses louanges dans toutes sortes d'états : il ne doit pas être fâché contre ceux qui l'ont fait entrer dans cette affaire. Ce seroit un grand bonheur que le régent connût la cabale des jansénistes : et notre cardinal ne doit rien oublier pour conserver ce qu'il a acquis d'estime auprès de lui, pourvu qu'il conserve la vérité toute entiere. Les réponses modestes du cardinal de Noailles sont de ma connoissance. Il est fâcheux que vous ne puissiez aller au Palais-Royal : mais si on ne travaille pas aux pensions, vous êtes moins pressée de marcher. Je souffre des souffrances

de Me. de Levis. Il est surprenant que Me. la duchesse puisse surprendre : mais son zele pour M. de Lassay au son du tambour, n'a pas laissé de m'étonner.

Les héros ne sont pas toujours propres à élever des enfants. Les jansénistes ont grand soin de répandre que le pape se relâche. L'action de Me. d'Olonne est belle. C'est dommage qu'une telle femme meure ! Le traité qui déplaît, étoit absolument nécessaire, à ce que disent les politiques. Je vous remercie de m'avoir sauvé la visite de M. de Polignac.

Ce 23 octobre. Les Caylus, dites-vous, ne sont pas bons à grand'chose, sans en excepter les vôtres. Le philosophe a-t-il fait quelque nouvelle sottise ? J'envie bien l'état de cet homme, qui passe sa vie en bonnes œuvres.

Si votre état continue à ne pouvoir aller au Palais-Royal, il faudra bien que vous en écriviez au régent, et en même-temps au ministre des finances ; car il est fort répandu qu'on va régler les pensions.

Il est inutile de vous recommander Me. de Mailly : je la crois assez raisonnable pour demander vos conseils, et vous assez bonne pour les lui donner.

Ce 24 octobre. M. de Fréjus est venu ce matin : les matieres qu'on traite aujourd'hui sont si différentes de celles du temps passé, que je ne puis dire que notre conversation ait été réjouissante : mais en vérité, il y a plaisir à l'entendre et à lui répondre. Il ne m'a rien dit de nouveau. Ne vous lassez point de m'écrire, ou du moins de m'aimer.

LETTRE CXVIII.

Ce 18 Novembre 1716.

UNe dévote de la Providence vint ici, il y a quelques jours, avec une dame qui venoit querir sa fille : elle raconta à nos dames qu'elle alloit à Toulouse pour établir une communauté ; qu'elle avoit des lettres de M. le duc du Maine, adressées au parlement ; et que M. l'archevêque de Toulouse y donnoit son consentement. Ensuite elle dispensa de grandes louanges à l'éducation qu'on donnoit à Saint-Cyr, et demanda avec instance qu'on lui en confiât les réglements. Nos filles sont fort simples : (1) elles crurent, sans

(1) Cela a bien changé depuis : et quelque

hésiter, qu'elles feroient une bonne œuvre de leur donner nos regles ; mais comme je ne suis pas si simple qu'elles, j'ai craint d'abord que ce ne fût un établissement du parti, qui remplaçât celui de Mondonville, dont apparemment vous avez ouï parler. Confiez ce que je vous dis à M. de Fréjus, qui pourra peut-être avertir M. l'archevêque de Toulouse d'être sur ses gardes : il ne convient pas que je sois nommée, à moins qu'il n'y eût de l'utilité pour la religion. Pressentez M. le cardinal de Rohan, je vous prie, pour savoir pourquoi il veut l'archevêque de Rouen à cette assemblée ; car il sait qu'il est d'un caractere à ne pas consentir au moindre relâchement : ainsi il ne peut que se brouiller à la cour, dont il auroit besoin à chaque moment, pour soutenir la persécution que le parti lui fait : je crois que le mieux que nous pourrions faire, seroit de consulter notre cardinal, et nous en tenir à son avis. J'ai vu aujourd'hui M. Chamillard comme malheureux : il me paroît qu'il reçoit en chrétien tout ce qui lui est arrivé.

instance que j'aie faite, je n'ai pu obtenir ces réglements.

Ce 19 novembre. Savez-vous que les filles du Port-Royal sont en liberté? Vous pourriez bien voir le Port-Royal rétabli. J'embrasse mad. de Dangeau.

LETTRE CXIX.

Ce 24 Novembre 1716.

SI dans les fêtes qu'on donne, on ne s'attendoit pas à tant de plaisir, on en auroit davantage : c'est l'imagination qui gâte tout, à force de tout embellir. J'ai été surprise de l'accouchement de mad. de Levis : je ne puis m'en réjouir, quand je pense qu'elle . . .

Mes prêtres me racontent aujourd'hui, ce que vous m'avez écrit il y a quinze jours : je les écoute sans peine, et j'entends avec plaisir les louanges qu'on donne à M. le cardinal de Rohan. A propos de lui, M. le maréchal de Villeroy est dans un grand étonnement de ce qu'il ne m'est pas venu voir. Il me dit là-dessus ce qu'on pourroit dire sur mes anciens amis : il n'est pas aisé de lui faire entendre raison ; mais pour vous, qui l'entendez fort bien, empêchez bien notre cardinal de se faire une contrainte pour me voir ;

et confiez-lui, de façon à le persuader, que c'est sincérement que je ne veux voir personne : ce seroit une grande fausseté d'affirmer l'opposé de ce que je pense, et de vouloir jouir du mérite de la retraite avec celui de l'empressement des courtisans.

Ce 25 novembre. On est charmé surtout de ce qu'il laisse les interêts du grand-aumônier, pour ne parler que de ceux de l'Eglise. Peut-être dans la suite on sera moins favorable à l'épiscopat, que le feu roi ne l'étoit : car tout le crédit des jésuites a toujours échoué à cet endroit-là. Il est donc essentiel de profiter des moments où ce corps n'est point avili. J'ai bien entendu accuser de jansénisme M. l'abbé Fleury ; mais je n'ai pas cru que M. de Beauvilliers et M. de Cambray l'eussent ignoré. Le P. de la Ferté est mal payé de son désistement. Le changement du maréchal d'Huxelles seroit un grand coup dans l'affaire présente. Un rhume, qu'on arrête la nuit à force de pavots, me tourmente beaucoup le jour, et me force à vous quitter jusqu'à demain.

Ce 26 novembre. Le cardinal de Noailles fait bien tout ce qu'il faut pour dégoûter le régent ; mais le duc de Noailles et le procureur-général raccommodent tout.

Ce que vous me mandez sur les pensions seroit assez raisonnable : mais qui entend raison comme vous ? et qui se sacrifie à l'état ? Le zele pour le bien de l'Eglise est encore moins rare, que le zele pour le bien de la patrie.

J'ai jeté les yeux sur les curiosités de Paris, mais pas assez pour voir si je m'en amuserai. M. de Tigny est venu me dire la perplexité où est M. l'archevêque de Rouen : il est persuadé qu'on ne peut, en aucun cas, toucher à ce que l'assemblée a fait : il ne peut changer d'avis : il voit qu'on ne le veut que pour le nombre : il ne présume pas assez de lui-même, pour croire qu'il entraînera les autres : on le dira pourtant, s'ils demeurent tous fermes. Il est véritablement très-incommodé, et si vous l'aviez vu, au dernier voyage qu'il a fait, entrer dans ma chambre à la renverse, appuyé, ou plutôt tombé sur deux écuyers, avec le visage large, qui est augmenté d'un tiers depuis un an, vous ne lui conseilleriez pas de venir : il comprend qu'il déplaira, mais il craint bien plus de déplaire à Dieu, et de trahir l'Eglise, par cette espece de désertion d'une assemblée où il feroit du bien. Voilà de ces états attristants.

Je suis ravie de ce que vous avez mad. de Remiremont; et ce bon nez dont vous parlez, a vu depuis fort long-temps, qu'elle étoit faite pour vous plaire : je ne la crois pas si bonne que l'autre ; mais en pareille matiere, ce n'est pas toujours la raison que l'on consulte. J'aime fort le nom des Paraberistes : j'ai conseillé à Mlle. d'Aumale de s'en parer : elle l'a fait avec succès. Le traité avec la Hollande seroit, ce me semble, une bonne nouvelle.

Ce misérable M. d'Auxerre n'a pas même un bon carrosse : voilà de quoi le raccommoder avec moi. La fievre s'est lassée de ma personne : mais le rhume tient bon.

LETTRE CXX.

Ce 28 Novembre 1716.

VOus aurez peine à croire ce que je souffre de la Chambre-de-Justice : cependant je m'en trouve accablée par toutes les recommandations qu'on me demande auprès de M. le duc de Noailles, trop juste pour y être accessible : je suis si persuadée de leur inutilité, que je les refuse toutes : et s'il faisoit des exceptions, que de

de querelles j'aurois ! Je compte toujours sur des parties de ce que vous aurez avancé à Mr. de Solanet, à mad. Chanteloup, et à Charlot. Mes lettres ne peuvent être longues, que lorsque j'ai sous les yeux votre aimable gazette, et que je réponds aux articles qui m'intéressent : quand ce secours me manque, je n'ai pas le mot à dire : et les incidents de Saint-Cyr sont funestes. La bonne dame de la Providence sait de quels moyens il faut se servir pour réussir : elle se récria sur l'éducation de Saint-Cyr, et marqua une envie extrême d'en avoir les réglements. Mad. de.... *ouvrit le bec*, *laissa tomber son fromage*, et sans me dire un mot, donna le livre de la maison : elle vint triompher de son aventure à la récréation, et fut bien surprise de ce que je lui dis fort froidement qu'elle avoit fait une sottise. Je voudrois savoir la suite de cette aventure : il n'importe par où : Mr. l'archevêque de Toulouse vous parlera, je crois, bien franchement : quant à Mr. du Maine, il est très-propre à être dupe. Vous ne pouvez croire combien je suis touchée de ne pouvoir servir Me. de Choisy, et Me. de Groisy, et plusieurs autres ; mais je ne doute point que le duc de Noailles ne ferme la porte aux recommandations ;

entre vous et moi, je ne puis être fort fâchée de voir ces dames moins riches : elles le seront encore plus que vous, et je ne suis point affligée de votre pauvreté : la noblesse me touche davantage.

Ce 29 *Nov.* Notre supérieure se meurt, et Me. de Glapion tremble de lui succéder. Je fais ce que je puis pour me flatter sur les intérêts de nos princes, et je crains d'un autre côté d'en être plus affligée, si je ne mets tout au pis. Leurs mémoires me paroissent bons ; mais ils ont de puissants ennemis : qu'est-ce que du papier contre le crédit de M. le duc ? Il me paroît qu'on se récrie moins sur la sainteté de Mr. le C. de Noailles. Vous savez que j'ai bonne opinion du cœur et de l'esprit du maréchal de Villars. Je sors d'une quinte si violente, que Mlle. d'Aumale et Mlle. de la Tour étoient en pleurs. Je ne saurois dire quatre paroles de suite. Adieu, mes amis! me voir, c'est me tuer.

Ce 30 *Nov.* La supérieure se meurt sur ma tête : on lui donne présentement l'Extrême-Onction : son confesseur, (1) qui est le mien, est venu reconnoître son poste dans ma chambre, pendant qu'elle

(1) C'étoit M. de Brideney, qu'elle ne goûtoit plus depuis qu'elle le soupçonnoit de jansénisme à cause de ses liaisons avec Mr. le C. de Noailles.

se préparoit : et malgré que j'en aie eu, il m'a fait assez parler pour hâter sa fin. Vous ne trouverez point ce discours plaisant ; mais avec vous tout est bon. Mlle. d'Aumale meurt d'ennui de tout ce qu'elle voit ici : toute la maison est en larmes. Me. de Glapion, qui nous étoit une ressource, nous va manquer, si elle est élue ; et son élévation ne la consolera pas : on n'entend donc que gémissements : je me suis enfermée avec vous, et je n'ai pas la force de vous écrire.

LETTRE CXXI.

De Mad. de Caylus.

Ce 3 Décembre 1716.

LA mort et l'affliction me poursuivent par-tout : M. le maréchal d'Harcourt est tombé en apoplexie : vous êtes, ma chere tante, ma seule consolation. Si la pauvreté étoit honteuse, les plus riches ne seroient guere présentement en droit d'insulter aux plus misérables. Vous n'avez jamais vu, ma chere tante, et vous ne sauriez vous imaginer, l'extrémité où l'on est ; on ne peut tirer un sou de personne.

J'ai reçu l'argent que vous m'avez envoyé, comme si c'étoient les galions. Je ne sais aucune nouvelle du roi d'Angleterre : Mr. le maréchal de Villeroi vous en dira : il vous apprendra la mort de mad. de Louvois, si vous ne la savez pas : c'est une grande perte pour les pauvres.

Adieu, ma chere tante ; Permettez-moi d'espérer encore au lundi ; vous trouverez sans doute que je suis bien incorrigible sur l'espérance. Le roi se porte bien, mais d'une opiniâtreté épouvantable : ce qui ne se corrigera point.

Ce 4 décembre. Il me paroît que ma tante se rend bien commune aux évêques : n'en déplaise à leur sainteté, ils ne sont point meilleurs à voir que d'autres. Mr. d'Auxerre veut s'en mêler aussi, et m'insulte, parce qu'il a des privileges que je n'ai pas, et que je mérite mieux que lui. Mon histoire est vraie, et la meilleure que j'aie entendu raconter depuis que je suis ici, où l'on n'est occupé que de la disette d'argent, qui redouble tous les jours. Personne ne paie, et dans peu je serai réduite à vivre du lait de ma vache et des œufs de mes poules. Le pain est pourtant à bon marché, mais rien n'est si cher que l'argent. Un de mes intimes amis a fait banqueroute,

Ne voilà-t-il pas bien des gentillesses que je vous écris ? C'est ainsi, madame, qu'on a de l'esprit à Paris : aussi me garderai-je bien d'écrire à ma tante. Je vous donne le bon soir. Je n'aime point à écrire quand la nuit est venue : je baisse infiniment avec le Soleil : je me porte à merveille : j'en suis toujours honteuse.

LETTRE CXXII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 4 Décembre 1716.

MA tendresse augmente tous les jours pour Petin, quand je pense qu'il ne s'en passe guere que je ne vous écrive par lui, ou que par lui je ne reçoive de vos lettres.

Je plains infiniment Mr. le cardinal de Rohan, d'être chargé en chef d'une si triste et si importante affaire : d'un côté, son honneur et sa conscience ; de l'autre, le repos de toute sa famille et le sien : cruelles extrémités ! j'en souffre, vous en souffrez : combien n'en doit-il pas souffrir ? Le parlement tombera apparem-

ment sur la malice horrible d'avoir inventé et imprimé une piece sous le nom d'un prélat respectable par tant d'endroits.

Ce 5 décembre. Me. de Berry pourra être une sainte : elle a beaucoup de chemin à faire : mais elle est encore jeune : Dieu veuille changer son cœur! Dieu veuille qu'elle édifie plus qu'elle n'a scandalisé ! Je ne sais point ce qui s'est passé entre le duc de Noailles et le duc de la Force : je vois très-peu de gens et ils n'osent me parler de mon neveu : ils craignent sans doute mon amitié pour lui : je suis véritablement en peine. Je vous envoie ce que je crois vous devoir. Il y a long-temps que Mr. le maréchal de Villeroi n'a envoyé ici : je ne sais si sa délicatesse voudroit que je m'en plaignisse : mais *ma solidité* s'accommode fort de savoir de ses nouvelles par vous.

L'âge corrigera l'opiniâtreté du roi : on n'est ni opiniâtre, ni incorrigible dans cette race-là. Il est vrai que c'est un grand malheur pour lui d'être roi sans avoir été sujet : mais Mr. de Fréjus et notre maréchal y remédieront peut-être.

LETTRE CXXIII.

Ce 14 Décembre 1716.

IL faut au moins que la brutalité que je vous montrai hier, m'attire aujourd'hui votre confiance par les douceurs que je vais vous dire. Je me trouvois fort bien avec vous quand vous proposâtes de vous en aller, et je ne pus vous dire adieu sans larmes, toutes de tendresse pour vous : ceci s'adresse à vous deux : vous n'étiez pas à la ménagerie, que je songeai à vous écrire. Je vous envoie cinquante pistoles, que je n'osai vous donner hier. Je ne vous parle point de l'état de mes affaires, qui n'est pas bon, quoiqu'on me traite à merveille : mais le peu d'argent que j'avois étoit demeuré entre les mains de nos dames de Saint-Louis, qui l'ont mis avec le leur pour sauver la perte des diminutions : et aujourd'hui elles ne peuvent retirer ni l'un ni l'autre.

Je ne voulus pas hier disputer contre Mad. de Dangeau : mais il faut que vous alliez incessamment chez Mad. la duchesse d'Orléans, et que vous lui fassiez bien de très-humbles compliments

pour moi et des amitiés à mad. la maréchale de Rochefort. Il faut être sage, et ne se piquer de rien. En savez-vous assez pour suivre l'affaire de Mr. de Goulher? J'attends avec impatience les nouvelles de mad. de Villette. Mille amitiés à notre duchesse de Noailles: j'approuve fort le dessein que vous avez fait de la voir souvent. Mais il faut aller au palais-royal: la grandeur d'ame ne consiste point à fronder ceux qui ont l'autorité en main, quoiqu'il manque à cette autorité quelques formes légitimes: je vous réponds que les mânes de notre roi ne vous feront là-dessus aucun reproche inquiétant.

LETTRE CXXIV.

Ce 19 Décembre 1716.

VOici le premier moment, ma chere niece, où je puis espérer de répondre à cette gazette, mon unique amusement. Je n'eus pas la force mardi de vous faire des questions: je vous aurois demandé ce qui fait votre liaison avec le cardinal de Bissy: je crains pour vous les N. dans les conjonctures présentes.

La taxe imposée à Mr. de Guignonville, me fâche tout-à-fait : il y a quarante ans qu'il me sert avec une grande affection : et il me semble qu'on devoit s'en souvenir, puisque je ne le rappellois pas. Les espérances que vous me donnez sur l'affaire des princes, m'ont fait grand bien : mais je crains de tomber de plus haut, si elles tournent mal. Je vais faire une pause.

Mr. l'évêque de Chartres, qui ne fait qu'aller et venir de Paris ici, croit que l'affaire de l'Eglise sera terminée dans quinze jours : il prétend que nos cardinaux ne se sont point trop avancés, comme on l'avoit dit. Mais les hérésies ne meurent pas si vîte. C'est tout de bon que je n'ai pas la force d'écrire, et encore moins de dicter.

Ce 20 décembre. Me. de Dangeau, toute incapable qu'elle est de se méprendre, a apporté quatre volumes de Mr. de Dangeau, dont il y en a deux que nous venions de rendre : faites donc qu'elle nous en renvoie deux autres ; elle a aussi oublié le livre de tous les ordres religieux, que nous lui renvoyons. L'histoire d'Angleterre, et celle de la ligue, nous ont charmées ; je doute que les *beautés de Paris* aient le même succès : cherchez

donc, mon enfant, quelque chose qui m'amuse : car en vérité, j'en ai besoin. Vous voulez m'adoucir le sang sur l'affaire de nos princes : leur mémoire me paroît convainquant. Il est certain qu'il n'y a que la douceur à opposer aux fraudes de Brindy : que feriez-vous par les menaces ? M. d'Antin ne soutient pas son caractere, qui étoit, de mon temps, de ne se plaindre jamais de personne, de louer tout le monde, et de tout ménager par là : il a grand tort par rapport à vous ; mais ils ont la loi du plus fort. Le duc de Noailles est tout propre à manquer à un rendez-vous. La duchesse vient de partir : je l'ai trouvée plus froide, et plus..... qu'elle n'étoit.

LETTRE CXXV.

Ce 31 Décembre 1716.

MOnsieur l'évêque de Chartres me mande de Paris que les affaires de l'Eglise s'accommoderont. Je vois, comme un grand malheur, qu'elles demeurent en l'état où elles sont : mais je ne puis comprendre un bon accommodement.

On m'écrit qu'il y a des commissaires

nommés pour l'affaire des princes : je ne puis me garantir d'en être alarmée.

N'est-ce pas une grande nouvelle, que le traité d'Angleterre et de la Hollande soit signé ? et n'est-ce pas une cruauté d'éloigner la reine ? Elle m'a fait l'honneur de m'envoyer ce matin Mr..., que j'ai entretenu : mais il ne sait rien. Si quelque projet pouvoit promettre de la douceur présentement, ce seroit celui que vous faites pour les montagnes d'Auvergne : cependant il pourroit arriver telle chose, que vous seriez mieux dans une ville. Je crois, comme vous, qu'il faut attendre au mois de janvier pour voir si on fera quelque chose sur les pensions. Ce que vous me mandez de l'humanité du roi, me fait grand plaisir. Il faut espérer qu'il rendra à la France celui que nous avons tant de raisons de regreter, nous qui l'avons si bien connu. Vous êtes encore assez jeune pour voir tout cela : pour moi, je n'ai qu'à prier et à mourir : et je n'en suis pas fâchée.

LETTRE CXXVI.

Ce 1 Janvier 1717.

MR. le duc de Noailles prétend que M. de Guignonville est très-bien traité, et lui se regarde comme perdu : j'en suis véritablement affligée. Je suis bien fâchée de l'état où est mad. de Levis. Vos raisons pour voir le cardinal de Bissy sont bonnes : il faut bien se résoudre à l'implacable inimitié du parti. Que je serois fâchée que notre cardinal perdît la réputation qu'il s'est acquise dans cette malheureuse affaire ! nous avons été charmées de l'histoire d'Angleterre, et nous avons lu avec plaisir celle de la ligue : nous avons pris en aversion la *Cyropédie* : Louis XIII nous amuse fort, en passant les affaires étrangeres et bien d'autres endroits.

Donnez toujours aux pauvres dont vous avez bien voulu vous charger.

Je n'entends point ce qui regarde le P. Daniel : mais est-il vrai que votre avocat de Toulouse est un fou qui donne de mauvais conseils à nos princes ? Il est impossible, ma chere niece, que ma bouteille soit fermée : on a des amis aux-

quels ont s'intéresse : les lettres entrent par-tout, et excitent quelque curiosité sur des sujets qui en valent la peine : tout cela trouble et attriste au point, que je voudrois retourner en Amérique : c'est dommage que quatre-vingts ans s'y opposent ! Votre état me touche : il n'y a nulle ressource ici pour la diversion, et la maladie affoiblit l'esprit comme le corps.

LETTRE CXXVII.

Ce 8 Janvier 1717.

IL est temps de commencer à répondre à la gazette : le premier article est les princes.

Madame de Villette ne me donne pas tant d'espérance que vous : et je la crois bien instruite là-dessus : je vous soupçonne souvent de vouloir m'épargner des peines. J'avois lu la lettre de M. de Rheims, ou plutôt parcouru : car ces matieres-là m'ennuient fort. Il n'y a plus rien à ménager par rapport au parlement : tout est renversé : il est, ce me semble, difficile de comprendre comment les choses se rétabliront. Pourquoi vous êtes-vous ennuyée chez le maréchal de Villars ? il

me semble que vous voyez ce qu'il y a de meilleur à Paris : ne vous laissez pas aller à la tristesse : à quoi sert-elle ? Il est heureux et édifiant que les évêques soient fermes et unis. J'aurois grand regret à la réputation de notre cardinal : car je l'ai vu en bon chemin.

Je ne doute point de la bonne foi du duc de Noailles, et de ses vœux, et de ses efforts pour que son oncle sorte d'affaire avec honneur.

On ne peut répondre sur l'article de Mlle. de Charolois : l'aventure du chevalier de Caylus n'a de mauvais que l'imprudence d'être allé où il étoit : mais comment enfermer un homme de son âge ?

Ce 10 Janvier. Je voudrois bien que les démêlés des premiers gentilshommes de la chambre fussent les seuls troubles de la cour : je serois en grand repos, hormis sur M. le maréchal de Villeroi, qui mérite qu'on s'intéresse à lui. Si le régent essayoit de la fermeté qu'il vient d'avoir sur la lettre de M. de Rheims, il s'en trouveroit mieux. Je suis véritablement fâchée de la conduite de Mad. la duchesse d'Orléans : et je ne comprends pas mad. de Sforce : car sans la regarder comme une héroïne, il me semble que ses intérêts iroient mieux, si cette prin-

cesse avoit plus de crédit. Les bals solitaires sont, ce me semble, une grande nouveauté. Me. de Courcillon est toute faite pour mourir de la poitrine : Dieu veuille qu'elle ne tue pas Me. sa belle-mere, qui ne s'épargnera pas pour la sauver de toute façon ! Le duc de Noailles seroit-il assez bon pour croire que les repas des présidents les réunissent ? Le public ne peut compter là-dessus : plus ils se verront, et plus ils se déplairont.

Je crois assez M. le maréchal de Tallard : ce n'est pas une petite marque d'estime que je lui donne ; mais il est vrai que j'ai cru lui voir un peu d'amitié pour moi, et de reconnoissance de toutes les inquiétudes que j'ai eues quand je lui en voyois : s'il espere pour nos princes, je me flatterois : car il a le pressentiment bon, et connoît bien la cour. La politesse de Me. la princesse d'Espinoy est extrême de n'avoir pas voulu me dire à moi-même ce qu'elle écrit à Mlle. d'Aumale : vous savez parfaitement ce que je pense des deux sœurs.

Ce que vous me dites du comte de Charost est admirable. Je n'ai compté pour rien la visite de M. le duc à M. le comte de Toulouse. Le maréchal de Villars a raison de vous desirer ; mais comment

vous accommodez-vous de mad. sa femme? Ce que je vous écris ne me fatigue point; et je vous ai déja mandé que c'est ma seule récréation.

Ce 11 *Janvier.* Ce seroit un grand bien pour l'Eglise et pour l'état, que le régent fût mécontent des jansénistes. Il ne manque donc à votre projet d'Auvergne qu'un confesseur! et vous imaginez de lui donner une bonne pension pour le retenir auprès de vous: il n'y a guere de province, où il ne se trouve un honnête homme: on ne les a pas commodément; mais je vous crois aussi raisonnable sur ce sujet-là que sur les autres: votre évêque n'est pas immortel. Je lis des guerres civiles, qui me font craindre la campagne. Voici un courier de M. le maréchal de Villeroi, qui me mande qu'il viendra jeudi, apparemment pour me dire adieu.

Vous avez raison de compter sur l'inimitié irréconciliable du parti: ils connoissent tout ce qu'ils ont perdu en vous. Mon commerce avec mad. des Ursins est totalement fini: que nous dire? et est-ce la peine d'écrire, pour moraliser et gémir?

M. de Guignonville m'attriste, en m'apportant de l'argent: jugez si je suis touchée de son état. Conservez votre

santé jusqu'à ce que vous soyez vieille : quand on n'est plus jeune, la vie n'est bonne à rien.

LETTRE CXXVIII.

Ce 17 Mars 1717.

JE brûle les feuilles de votre gazette, à mesure que j'y réponds.

Cet archevêque de Rouen, que vous croyez qui prend les choses sérieusement, me vint voir sur le bruit de ma fievre : il me consola, et je craignois d'en être accablée. Il m'échappa de dire, par rapport au jansénisme, que tout étoit perdu : il se leve là-dessus avec la vivacité d'un aigle, et me dit : » Tout n'est pas perdu : » il ne faut ni le dire, ni le penser : le » clergé de Paris est en grand désordre ; » mais il n'en est pas de même par- » tout : j'ai seize ou dix-huit cents curés, » dont trente-deux ont rejeté la consti- » tution ; de ces trente-deux, il y en a » un ou deux qui veulent revenir ; le » parlement de Rouen me soutient fort » bien : je tombe, en suivant les regles, » sur tous ceux qui font des fautes re- » préhensibles ; j'ai cinquante ou soixante

» maisons de filles dont je suis content : » il est vrai qu'il faut veiller continuel- » lement : mais je suis évêque pour cela «. N'est-il pas vrai que ce discours est consolant ? Lisez le, je vous prie, à M. de Dangeau.

Bon soir : je n'en puis plus, ma tête est aussi foible que mes jambes. Toute la jeunesse va en Hongrie : que devient M. votre fils ?

LETTRE CXXIX.

Ce 5 Avril 1717.

MR. le maréchal d'Huxelles passoit mieux son temps à Paris qu'il ne fait à la cour, depuis qu'il joue un grand personnage ; je ne suis donc pas surprise qu'il ait quelque tentation de quitter ; mais il demeurera par les mêmes raisons qui l'ont engagé à sortir du repos où il étoit. On n'a plus guere de santé à l'âge de M. de Dangeau, et l'on traîne un reste de vie bien triste ; grande pénitence pour les malades, et pour ceux qui sont auprès d'eux : je crains que mad. de Dangeau n'y succombe. Je ne manquerai pas de remercier M. le maréchal de Villeroi de ce qu'il

a dit au régent, quoique très-assurée qu'il l'auroit fait pour vous seule.

M. le cardinal de Rohan me fait grand' pitié : il se tue pour un travail très-désagréable, et ne peut guere en recevoir que du déplaisir; il sert la religion, c'est ce qui doit le soutenir.

On nous annonce tous les jours quelque nouveau don de M. le régent (1) sur les taxes : et l'on murmure beaucoup de cet emploi de l'argent des gens d'affaires. L'abbé Dubois a bien de l'esprit.

Je suis bien aise que le prince de Conti n'aille plus en Hongrie, à cause du prince de Dombes. La visite de M. du Maine me serra bien le cœur : son état l'étouffe : car il est forcé à faire ce qu'il fait : il me répondit bien obligeamment sur vous, quand je lui fis vos remercimens. Les bains à la Samaritaine me paroissent si assortis à tout le reste, que je ne puis les désapprouver.

Ce 10 *Avril.* Vous avez, je crois, raison de regarder la visite du maréchal d'Huxelles comme un retour vers vous : c'est toujours un bonheur qu'un homme comme lui ait vu de près la mauvaise foi de nos adversaires : je crois que les

(1) A ses Maîtresses.

jésuites ont les papiers qui furent pris autrefois au P. Quesnel, et envoyés ici par l'archevêque de Malines ; c'étoient eux qui les donnoient par cahiers au roi : et j'ai passé dix ans à les lire tous les soirs ; on y voit les intrigues et les commencements de tout ce que nous voyons aujourd'hui : toute cette iniquité a été préparée de loin.

M. le maréchal de Villeroi m'a écrit une grande lettre pour me faire un portrait achevé du jeune roi ; il sait bien à quoi je suis encore sensible. Comment le duc de N. prendra-t-il ce que le maréchal de Villeroi a fait pour vous ?

Notre supérieur est un peu mieux ; mais encore assez mal pour donner de l'inquiétude. Tout ce qui se passe dans les affaires de l'Eglise est si embrouillé et si différent d'un jour à l'autre, que je ne sais plus de quel parti sont ceux dont j'entends parler. Je n'ai pas encore lu ce que vous m'avez envoyé.

Ce 11 *Avril.* Je vis hier mad. la duchesse de N. ; elle arriva à onze heures, nous causâmes jusqu'à midi : Mlle. d'Aumale venoit de temps en temps ranimer le tête-à-tête ; nous dînâmes toutes ensemble, et je ne la revis plus qu'à six

heures du soir, un quart-d'heure, que j'employai à tout ce qui pouvoit lui plaire le plus.

Je me suis fait lire la lettre de nos évêques, dont je suis très-contente : je n'y trouve ni hauteur, ni satyre ; tout m'y paroît plein de modération, de douceur, de sagesse : je croyois reconnoître souvent le caractere de celui qui est à la tête ; j'y sentis la charité, l'humanité de Saint-Paul, avec l'autorité de l'épiscopat : il y a une honnête hardiesse, une sage liberté dans ce qui s'adresse au régent dans la déclaration, du respect et de l'attachement pour le pape dans le témoignage qu'il rend au feu roi. L'exhortation qu'il fait à M. le duc d'Orléans sur les engagements de son baptême, et sur ce qu'il doit à la religion, m'a paru admirable ; si les jansénistes avoient fait une telle piece, elle feroit bien du bruit : peut être suis-je prévenue ; mais c'est à vous que je parle.

Ce 12 Avril. Si vous pouviez venir avant mad. de Dangeau et avec elle, ce seroit assurément un plaisir de plus pour moi : voilà ce que mon cœur vous répond ; mais la raison vous dit, que loin de multiplier vos visites, il faudroit les éloigner, pour me faire oublier aux autres, et pour

me faire oublier à moi-même tout ce qui n'est plus pour moi. Je pensai plus d'une fois hier à l'éloignement du chevalier de Caylus; pleurez le, je vous le permets, malgré ses folies; vous savez que j'ai le malheur de connoître les sentiments des meres.

L'évêque, fils de M. Fagon, a toujours passé pour peu de chose; et il me semble que son pere desiroit qu'il fût éloigné et résident.

LETTRE CXXX.

Ce 19 Avril 1717.

Rien ne me paroît plus attendrissant que ce qui vous est arrivé chez M. le maréchal d'Harcourt : il est vrai que vous n'avez guere respiré depuis notre séparation. Je crains bien que le reste de votre vie ne soit fort triste; on rachete bien les plaisirs et l'enivrement de la jeunesse : je trouve, en repassant ma vie, que, depuis l'âge de trente-deux ans, qui fut le commencement de ma fortune, je n'ai pas été un moment sans peines, et qu'elles ont toujours augmenté.

Je ne sais rien des affaires de M. le

duc du Maine ; il m'écrit rarement : je n'entends pas parler du grand-prieur. Si mad. la princesse d'Espinoy avoit été parfaitement contente de sa belle-fille, j'en serois encore plus fâchée : quand en aura-t-elle une selon son goût ? J'espere peu de la conversion de mad. de C... Je ne me soucie point de lire Télémaque. Dites à mad. de Dangeau, qu'elle a moins de foiblesse humaine qu'une autre ; mais qu'il vient un temps où on la sent dans toute son étendue.

Nous parlerons mercredi du Czar, qui me paroît un très grand homme, depuis qu'il a demandé de mes nouvelles.

LETTRE CXXXI.

Ce 28 Mai 1717.

JE suis toujours inquiete de l'état où est mad. de Dangeau : et je la vois entre son mari mourant, son fils à demi-mort ; sa belle-fille frappée d'un mal incurable, et un enfant de treize ans pour toute ressource, pour toute consolation. Cette image m'en rappelle une plus douloureuse encore, et l'amitié suffisoit pour m'affliger.

Je sors de la visite des trois dames qui se sont relayées de conversation générale, et de tête-à-tête qui sont encore pires. mad. d'Aubigné, après m'avoir affadie de mille louanges d'un ton moëlleux et onctueux, me voulant persuader de la voir souvent, et moi l'assurant de l'inutilité de telles visites, elle m'a dit que quand ce ne seroit que pour se recommander à mes saintes prieres, je devrois me rendre.

Vous ne vous êtes point trompée. J'ai promis de payer la profession de Mlle. de Barneval l'aînée, et deux cents liv. de pension à la cadette. J'ai beaucoup d'argent : mais je ne puis me résoudre à laisser mourir de faim les parents de ces filles-ci, qui ne manquent de rien, tandis que leurs familles manquent de tout. Donnez deux louis par mois à mad. de Solanet.

LETTRE CXXXII.

Ce 11 Juillet 1717.

MLle. Gaudri vient de me dire que le Czar traîne avec lui une fille, au grand scandale de Versailles, de Trianon et de Marly ; je ne puis ajouter foi à ce discours. Je viens de recevoir une lettre de mad.

mad. d'Aumale, qui me dit que la Picardie est déja édifiée de la sainteté de sa fille.

Adieu, madame : je crains d'apprendre de mauvaises nouvelles de la décision de l'affaire des princes. En ce moment, Mr. Gabriel entre, et me dit que M. de Belle-Garde me mande, qu'il veut venir ici apres dîner, si je le trouve bon : c'est le Czar : je n'ai osé dire que non : et je vais l'attendre sur mon lit ; on ne me dit rien de plus ; je ne sais s'il faut l'aller recevoir en cérémonie ; s'il veut voir la maison, les demoiselles; s'il entrera au chœur : je laisse tout au hasard.

Le Czar est arrivé à sept heures du soir, il s'est assis au chevet de mon lit ; il m'a demandé si j'étois malade : j'ai répondu qu'oui : il m'a fait demander ce que c'étoit que mon mal ? j'ai répondu : une grande vieillesse ! Il ne savoit que me dire, et son truchement ne paroissoit pas m'entendre ; sa visite a été fort courte ; il est encore dans la maison, mais je ne sais où. Il a fait ouvrir le pied de mon lit pour me voir ; vous croyez bien qu'il en aura été satisfait.

Je ne veux point l'histoire de la finance. Voilà, pour la duchesse de Noailles, une lettre toute pleine de miel et de sucre,

parce qu'elle m'en écrit deux, sans demander à me voir. Ma mémoire commence à s'affoiblir : vous ai-je priée d'envoyer cinquante louis à Mr. de Ponthieu, gentilhomme, de nos parents, et digne de cette qualité par son indigence ?

LETTRE CXXXIII.

Ce 6 Juillet 1717.

QUoi qu'il arrive, nos évêques seront mieux à leur diocese, que dans les anti-chambres des princes. Je ne regrette que notre cardinal, à cause de sa bonne tête, et de l'accès qu'il a auprès du régent.

Mr. le duc du Maine ne me parle que de sagesse pour lui et pour tout ce qui l'environne : mais je ne pense pas qu'on puisse réduire sa femme à ne rien dire ; et de plus, ne sait-on point faire parler ceux qui savent le mieux se taire ? et qu'est-ce que le personnage d'être toujours en justification ? Je ne crois pas que mes exhortations fussent fort utiles : ce seroit à M. de Fréjus à faire un beau personnage en tout ceci, et à conseiller Mr. du Maine ; mais n'a-t-il pas de mesures

à garder avec les autres? J'ai toujours bien senti que notre prince n'est pas aimé : son frere trouve-t-il quelques amis dans cette occasion? Il est certain qu'il n'y a que vous qui pensiez comme moi. Je n'ai point envie de vous voir, nous ne ferions que nous affliger ensemble : il vaut bien mieux me laisser montrer à lire à Mlle. de la Tour. Que dit-on du voyage de Mlle. d'Aumale? Je ferai mon possible pour dissimuler avec Mr. le maréchal de Villeroi : il ne peut souffrir un homme au dessus de lui; et nous avons tout à craindre pour celui que nous aimons (*le duc du Maine*).

LETTRE CXXXIV.

Ce 30 Juillet 1717.

ME. de Ventadour vint hier avec M. l'abbé Perot : ils furent de bien meilleure compagnie que vous, car ils ne sont point si tristes. Je ne crois pas Mr. de Tallard assez sage pour être fâché de rentrer dans les affaires : qu'il y fasse du bien! et je lui pardonnerai son ambition.

Vous m'avez laissée avec une cruelle idée : on attaquera la place qu'a Mr. le

duc du Maine auprès du roi; mon Dieu! qu'est-ce que tout cela deviendra?

Ce 31 juillet. Ce sera quelque chose de bien triste, si le résultat du .... n'est que des projets rejetés : nous avons besoin de remedes effectifs. Je pense, le moins que je puis, aux affaires de l'Eglise : mais quelque compassion que j'aie pour M. le cardinal de Rohan, quand il est ici; je vois avec peine qu'il n'y ait plus personne pour parler au régent dans les occasions pressantes, quand il n'y est pas.

Ce 1 août. Je tremble de ce qui doit éclore demain : est-il possible qu'on puisse être plus mal qu'on est? je parle des autres; car Saint-Cyr et moi nous sommes traités en favoris. Ne donnez-vous plus à mad. de Solanet et à Charlot? Avez-vous perdu tout-à-fait Me. de Chanteloup? Voulez-vous retrancher mes aumônes, quand les miseres augmentent?

Ce 2 août. La réduction de 10000 liv. à 4800 liv. me paroît bien grande : mais il faut savoir bon gré de ce qu'on laisse, puisqu'on peut tout prendre : votre état va m'attacher à la vie.

Je reçois des lettres de tous mes pauvres couvents, qui m'écrivent qu'on leur demande des déclarations de tous leurs biens : ces filles en sont bien alarmées,

Il m'étoit déja revenu que Mr. le maréchal de Villeroi s'étoit fait beaucoup d'honneur dans le monde ; mais on ne m'a point dit cómment : je le saurai, quand il vous plaira ; je comprends et je partage ses inquiétudes sur l'enfant si précieux, et vos peines sur les vôtres.

LETTRE CXXXV.

Ce 2 Septembre 1717.

LEs événements sont considérables aujourd'hui, et pourroient avoir de grandes suites : mais j'espere avec vous que si le régent tient bon, les autres se rendront. J'ai assez perdu la suite des affaires des princes du sang, pour ne pas entendre ce que vous me mandez sur la signature de mad. la duchesse d'Orléans. Que vous faites bien, ma chere niece, de tâcher de vous réjouir, ou du moins de vous dissiper ! nos ennuis sont mauvais à tout. Je ne sais que desirer sur la conduite du Pape : car je crois qu'on est assez disposé à secouer son joug, s'il employoit son autorité : le cardinal de Bissy est bien à plaindre ! il s'est attiré beaucoup d'ennemis, et n'a rien pour se soutenir. Il me

semble que vous n'étiez point bilieuse, mais tout est changé.

Ce 3 septembre. Je dois plus d'une réponse à mad. de Dangeau : mais le moyen de rire quand on n'entend parler que de malheurs ! Notre maréchal ne m'a pas laissé ignorer la petite alarme que le roi a donnée : il me semble que sans trop de curiosité on peut s'intéresser à la santé d'un enfant si précieux, à l'état des finances, et au parlement.

Le prince de Dombes n'en est que mieux, s'il est basané : mais je l'aimois mieux en Allemagne qu'à Paris : je crains toujours quelque rencontre fâcheuse. Je voudrois être indifférente pour Mr. le comte de Charolois : mais, je l'avoue, il y a quelque chose de plus. Quoique je m'attende à un schisme il y a long-temps, je n'ai pu lire, sans frissonner, que vous le croyez proche : Dieu veuille avoir pitié de la France et de son roi ! Je suis bien-aise de tout ce qui est avantageux au cardinal de Rohan : et je serois bien fâchée d'avoir à l'effacer de la liste des gens que j'estime : elle est déja bien courte, cette liste.

Notre curé de Saint-Sulpice est fort actif ; il entreprend de grandes choses, et fera de grands biens à Paris. Mad. la

duchesse d'Orléans est un objet de pitié : je voudrois bien que la mort de mad. D... augmentât les craintes où l'on m'a dit que mad. la duchesse de Berry est tombée. Mille amitiés à notre aimable et respectable amie : voyez la le plus souvent que vous pourrez, pour le plaisir de l'une et de l'autre, et même pour le mien. Je me fais un grand plaisir de l'idée d'une dame de campagne qui envoie de sa chasse à une dame de la cour de ses amies. Je ne vois rien, je ne sais rien, et je ne pense presque rien. Bon soir, ma chere niece : il faut me coucher sur les six heures : mes forces ne vont pas plus loin.

LETTRE CXXXVI.

De Mad. de Caylus.

JE n'ai point vu le maréchal d'Harcourt depuis le premier d'octobre ; mais je ne me suis point apperçue qu'il fût différent de ce que nous l'avons vu depuis les fâcheuses attaques qu'il a eues. J'ai toujours trouvé en lui ce bon sens, cette bonne tête, ce juste discernement entre le bien et le mieux. Mais il y a

tant de différence d'être considérée par une amie au coin de son feu, par une femme qui dit et qui pense à peu près les mêmes choses, ou par une troupe de gens qui n'ont dans l'esprit que cette maxime, *Plus de morts, moins d'ennemis*, que je ne suis point étonnée qu'on juge si mal d'une foiblesse, qui néanmoins ne prend que sur le corps.

Mad. de Berry a passé la fête aux Carmélites : elle y alla coucher la veille avec la seule d'Avaise ; on dit que ces saintes filles sont édifiées d'elle ; je suis ravie que notre princesse forme cette liaison. Quand elle n'aboutiroit qu'à les faire payer, ce seroit beaucoup : et on dit qu'elle a déclaré qu'elle vouloit prendre soin de leurs affaires. La petite-verole fait ici bien du ravage. Avez-vous su la mort de cette pauvre mad. de Forcet, précédée de celle de sa fille, dont elle avoit pris cette même maladie.

Mr. Fagon est depuis quelques jours arrivé dans sa retraite du jardin du roi : nous nous sommes fait mutuellement de tendres messages : il est sûr qu'on lui conserve son habitation, et même l'autorité sur les plaintes, avec une pension de deux mille écus : ce traitement est fort raisonnable.

Comment voulez-vous que je ne me mette pas en peine, quand j'entends dire que vous avez la fievre, et que vous êtes plus abatue? L'habitude peut-elle ôter sur cela la sensibilité? *Il faut premier que mon cœur on refonde.*

Je suis fort bien ici : je ne perds pas un rayon du Soleil, ni un mot des vêpres d'un séminaire où les femmes n'entrent point : c'est ainsi que toute la vie est mêlée : d'un côté, ce palais (le Luxembourg;) et de l'autre, les louanges de Dieu.

Je reprends ma lettre pour vous faire des remerciments de la pauvre Barneval : mad. de Saint-Geran et elle sont encore chez l'hospitalier Bonrepaux : jamais patriarche n'a porté cette vertu plus loin. Les troubles d'Angleterre ne diminuent pas : la révolte d'Ecosse s'étend, et le duc d'Ormond est passé. Je vous avoue que je me sens un grand zele pour le roi Jacques : et que je suis Torcy jusques dans la moëlle des os; nous le verrons sur le trône de ses peres, et nous l'y verrons bon catholique. Je voudrois bien pouvoir jouir de ces nouvelles, et faire ma cour à la reine d'Angleterre : vous serez informée, ma chere tante, de tout ce que j'apprendrai; c'est peut-être le seul

événement qui puisse exciter votre curiosité, j'en connois les motifs.

LETTRE CXXXVII.

De Mad. de Maintenon.

Ce 11 *Octobre* 1717.

IL est vrai que je suis ravie du retour de mad. de Remiremont : c'est une société pour vous, aussi agréable que glorieuse. Je crains qu'on ne vous rende quelque mauvais office sur le séjour de cet Espagnol chez vous. Je serai bien surprise, si l'acceptation du cardinal contente le Pape : c'est dommage que je me forme l'esprit si tard ! Je me serois épargné bien des peines, si j'avois su tout ce que les papes et les rois sont capables de faire : il y a des gens qui croient que tout ce que Mr. le duc d'Orléans fait pour adoucir, est fondé sur ce que Rome veut éclater. Il ne seroit pas mauvais d'opposer mad. de Berry à mad. la duchesse ; il en résulteroit quelque chose de bon.

Je suis très-fâchée de ce que mad. de

Levis n'a pas la livrée de mad. d'Orléans : je crois que j'aurois desiré de l'avoir. Il est vrai que la demande du gouvernement de Saint-Germain m'a surprise : la De. de N. m'a donné part de ce bienfait nouveau ; mais je n'ai de force, de courage et de sensibilité que pour vous.

Ce 12 octobre. La déclaration m'a paru un arrangement de paroles, qui ne veut rien dire : on y demande une décision déja accordée : on la suppose à faire, et elle est faite ; les termes respectueux pour le Pape éblouiront bien des gens qui ne sont au fait ni de cette affaire, ni du style des Caméléons : si tout cela est concerté, il y auroit, ce me semble, plus à espérer pour la paix.

Je n'ai pas grande foi au raccommodement, quand on a été brouillé d'une certaïne façon et pour de certains sujets : il est impossible que ce qui s'est passé entre les grands acteurs des finances ne soit encore un contre-temps. Je suis surprise de ce que vous me dites du mariage de Mr. le comte de Charolois.

Est-il vrai que le peuple veut s'alarmer sur la santé du roi? Je croyois que c'étoit une tendre inquiétude qu'on nous laissoit à vous, à moi, et à Saint-Cyr. J'ai reçu

aujourd'hui une lettre de son gouverneur, qui me rassure.

Il faut remettre tous nos plaisirs de Courbevoie à l'été prochain : dites à mad. de Dangeau qu'il faut songer à une niche : ceux du garde-meuble en usent si bien avec moi, qu'ils ne nous refuseront pas : je jouerai au piquet avec mad. la comtesse, et nous passerons là d'agréables journées : il faut que les miennes finissent à cinq heures ; mais j'arriverai de grand matin. Adieu, ma chere niece, je vais me coucher, pendant que tout le monde va souper : la vieillesse sépare de tout ; mais la solitude est bonne, à moins qu'on ne soit mauvais soi-même.

LETTRE CXXXVIII.

Ce 18 Octobre 1717.

JE n'ai nulle habileté pour prévoir l'avenir : mais je vois clairement que le présent ne va pas bien, et que les mois se passent sans qu'on voie l'effet de ces brillantes promesses qui ont amusé le peuple : il est pourtant certain qu'il y a des endroits dans le royaume qui vont mieux : on m'assure qu'il y a de l'argent dans le pays Char-

train, qu'il y en a encore plus à Rouen, que le commerce y va très-bien, et qu'il se rétablit à Lyon et à Tours ; si cela est vrai, il ne faut pas désespérer : on négligéra l'Eglise : on relevera l'état.

De la maniere dont on me parle des audiences du duc de Noailles, et de l'impossibilité de l'aborder, on n'a jamais vu ministre faire une plus grande figure. Je refuse tout le monde : mes demandes seroient reçues avec politesse ; mais négligées, et peut-être avec raison. On m'assure, mais d'assez mauvaise part, qu'on vend les équipages de M. le duc de la Feuillade. Je suis fort aise que le prince de dombes se fasse aimer. Nos princes sont admirables dans la diversité de leurs pensées, et trouvent toujours le moyen de surprendre.

Ce 19 octobre. J'aime fort le reçu au haut de la lettre : votre bel esprit devoit n'acheter que les volumes qui me manquoient : je vous assure que je les trouve à très-bon marché : vous savez que je ne puis flatter quand il sagit d'argent.

M. le duc de Noailles est très-content de son ouvrage : il espere beaucoup ; sa femme m'apporta une lettre de mad. de Dangeau, qu'elle finit par me mander que les gens sensés sont fort satisfaits

de la conduite de ce président des finances.

M.ᵉ du Maine assure que cet Anglois est un homme sans honneur, sans religion, et sans foi, et que son projet fut rejeté par le parlement d'Ecosse. Cet homme et Dubois vont ruiner la France : hélas ! le roi ne songeoit, un mois avant sa mort, qu'à la soulager et à l'enrichir.

LETTRE CXXXIX.

Ce 9 Novembre 1717.

ME. de Dangeau vient de partir : il me sera encore plus aisé de prendre patience, que de lui faire entendre raison. Il est fâcheux, que voulant me dévouer aux visites, il n'y ait que la vôtre que je puisse recevoir.

J'ai été quatre heures de suite en contrainte et en attention : c'est trop à mon âge.

Ce 10 *novembre.* Je crois tout ce que vous me dites sur mad. de Dangeau ; elle est bien sensible ; mais je trouve que les étrangeres ne meurent pas de sensibilité : cette mort-là est réservée aux Françoises, et cependant je ne meurs point. M. l'ar-

chevêque de Rouen m'écrivoit, il y a quelque temps, que tout étoit accommodé. Il faut que M. de Nismes n'agisse pas tout seul : il se perdroit inutilement : c'est à vous que je le dis, car je ne dois rien dire.

Que votre fils est louable de connoître si-tôt le danger de Paris ! mais qu'il est à plaindre par la difficulté de s'en garantir ! Pourquoi ne donnez-vous pas à Charlot et à mes autres pauvres selon leurs besoins ?

L'état du roi d'Espagne est affreux s'il n'est pas fini : son esprit n'étoit point tourné, ce me semble, à la folie.

J'ai consulté M. Besse sur vos maux : il vous conseilleroit le lait, et dit que vous ne guérirez qu'en changeant la qualité de votre sang : je ne puis douter, au bien qu'il me fait, que Mr. Fagon ne fût prévenu contre cette nourriture-là. Rien n'est si froid que nos lettres, parce que notre cœur est transi. Mais pourquoi penser aux plaisirs, quand on n'a que deux jours à vivre ?

LETTRE CXL.

Ce 22 Novembre 1717.

L'Etat de M. le régent me fait beaucoup de peine : je prie souvent pour lui et pour mad. sa fille ; et je demande pour eux, peut-être pas ce qu'ils souhaitent, mais sûrement ce qu'ils devroient souhaiter. Il me paroît qu'on parle autant de la mauvaise santé du prince des Asturies que de celle du roi son pere.

Donnez à mad. de Solanet : d'un côté, on ne voit que miseres ; et de l'autre, tant de sujets de crainte, qu'on a de la peine à se dessaisir de ce qu'on tient.

Le pauvre M. de Chamillard passa ici il y a quelques jours, et m'envoya faire des excuses de ce qu'il n'arrêtoit pas : il étoit avec mad. sa femme, qui a été le chercher sur une quatrieme attaque d'apoplexie ; je voudrois qu'il sût que je demande de ses nouvelles.

Il faut à M. le cardinal de Noailles autant d'amis qu'il en a, pour faire passer doucement une acceptation et une protestation en même-temps ; car j'appelle ainsi cet appel.

Je serai très-inquiete de Mr. le duc d'Orléans que j'ai toujours aimé, et qui ne m'a jamais haïe : il n'en est pas de même des autres malades dont vous me parlez, excepté Mr. de Fréjus.

LETTRE CXLI.

Ce 29 Novembre 1717.

JE suis charmée que les yeux du régent soient un peu mieux; mais son régime fait tout craindre : ne pourroit-il pas se lasser enfin des plaisirs ! Les affaires l'useroient moins vîte : je crois ses jours utiles à la France. L'état du duc de Noailles me paroît bien désagréable, et je ne le crois pas fort patient : mais on se trompe tant dans les jugements qu'on fait !

M. Bonnet me disoit, il y a deux jours, que l'archevêque de Bourges lui avoit fort demandé de mes nouvelles ; et qu'il lui avoit dit que j'étois droite comme un jonc, et cela avec un sourire, qui me fait croire qu'il me regarde comme un prodige : il aura sans doute ajouté que je raisonne tout aussi-bien que lui : me voilà donc une personne à montrer. Il faut avouer qu'il est bien glorieux de vivre

long-temps : on croit faire maintenant mon éloge quand on dit : Elle raisonne encore juste, elle écrit encore d'une main ferme : me voilà bien louée ! et voilà de grands sujets d'amour-propre !

LETTRE CXLII.

Ce 6 Décembre 1717.

NE parlons donc plus de nous moins écrire, puisque vous en êtes offensée, et jouissons en paix du mérite de Petin. Je serois bien fâchée que M. et Me. de la Vriliere perdissent leurs fils : il me semble qu'ils méritent l'un et l'autre d'être heureux : ils ont une bonne réputation.

Mlle. de la Tour est un petit sujet incompréhensible en tout, dans ses maladies, dans ses goûts, dans ses sentiments, dans ses jouets. M. le duc du Maine a voulu que je visse ses enfants : il a raison de les montrer : ils passerent ici hier en revenant de Rambouillet ; ils sont à souhait : la contenance noble, la visite courte; ils parlerent précisément comme il convient à leur âge : je n'y aurois ni ajouté, ni retranché une parole, et leur grand'-pere en auroit été fort content.

Ce 7 décembre. M. Mauduit a eu de la peine à trouver 1600 liv. Je commence à éprouver la rareté de l'argent : mais entre nous, s'ils vous plaît.

L'intrigue est plus puissante à la cour que les liaisons du sang : faut-il passer de cette réflexion qui en entraîneroit tant d'autres, à la duchesse de Noailles qui m'écrit quelques plaintes sur M. le duc de la Force, et sur M. Law, comme une bonne femme, toute dans les intérêts de son mari : elle ne m'avoit jamais parlé de rien. M. de Guignonville me mande qu'il vous a confié toutes ses peines : il faut voir la suite ; mais il me paroît qu'on va assez vous conter ses douleurs, sans penser aux vôtres : je connois ce personnage-là. M. Besse me dit en ce moment, que le cardinal de Polignac a écrit au nonce une lettre un peu forte ; voilà le plus important de mes auteurs. Bon soir, mon enfant.

LETTRE CXLIII.

NOus allons voir ce que produira la présence de votre cardinal : le régent va être vivement attaqué des deux côtés. La prose et les vers que vous m'avez en-

voyés sont fort jolis, mais la matiere passe la raillerie. Au reste, je dois vous dire que je m'ennuie plus, depuis que je me porte bien ; les prieres, mon ajustement, l'éducation de Mlle. de la Tour, remplissent la matinée : quelques instructions aux jeunes professes, des récréations avec la communauté, une heure de piquet ou de trictrac avec Mlle. d'Aumale, suffisent pour l'après-dînée. J'ai été mal-saine dans tous les âges de ma vie, mais ma caducité est vigoureuse.

Je suis assez bizarre sur Me. de Dangeau : je ne veux pas la voir ; je m'ennuie de ne pas entendre parler d'elle.

Ce 14 décembre. J'attendois de grandes nouvelles hier par Petin : il pourroit bien ne s'être pas passé grand'chose : il se pourra même que le régent accordera encore quelque courier à Rome, dont il faudra attendre le retour: car le parti ne demande qu'à retarder ; et en effet, il profite bien du temps qu'on lui donne.

Il y a plus de deux heures que j'attends M. de Villeroi : sa santé, celle du roi, m'empêchent de murmurer ; mais il est ennuyeux d'attrendre ; et voilà comme les plaisirs les plus innocents ont leur dégoûts.

Ce 15 décembre. M. le maréchal de Villeroi se préparoit à me dire bien des choses, et craignoit que le temps ne nous manquât : cependant il ne m'apprit rien de nouveau : il glissa sur les affaires de l'Eglise : il m'apporta les pieces d'esprit que vous m'avez envoyées : il me parut abatu et un peu vieilli ; en vérité, ce seroit une grande perte : il est rempli d'estime pour vous, et m'assure qu'il trouve le régent très-disposé à vous marquer la sienne : vous me manderez le succès de sa négociation : je lui parlai de mad. de Mailly, sans pourtant le charger de rien. La conversation fut assez languissante sur le temps présent : mais nous tombâmes sur le passé, et sur ceux que nous avons perdus, et nous ne pûmes finir. Il me tourmenta un peu sur le séjour que vous voudriez faire ici de temps en temps : il se moqua de moi, quand je lui dis que je ne m'ennuyois pas : il est très-incapable de comprendre que je doive, et encore moins que je puisse m'occuper de Saint-Cyr : et il rabatroit bien de l'estime qu'il a pour moi, s'il me voyoit montrer à lire à Mlle. de la Tour, examiner la vocation d'une postulante, ou racommoder mes chemises.

Remerciez bien M. le cardinal de Rohan, je vous prie, de ce qu'il a fait pour

la pension de deux jeunes gentilshommes auxquels je m'intéresse véritablement, et que je crois avoir ôtés au parti. Vous m'annoncez M. de Guignonville pour ce matin ; je ne sais quel conseil lui donner : et le duc de Noailles a conduit son affaire, de façon à tout perdre si ce pauvre homme ne fait rien pour en sortir ; et à l'avoir pour ennemi, s'il cherche d'autre secours que le sien. Ne sortez de votre oisiveté, que pour vous assurer de celle dont vous jouissez.

LETTRE CXLIV.

Le jour de Noël 1717.

JE n'ai point douté que la présence du cardinal de Rohan ne produisît un courier très-pressant à Rome, mais qui ne fera rien de plus décisif que ce qui se passe depuis tant d'années. Dieu veuille que la bonne cause n'en souffre pas, et que notre cardinal ne perde rien de sa réputation ! Me. de Dangeau veut venir mercredi, et il faut bien y consentir : son style ne se sent pas de la diminution de sa joie : sa lettre est admirable : elle y emploie toutes ses connoissances : mad.

Guyon est citée fort à propos : elle compare la plénitude de son amitié à celle de la grace, mais tout cela avec un tour très-singulier : elle me fait seulement une demande incivile, qui est, de me trouver de la joie ; je n'aurai certainement que celle qu'elle m'apportera.

Ce 27 décembre. Le premier moment de la visite de notre amie me fit plaisir : la suite me fit de la peine : elle voulut, je crois, par conscience, jouer au Piquet : elle m'attendrit à ne pouvoir retenir mes larmes : le reste me mit en fureur ; elle finit par me déclarer que désormais elle viendra sans m'avertir : je suis entre la tristesse et la colere, et je me prends à vous de tout : c'est vous qui me remettez continuellement dans le commerce du monde : je me repens de vous écrire si souvent, de vous envoyer mille choses ; et en un mot, d'avoir la conduite d'une insensée, qui en desirant d'être oubliée, fait tout ce qu'il faut pour ne l'être pas : jugez, ma chere niece, de ce que vous avez à réparer ; car c'est tout de bon que je ne puis soutenir des disputes continuelles. Me. de Dangeau veut me faire ici un appartement qui sera délicieux : rien n'est plus facile que de trouver dans

Saint-Cyr des logements pour vous toutes : il n'y a rien d'embarrassant là-dessus.

Je ne finirois pas, si je vous disois les projets désordonnés dans lesquels elle me veut faire entrer, qui sont aussi opposés à mon inclination qu'aux intérêts de Saint-Cyr, que je détruirois plus vîte que je ne l'ai bâti : n'en parlons plus ; en voilà assez pour une personne qui entend raison, qui m'aime et qui me crois vraie.

Il n'y a pas d'apparence que les affaires de l'Eglise changent de face si-tôt, et ce n'étoit pas la peine de faire marcher votre cardinal : le maréchal de Villeroi parle toujours avantageusement de lui.

Je supporte la mort de Charlot fort courageusement : je trouve assez mauvais que vous soyez si long-temps, sans voir les princesses de Lorraine : je les estime fort, et je suis ravie de savoir que la princesse de Soubise est la sagesse même. On m'a dit que l'on retient présentement la jeune princesse de Conti, et que M. son mari veut changer de conduite : on se lassera peut-être de vivre sans....

LETTRE

LETTRE CXLV.

Ce 10 Janvier 1718.

LEs affaires de Bretagne me paroissent sérieuses : on dit que le prince Eugene est à Londres, et je crois déja le voir nous faire la guerre dans cette province. Quant aux affaires de l'Eglise, elles ne peuvent qu'empirer, quelque parti qu'on puisse prendre : je plaindrois le cardinal de Rohan, si je pouvois plaindre un homme qui a l'honneur d'être la victime de son zele pour la vérité.

Je serois bien aise que le pauvre Guignonville sortît d'affaire par M. de Noailles ; mais en vérité, je crains que le secours ne vienne trop tard : il me paroît fort mal.

Je suis bien touchée de ce que notre maréchal a fait par rapport aux jansénistes : c'est une marque de courage et d'affection pour le feu roi, qu'on ne peut trop louer. J'espere que lorsque mad. de Dangeau saura ce qui s'est passé entre nous, elle se rendra ; et je consens que ce soit par complaisance, si ce n'est pas par conviction : mon projet seroit

qu'elle me vît quatre fois l'an, et vous avec elle ; que la duchesse de Noailles fît de même, et vous avec elle : vous pourriez même vous joindre quelquefois. Travaillez sur ce plan.

Ce 11 janvier. Je desire des nouvelles de conséquence par l'intérêt que je prends au bien général : je ne suis plus fâchée d'en savoir de ceux que je n'ai pas oubliés : mais la plus forte raison est pour les dames de Saint-Louis, qui d'ordinaire en savent de fausses par le marché de Versailles et par les provinciaux qui voient leurs filles. Ne craignez point d'être commise, je ne dis pas celles qu'il ne conviendroit pas que je susse par vous. Je viens d'écrire à la duchesse de Noailles pour M. de Guignonville, c'est-à-dire, pour lui fournir un prétexte d'en parler ; car je n'en dis qu'un mot, tant je crains qu'on ne se fâche contre nous !

Il faut espérer que les démêlés des dames désuniront l'hôtel de C. et les Noailles. Je pense comme vous sur M. Desmarets : je ne crois pas qu'il s'accommodât d'une seconde place, ni que le duc de Noailles s'accommodât même d'un second. Les remontrances du parlement sont, ce me semble, raisonnables : et cela ne lui arrive pas toujours.

LETTRE CXLVI.

Ce 24 Janvier 1718.

VOus me connoissez assez, ma chere niece, pour savoir si je suis sensible à la mort de M. de Dangeau : la douleur de notre amie, et tout ce qui en retombera sur vous sont assurément les événements qui pouvoient le plus m'affliger. Je voudrois être à Paris pour pleurer avec elle, et prier avec vous : j'ai deux choses à vous demander : l'une, que vous ne vous tuiez pas ; et l'autre, que vous empêchiez mad. de Dangeau de précipiter sa résolution : elle est encore bien jeune, et je sais qu'on vit long-temps.

J'admire les Bretons : toute la sagesse des François est donc dans cette province-là ? Vous m'effrayez sur le schisme ; mais j'ai peine à croire qu'il soit pire que ce que nous voyons. Que de choses j'ai vues ! Me. la duchesse de Bourgogne obtenoit tout ce qu'elle vouloit par des manieres et par une conduite qui auroient fait la disgrace de toute autre. Me. de Montespan atteloit six souris à un petit carrosse de filagramme, et s'en laissoit

mordre ses belles mains : elle avoit des cochons et des chevres dans des lambris peints et dorés : le roi la montroit aux ministres, comme un enfant, se récriant sur le badinage des Mortemarts : mais elle savoit tous les secrets de l'état, et donnoit de très-bons conseils, et de très-mauvais, selon ses passions.

Le chancelier trouve-t-il bon que le parlement désapprouve qu'on lui fasse une maison ?

Ce 25 janvier. Vous savez bien que j'ai de l'inclination pour le chevalier ; les vauriens ne me déplaisent pas toujours, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'au vice et au déshonneur.

Ce 26 janvier. Le schisme de M. d'Apt m'a transie : les barricades m'ont effrayée : j'ai compté pour peu les princesses ; mais pour beaucoup, que vous vouliez prendre du lait le soir : il semble que je n'aurois plus rien à dire sur votre lettre, je vais pourtant la reprendre et y répondre.

Les remontrances des Bretons paroissent bien raisonnables, et fort respectueuses.

Ce 10 mars. J'ai écrit et parlé trop souvent au duc de Noailles pour avoir besoin de m'étendre sur les intérêts de Guignonville : j'ai mandé qu'il mourroit

bientôt, si l'on nous laissoit encore long-temps dans l'incertitude : il me semble que le mot de *nous* est une très-grande recommandation. Je ne crois pas que la duchesse de Berry se fâchât du nom que vous n'avez pas voulu écrire.

Mille compliments à notre maréchal, au seul dont je ne veux pas être oubliée.

Je ne suis pas, entre vous et moi, sans quelque inquiétude sur mes affaires et sur celles de Saint-Cyr : comment M. le duc de Noailles ira-t-il solliciter M. d'Argenson ?

On dit que le chancelier s'est brouillé avec le régent, pour avoir soutenu le parlement : que cette disgrace le couvre de gloire : que le duc de Noailles en acquiert beaucoup d'avoir tout quitté en perdant un ami qui étoit l'ame des conseils : et qu'il ne faut plus compter sur rien de bon : voilà les nouvelles de Versailles.

LETTRE CXLVII.

Ce 7 Février 1718.

LE duc de Noailles n'est point embarrassé de M. d'Argenson : il prétend que nos affaires n'iront que mieux, parce qu'il y aura plus de temps à lui donner. Le maréchal de Villars est bien homme à quitter si on le chicane : ce seroit une perte pour les officiers : je l'ai toujours vu aller bien droit.

Le portrait que vous faites d'Alberoni, me jette bien dans une grande incertitude sur les jugements que nous faisons des hommes : heureux ceux qui ne dépendent pas de leur caprice, et plus heureux encore ceux qui peuvent se passer d'eux! Dieu nous garde du traité dont vous me parlez !

Il ne se passe point de jour que je ne croie que le chancelier revient : je m'étois flattée que la bonne cause profiteroit de son absence, et qu'enfin le régent ne voudroit point se brouiller avec Rome : nos cardinaux et les bons évêques paroissent vouloir faire quelque chose de décisif : je ne parlerai qu'à vous de cette

matiere : mais il me semble que rien n'est plus dangereux que de demeurer comme on est ; c'est en temporisant que le parti s'est fortifié au point où il est. Ce qui s'est passé là-dessus tourneroit à mérite à nos prélats s'ils finissoient, et tournera à foiblesse s'ils ne font rien : c'est mon avis, et peut-être l'avis d'une femme. Le chancelier sera un peu plus fort, s'il revient.

Ce 9 février. Dieu veuille inspirer M. d'Argenson ! il a une méchante besogne à faire, et trouvera plus d'une pierre sur ses pas. Comment le régent soutiendra-t-il ensemble deux têtes aussi fortes et aussi opposées que le chancelier et le garde-des-sceaux ? ces deux têtes doivent se heurter sans cesse, et que résultera-t-il du choc ? J'ai reçu une lettre de notre maréchal, de dix pages, où il n'y a que des réflexions sur ce qui se passe : je lui fais une très-longue réponse, remplie de tout ce que j'ai cru de plus propre à lui plaire : on gagne les honnêtes gens, comme le peuple. Les moins jansénistes sont éblouis du mérite du garde-des-sceaux : si le régent continue à soutenir le mauvais parti, le bon n'aura pas beaucoup de sectateurs. Il y a peu de fermeté dans les hommes pour le bien : il me semble qu'ils sont plus constants dans le mal.

LETTRE CXLVIII.

Ce 16 Février 1718.

SAit-on certainement la cause de la disgrace du chancelier ? Il me paroît que la multitude est favorable au parlement : je crois bien qu'on a trop attendu à réprimer le parti : mais ne sera-t-il pas encore plus fort, si on lui fait voir de la crainte ? Est-il vrai que le régent ait répondu fiérement aux remontrances ? Mlle. de Breuillac me dit que les savetiers chantent, dans les rues, qu'il faut que le chancelier revienne, et que c'est au parlement à gouverner. Je vis hier M. le curé de Saint-Sulpice : son embonpoint me surprit, et sa gaieté m'en donna : il me paroît plein de confiance que Dieu n'abandonnera pas les gens de bien.

Ce 17 février. Je suis toujours surprise de la bonté de M. le maréchal de Villeroi pour moi : il me semble qu'il a, depuis long-temps, rempli la mesure de ce qu'il y a de plus tendre et de plus délicat par rapport au feu roi sur ce qui me regarde. Cependant il ne se lasse point : et le voilà encore chargé de Guignonville. J'aurois eu

bien de la peine à lui faire cette priere ; mais il ne l'attend pas, et continue à prévenir mes desirs en tout. Dites-lui là-dessus, ma chere niece, ce qu'il y a de plus propre à lui marquer ma reconnoissance : il est vrai que cette affaire-là me tient fort au cœur : et il est étonnant qu'elle ne soit pas finie.

On parle bien différemment de l'état du duc de Noailles : les uns disent qu'il n'a jamais été mieux à la cour ; les autres prétendent que non, et qu'il succombera par la force de ses ennemis.

Vous avez tant rendu de bons offices auprès de moi à la duchesse de Noailles, et je suis si contente de la conduite qu'elle a depuis qu'elle est à Paris, que je l'aime véritablement : son mari est jeune et sain, mais il n'est pas immortel. Je pense souvent, que si elle le perdoit .... la persécuteroit : elle n'est pas plus habile que moi en affaires. Vous savez qu'elle a apporté de grands biens ; mais je ne sais si on a tourné ses conventions d'une maniere avantageuse pour elle, et je ne lui vois pas un ami propre à la conduire. Je voudrois lui assurer M. de Guignonville pour les affaires médiocres, et que vous lui donnassiez M. Fagon pour les grandes : il est habile, et son pere lui a peut-être

inspiré quelque considération pour moi : je le crois un peu du parti où je ne suis pas aimée : ce qui n'est pas déraisonnable.

Il ne faut pas nous vanter des honnêtetés de M. d'Argenson : nous serions accablées, et il ne faut pas l'importuner. Je serois bien contente si vous et cette pauvre cousine étiez payées, et si Saint-Cyr étoit traité comme il l'a été jusqu'ici.

Je crains que M. d'Argenson ne succombe à la vie qu'il mene : je voudrois bien qu'il réussît ; mais on n'ose presque l'espérer, sur-tout ayant affaire à un homme qui ne suit pas les projets qu'on pourroit faire. La dépendance des traités est grande, et sera utile aux Anglois, quand ils ne feroient que nous ruiner, ou empêcher notre rétablissement. Le départ de Me. la chanceliere me fait grand plaisir, et le secret qu'on garde sur le sujet de leur disgrace, pourroit être personnel au régent ; ce seroit tant mieux, car elle dureroit : mais on le laisse bien près, pour continuer les intrigues.

Je suis fâchée du départ de M. le cardinal de Rohan : ce qu'on veut faire iroit mieux, ce me semble, s'il demeuroit en ce temps-là à la tête des évêques : et vous verrez qu'on renverra à Rome pour gagner encore du temps : le mot d'*encore*

est bien fort dans les conseils. On dit que les audiences du cardinal de Noailles sont moins nombreuses.

La conduite de M. le duc montre assez son dessein : si les repas continuent, on pourra découvrir bien des choses par le vin. Vous me dites une grande parole, que les portes secretes s'ouvriront, ou se fermeront, selon ce qui plaira à M. d'Argenson. Est-il favori avec le reste ? il est déja tant d'autres choses. Est-il vrai que Longe-Pierre est au duc de Chartres ? Je crois que le duc d'Orléans n'ignore pas qu'il est attaché au duc de Noailles très-intimement. M. l'archevêque de Rheims m'a envoyé une belle lettre, qu'il écrit au régent avec une liberté épiscopale, et d'ailleurs très-polie et très-respectueuse.

Je suis assez en peine du compte que l'on rendra à Me. la duchesse de Lorraine de l'état de la cour : vous savez qu'elle est assez à la vieille mode, pour aimer son mari, ses enfants, sa famille : sa présence pourra contraindre les soupers.

LETTRE CXLIX.

Ce 20 Février 1718.

JE crois Guignonville mort ; son fils veut être fermier général. Je lui objectai d'abord la différence de sa profession à celle-là, à laquelle il pourroit bien n'être pas propre : il me répondit qu'il ne falloit que du courage pour s'acquitter de ce qu'il nous convenoit de prendre. Ses larmes pour son pere, la peine que je sentois de sa mort, m'arracherent une lettre qu'il me demandoit instamment : elle n'étoit pas à une lieue d'ici, que je me repentis de l'avoir écrite, dans la peur de faire une priere incivile à des personnes à qui je dois ménager le chagrin d'avoir à me refuser. Je fus tentée d'écrire ce que je pensois à notre maréchal ; mais il m'y parut une maniere de trahison pour Guignonville, et j'abandonnai tout au hasard. Je viens de recevoir des lettres du maréchal et du ministre ; mais elles sont, je crois, sur nos premieres recommandations. Quoi qu'il en arrive, j'ai voulu vous avertir de tout.

Ce 21 février. J'attends M. le curé de Saint-Sulpice avec un échantillon de sa

manufacture ; elle me fait regreter Paris : j'entrerois bien dans ses desseins.

J'ai vu filer la mouseline : votre curé est admirable : il servira bien l'Eglise et l'état.

LETTRE CL.

Ce 7 Mars 1718.

MR. de la Vrilliere est d'une si grande conséquence, qu'un courier de sa part m'a fait trembler : je n'ai pas douté que ce ne fût pour m'apprendre quelque événement terrible. Cette idée m'a fait trouver le mariage de sa fille assez froid : je lui ai écrit de mon mieux. Ne sont-ce pas deux enfants qu'on marie ensemble ? Me. de Maurepas ira-t-elle de son chef ? et Me. de la Vrilliere entendra-t-elle à bien conduire ses petits-enfants, sans se mêler des siens ? j'attends pour lui écrire, qu'elle soit grand'mere.

M. Besse vient de m'interrompre et de me dire que le cardinal de la Trimouille a l'archevêché de Cambray. Ne sera-ce point une retraite pour Me. la princesse des Ursins ? Je n'entends point ce don de 50000 liv. de l'abbé d'Estrées : n'est-ce point pour la maison qu'on lui avoit vendue ?

Ce 8 mars. Il y a quelque difficulté entre l'évêque et celui qui est à la tête des affaires de Saint-Cyr, pour la signature des comptes : je ne sais ce que le duc de Noailles voudra là-dessus ; mais l'évêque ne me paroît pas disposé à céder. Il a pour lui l'usage des arrêts et l'intention du roi, à qui j'ai souvent ouï dire : *On ne sait plus où l'on en est, dès qu'on est sorti des regles :* il est vrai que nous en sortons, quand nous avons une demoiselle et P.... à la tête de notre conseil ; car il nous est marqué, que ce sera un conseiller d'état. Les projets de campagne me font craindre quelque disgrace à la fin ? les absents sont bien foibles à la cour.

Je meurs d'envie de faire savoir à M. d'Argenson la reconnoissance que je sens de la maniere dont il a reçu Me. de Mailly. Ma confusion est extrême sur le contrat de mariage de mon grand-pere : je l'ai vu plusieurs fois entre les mains de Manseau : et je ne sais s'il l'auroit envoyé dans les papiers de Maintenon. Il est ridicule à moi d'avoir toujours vécu dans ce dégagement des choses qui me regardoient : j'en ai dit un mot à notre supérieure, plus vive que moi sur ce chapitre. Elle a envoyé chercher les preuves de mon frere, brillantes comme le Soleil, mais

que je regarde comme un ouvrage de flatterie, fait pour une personne en faveur : j'en ai tiré la date du contrat de mon grand-pere.

Contrat de mariage de Théodore-Agrippa d'Aubigné, écuyer, seigneur de Landes, Guillemer, et du Chaillou, écuyer du roi de Navarre et gentilhomme ordinaire de sa chambre, fils de Jean d'Aubigné, écuyer sieur de Brie, et de damoiselle Catherine de l'Estang, avec damoiselle Suzane de Lesay, fille de noble et puissant Ambroise Lesay, seigneur de Surinau, et de damoiselle Renée de Vivonne. Ce contrat est du 6 de juin 1583, reçu par Vassé, notaire à Baugoin. Jamais je n'ai eu tant de peine sur ma noblesse, que je viens d'en avoir en copiant tout ceci. Adieu : vous êtes trop aimable pour vous montrer à ceux que vous voulez quitter.

LETTRE CLI.

Ce 26 Mars 1718.

J'Étois toute occupée, mardi, de Mde. la duchesse d'Orléans et de la douleur de M. du Maine ; et je n'ose encore me réjouir avec lui ; et la maniere dont

M. de Dangeau m'a écrit, me confirme dans cette timidité. Je ne prévois point que je puisse avoir de grande joie ; et je suis très-sensible à tout ce qui se passe : c'est de quoi passer un reste de vie bien triste. Ce qu'on a fait sur la lettre de l'archevêque de Rheims me paroît très-mauvais, soit que le pape s'en fâche tout de bon, ou qu'il ne s'en fâche pas. Je trouve aussi le réglement sur les troupes fort mauvais ; et je me mêle d'en tirer de très-fâcheuses conséquences. Je ne fus jamais plus occupée de grandes affaires : c'est bien prendre mon temps ! Il me paroît que notre régent devient plus ferme : tant mieux, quand il aura raison. Je suis bien loin d'être son ennemie; il sait que je ne l'ai jamais été : mais son changement sur les troupes me fait une grande peine, et il s'en repentira.

Adieu, ma chere niece : vous direz tout ce qu'il vous plaira, mais nos entrevues nous attristent plus qu'elles ne nous réjouissent : il est pourtant vrai que j'ai envie de voir notre maréchal : jugez, après cela, si je l'aime.

Ce 26 mars. Le cardinal de Bissy est véritablement zélé, et je comprends aisément l'état où il est : car les inconvénients sont terribles de tous côtés. Si le

pape n'approuve ce qui s'est passé, qu'attendre ? Votre cardinal sera embarrassé, et avec grande raison. J'espere fort du bon tempérament de mad. d'Espinoy : le monde présent n'est pas digne d'elle ; mais elle est utile au monde.

Je ne sais si je tombe en enfance : mais le petit ménage d'argent que vous avez envoyé à Mlle. de la Tour, me plaît autant qu'à elle : et Mardochée (Me. de Glapion) ne pouvoit le quitter hier au soir. Je voulus persuader à mon petit chien de l'envoyer au roi, qui feroit un jour sa fortune. Il me répondit : *Ma fortune est assez faite*. Ce trait me fait souvenir de l'enfant gâté de M. de Coulanges, et de vous remercier de ses chansons, qui nous ont déja amusées : mais les chants sont ignorés, et j'ai quelque peine à les montrer, quoique j'en sache beaucoup.

Je crains que vous ne vous trompiez sur le P. Massillon : je serois ravie qu'il ne fût pas janséniste.

Je n'avois pas deviné la lettre de M. de Rheims. Mais j'avois bien cru qu'il s'en glorifieroit, et il a grande raison : rien n'est plus beau que l'action de M. d'Argenson, et rien n'est plus obligeant que celle de M. le duc d'Orléans dans toutes ses circonstances. Mad. de Glapion

n'a pas si bon courage que notre maréchal : on lui propose un bâtiment ici qui est nécessaire, et elle croit qu'il n'y en a déja que trop pour être détruit.

LETTRE CLII.

Ce 1 Avril 1718.

IL faudra que la conversion de mad. la duchesse de Berry dure quelque temps, avant qu'on puisse la croire sincere. M. Besse croit qu'il y a beaucoup de vapeur au mal de la duchesse d'Orléans. Il est vrai qu'on accuse votre cardinal de foiblesse : mais il est vrai aussi qu'on ne voit pas que la fermeté puisse rendre nos affaires meilleures. Les particuliers en seront plus estimés ; mais le schisme n'aura-t-il pas de plus fâcheuses suites ? il ne paroît pourtant pas possible que les évêques ne fassent rien après l'outrage qu'on vient de faire à tout l'épiscopat : le chancelier gouverne encore.

Me. de Dangeau me propose de coucher dans le lit de M. l'évêque de Chartres : il ne s'en serviroit de sa vie après une telle profanation.

Je m'occupe le plus qu'il m'est possible : la solitude est moins soutenable que jamais : le souvenir du passé tue, le présent met le sang en mouvement, l'avenir fait transir. Ni la maison, ni moi, n'avons un sou : on vit présentement d'une petite somme que je leur avois donnée en garde. J'attends avec impatience M. le duc de Noailles : ne dites rien de notre état, ma chere niece : il n'y a pas assez long-temps qu'il est changé pour se plaindre : il n'est point de jour que je ne refuse du secours à des gens qui en ont un véritable besoin.

Ce 2 avril. Je ne saurois regarder comme un malheur, d'avoir à quitter sa place présentement ; car il me paroît qu'elles sont difficiles et qu'elles le deviendront de plus en plus : mais je ne sais si le premier président est riche : il faut du bien pour s'amuser en quelque état qu'on soit. M. le prince n'avoit pas grand besoin d'hériter, et M. de Vendôme en avoit de se confesser : il faut tout espérer de la bonté de Dieu, et ne point juger.

Les enfants de M. du Maine ne commencent pas leur vie comme leur pere : ils ont bien du temps devant eux pour éprouver lès changements de la fortune.

Les affaires de Saint-Cyr m'inquietent

autant que les miennes : ce seroit un malheur pourtant que le maréchal de Villeroi et d'Argenson se brouillassent, et pour nous encore plus grand que pour les autres. Ce dernier a répondu froidement sur Saint-Cyr ; mais ce n'est pas là-dessus que je m'alarme. J'ai sujet de croire que le duc de Noailles est plus propre à se donner du mouvement que du repos.

Oui M. de Dangeau a écrit depuis 1715. J'ai quelque curiosité de voir comment il aura rendu ce qui se passe.

LETTRE CLIII.

Ce 16 Mai 1718.

MRr. l'abbé Bignon sera, je crois, un mauvais choix. L'état de M. d'Argenson étouffe notre maréchal : il en est dégoûté. J'ai trouvé le duc de Noailles bien instruit de l'état des Anglois de Saint-Germain, et bien intentionné : je ne doute pas que le régent ne le soit ; mais je crains qu'ils ne soient pas payés.

Rien n'est plus froid que mes lettres à M. le maréchal de Villeroy : pour lui, il écrit en ministre. Je n'entends point pourquoi il seroit à souhaiter que le roi

d'Angleterre fût parti avant de savoir la mort de la reine sa mere. Vous êtes trop bonne sur mad. d'H. . . . : . .

. . . . . .

Ce 17 mai. M. l'archevêque de Rouen me paroît un homme mort : l'excès de son travail et la sensibilité de son cœur le tuent, c'est dommage ; il auroit fait honneur à la bonne cause, et il aura apparemment un mauvais successeur : il ne se console point de l'éloignement de M. le cardinal de Rohan, et croit qu'il auroit sauvé de méchants pas qui se sont faits. Les affaires sur cette matiere-là donnent de l'empressement pour recevoir des nouvelles : il est bien à craindre qu'il n'y ait du bruit. M. le comte de Toulouse plaisoit aux courtisans par sa grande dépense, son humeur douce, et son attachement pour le roi : on aimoit à le louer pour déprimer son frere. Mais revenons aux Rohans ; ils sont pleins d'honneur et à la vieille mode : ne pouvez-vous les unir, pour le bien de l'état et du roi, avec notre maréchal ? Le prince de Rohan n'est pas un ignorant, et je ne suis point surprise de tout ce que vous m'en dites.

On ne prône plus tant M. le duc ; et il faut espérer que la liaison des princesses ne passera pas la table : pourquoi ne me

nommez-vous pas celle qui m'a mise sur la sellette ? Je plains mad. de Bauvilliers : les peines sont l'apanage de la vertu.

Les espérances que je vous vois pour le roi Jacques, me donnent des momens de joie. Mad. la marquise de Termes me persécute pour lui donner l'aumône : j'ai peine de la faire à la cousine germaine de M. le duc d'Antin, qui a toujours été honnête femme : elle me mande qu'on la va chasser de Port-Royal, faute de paiement : ne pourriez-vous point en savoir la vérité ? Vous savez bien vous passer de plaisirs ; mais les plaisirs ne peuvent se passer de vous. Le duc de Noailles ne peut trop vous aimer.

LETTRE CLIV.

Ce 1 Juin 1718.

CE qui se passera demain sur les remontrances sera considérable ; mais il me semble que, le régent y ayant consenti, on peut espérer que tout s'adoucira.

Ce que vous me mandez du roi d'Espagne me paroît un roman, et même un conte de fée, qui, d'un coup de baguette,

faisoit tout ce qu'on pouvoit desirer : voilà donc M. le cardinal Alberoni qui attire l'attention de l'Europe : beau sujet de réflexion !

J'ai vu une lettre de Veillienne (*aujourd'hui carmélite sous le nom de sœur Pulchérie*) qui donne de grandes espérances de la conversion de mad. la duchesse de Berry ; et la réconciliation avec les dames disgraciées, m'impose plus que la cellule qu'elle fait faire aux Carmélites où elle veut coucher.

Ce 2 juin. La jeunesse de M. le duc de Chartres ne l'excluroit-elle pas de la régence ? gouverneroit-il un royaume à dix-sept ou dix-huit ans ? Nous ne savons peut-être ce que nous demandons, mais j'ai un grand éloignement pour Mr. le duc. Vous me faites plaisir de justifier ce Czar. On ne parle donc plus du roi d'Angleterre. Je suis bien-aise que notre maréchal ait l'intention de se divertir : c'est toujours quelque chose.

Je fais remarquer à mad. d'Haussy qu'elle jouit du bonheur de sa réputation. J'ai vu M. B.... qui éclata de rire, en entrant dans ma chambre, de ce qu'il m'avoit vu marcher comme une jeune

fille : il me paroît que je lui suis entrée dans la tête comme une personne très-bouffonne...

LETTRE CLV.

Ce 15 Juin 1718.

VOtre lettre présente à l'esprit le renversement de la France : il faut espérer que Dieu la protégera, et ne se pas lasser de le lui demander : on veut des nouvelles, et on tremble en les recevant.

Je desire et je crains l'arrivée du cardinal de Rohan ; nous devrions pourtant être accoutumés que tout se passe en conférences, sans aucune conclusion : et c'est peut-être le mieux qui pût nous arriver. Je lirai le manifeste du roi d'Espagne, quoique d'ordinaire je lise peu d'imprimés ; mais je crois que celui-là en vaudra la peine.

Quelles que soient les conditions, il n'y a point de meilleur parti pour les princes du sang ; je crois que les étrangers n'en ont pas grande envie.

Ce 16 juin. Je viens de recevoir la lettre de mad. de Mailly, qui m'a dit de terribles nouvelles : Dieu veuille nous protéger ! L'envie de vous voir redouble par l'état où sont les affaires. Bon soir, ma chere

chere niece : serez-vous bien sûre, si vous sortez de Paris, d'y rentrer ? Je crois déja voir des barricades : Dieu nous préserve d'un cardinal de Retz.

LETTRE CLVI.

De Mad. de Caylus.

Vendredi. 1719.

JE ne vous parlerai point, ma chere tante, de ce que je laissai derriere moi en m'avançant vers Paris : mon cœur vous est connu, puisque vous l'avez formé : et pour peu que vous compreniez les charmes de votre conversation, vous comprenez mes regrets.

J'ai trouvé Me. de Dangeau assez bien : j'en fus reçue à merveille, parce que je le rassurai sur votre état : Me. la princesse d'Espinoi étoit avec elle : de votre santé nous passâmes aux nouvelles publiques. La flotte espagnole est un mystere où l'on ne comprend plus rien : les uns la renvoient dans les ports, les autres à la Jamaïque ; quelques-uns, plus opiniâtres (et je me range de ce nombre) veulent que les vents l'aient empêchée

d'entrer dans la manche, et lui font faire le grand tour, et deux descentes, l'une en Irlande, et l'autre en Ecosse. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'est pas ici sans embarras, et qu'au palais-royal on en sait plus qu'on ne dit. Le Turc inquiete. On trouve qu'Alberoni a bien des ressources dans son esprit. Le roi d'Espagne traite celui d'Angleterre d'une façon si authentique, comme roi de la Grande-Bretagne, avec tous les honneurs dûs à ce rang, qu'on juge qu'il doit être assuré de n'en avoir pas le démenti. M. le duc d'Orléans a fait arrêter ici le prince de Carignan, à la priere de M. le duc de Savoie. On l'a conduit jusqu'à Auxerre : on l'enverra sans doute dans son pays, d'où il étoit sorti sans permission.

Me. la duchesse du Maine consentiroit volontiers à être transférée, si l'on vouloit la mettre ailleurs que dans le gouvernement de Bourgogne : cette princesse fait pitié : l'ardeur de son courage ne sert qu'à lui faire sentir plus vivement ses maux, elle ne sauroit y résister, ni y remédier : celui de M. le duc du Maine, soutenu de sa grande piété, et plus fondé sur la raison, le sert mieux : il est tranquille, rien ne trouble sa soumission aux ordres de Dieu. Me. la princesse va mettre

les fers au feu pour demander que leur procès soit fait. L'affaire de M. de Richelieu est encore au même état : mêmes discours, mêmes bruits : mais nous avons tant ouï de propos fabuleux qui se donnoient pour des vérités incontestables, que nous sommes devenus fort incrédules.

Mlle. d'Orléans est abbesse de Chelles : Me. de Villars se démet, et on lui donne une pension considérable (de 12000 liv.) M. le cardinal a grand soin d'une ouaille de cette conséquence ; et en faveur du Jansénisme qu'elle professe avec le zele de son tempérament, il trouve tout le reste bon. Me. de Berry est à Meudon avec son vœu et avec son M. de Riom, qui n'en part que la semaine prochaine.

Toutes les troupes s'avançent sur la frontiere d'Espagne ; les officiers partent : on assure que ce ne sera pas pour longtemps. Nous donnons à l'Angleterre, au-lieu de nos troupes dont on ne veut pas, beaucoup d'argent, quoique nous n'en ayons guere : on a déja envoyé un million depuis le bruit de la descente, sans compter ce qui l'avoit précédée, et ce qui la suivra. Les troupes de l'empereur qui sont en Flandre passeront incessamment en Angleterre, si elles ne sont déja passées. Après tous ces secours, voyez si, malgré

tout ce qui se dit, on n'appréhende rien de la flotte espagnole.

Me. la maréchale de Rochefort avoit fait, pendant la semaine sainte, la plus belle retraite du monde. M. le duc d'Orléans, à qui elle alla parler, dès que Me. la duchesse d'Orléans fut partie pour Montmartre, l'approuve : il lui conserve ses pensions, lui fait donner cinquante mille francs pour payer ses dettes ; elle en touche 16000 : une belle lettre est écrite à Me. la duchesse d'Orléans ; elle va dans le couvent de Ste. Elisabeth : tout le palais-royal la regrette : tous ses amis l'applaudissent : tous ceux qui ne le connoissent pas, sont fâchés de ne l'avoir pas connue. Me. la duch. d'Orléans revient de Montmartre, la demande, la cherche dans son couvent, dit qu'elle ne la quittera point qu'elle ne la suive : la pauvre maréchale est revenue, et tous ses amis sont dans une extrême confusion. Voilà l'état où je vis hier Me. de Dangeau. Je mets fin à ma gazette : trop heureuse, ma chere tante, si elle vous amuse dans l'intervalle d'un assoupissement !

Fin du Tome sixieme.

VA1
1537850

142 E 24